

Université de Montréal

Des jeunes contrevenants discutent de leur connaissance et perceptions  
des gangs, membres de gangs et activités de gangs

Par

Josée Nadeau

École de criminologie  
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Maître ès science en criminologie

Février 2014

© Josée Nadeau, 2014

## RÉSUMÉ

Ce mémoire s'inscrit dans une lignée de recherches ayant pour thème les gangs de rue. L'objectif de cette recherche est de préciser comment les jeunes contrevenants perçoivent l'univers des gangs de rue et ses composantes, à savoir le gang lui-même, un membre de gang, les activités de gang, qu'elles soient délinquantes ou autres, que veut dire être un ancien membre de gang et comment se dessine la vie après le gang. Pour se démarquer des autres recherches, réalisées le plus souvent à partir d'entrevues individuelles, nous avons réalisé des groupes de discussion impliquant 13 jeunes contrevenants hébergés dans les unités de réadaptation du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. Ces participants, appartenant ou non à un gang de rue, ont partagé leurs représentations et leurs perceptions de l'univers des gangs et de ses composantes.

À la lumière de l'analyse du contenu des entrevues de groupe, une communauté d'idées s'en dégage. Les jeunes partagent des représentations et perceptions semblables quant aux gangs de rue et ses composantes. Les gangs de rue sont, selon eux, un groupe de jeunes qui commettent des délits, avec violence ou non, et qui s'identifient à leur gang par l'entremise d'un chiffre, d'une couleur, d'un quartier... Pour repérer un membre de gang de rue, il faut faire partie de ce milieu. De l'avis des répondants, ils sont, bien souvent, sur-identifiés par les instances policières et les autres intervenants en raison des critères utilisés. Bien que les activités criminelles fassent partie intégrante de leur mode de vie, il ne faut pas négliger les activités positives et agréables qui font partie de leur quotidien. Pour quitter cet univers, il suffit d'en informer son gang. Aucune démarche spécifique ne doit être faite et les menaces de représailles s'actualisent rarement. Toutefois, les membres de *gangs ennemis* et les policiers continuent souvent à identifier comme membre actif ces jeunes qui tentent de s'en sortir et de se refaire une vie, compromettant ainsi leur réinsertion sociale, qui ne se fait par ailleurs pas sans embûches et obstacles. Les jeunes ont mentionné avoir besoin de ressources qui peuvent les supporter et les épauler à travers ce processus de changement. D'où l'importance de mettre à jour nos connaissances et faire un portrait plus actuel sur le sujet avec la possibilité de les partager avec les différents intervenants, concernés par la problématique, pour qu'ils puissent en tenir compte dans leurs interventions auprès de cette clientèle, ceci notamment dans les centres de réadaptation où le besoin de s'exprimer librement sur le sujet et d'être écouté a été nommé haut et fort par les jeunes interviewés.

**Mots clés :** jeunes contrevenants, jeunes délinquants, gang de rue, membre de gang, activités de gang, ancien membre de gang, la vie après le gang, entrevue de groupe.

## ABSTRACT

This report joins in a lineage of researches having for theme street gangs. The objectives of this research is to define and to specify how the young offenders perceive the universe of the street gangs and its constituents, these last ones being the perceptions that have the participants of a street gang of street, a member, activities (delinquent or other), ex-member and the life after the gang. To distance itself from the other researches, we realized focus group with 13 young offenders currently doing time in the units of rehabilitation of the Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. These participants, belonging or not to a street gang, shared their representations and their perceptions on the universe of gangs and his constituents.

In the light of the analysis of the contents of the focus group, a community of ideas gets free of it. The young people share representations and similar perceptions as for the street gangs and its constituents. The street gangs are, as for them, a group of young people who commit offences, with violence or not and who becomes identified with something. To identify a member it is necessary to be a part of this middle. They are very often to be over identified by the police authorities and other participants because of the used criteria. Although criminal activities made integral part of their lifestyle, we should not neglect the positive and pleasant activities which are a part of their everyday life. To leave this universe, it is enough to inform its gang about it. No specific things must be made. However, the enemies and the police continue to identify as member these young people who try to take out and continue their life. This stage is not made without trap and obstacles. With updating our knowledge and making a more current portrait on the subject gives the possibility of sharing them with the various participants, the police and other, so that they can take into account in their interventions with this youths. In particular in the centres de réhabilitation, where the need to express himself freely on the subject and to be listened to was named loud and clear.

**Keywords:** gang, membership, activities, ex-member, life after gang, focus group



## REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait pu voir le jour sans la participation de plusieurs personnes qui y ont contribué de près ou de loin. J'aimerais tout d'abord remercier tous les coordonnateurs et intervenants pour m'avoir permis de faire le recrutement des groupes de discussion avec une rapidité hors pair et, surtout, de m'avoir assistée à chaque moment. Un gros merci aussi aux équipes d'éducateurs qui ont su faire preuve de flexibilité pour la réalisation des groupes de discussion, car je sais bien que j'ai ébranlé leur programmation.

Un merci tout particulier aux 13 jeunes qui ont accepté de participer à mon étude ; sans eux ce mémoire n'aurait jamais existé. Leur disponibilité, leur franchise ainsi que leur ouverture m'ont permis de mettre sur papier ces lignes avec leurs couleurs et leurs personnalités.

J'aimerais également remercier spécialement Marie-Marthe Cousineau, ma directrice, pour avoir chapeauté ce mémoire avec rigueur. Elle a su garder espoir et m'encourager dans les moments où c'était nécessaire, car moi-même j'avais envie de baisser les bras. Elle a su me dire les bons mots pour que je me retousse les manches et que je décide de me battre jusqu'au bout, malgré les nombreuses embûches se présentant sur mon chemin. Merci Marie-Marthe Cousineau d'y avoir cru jusqu'à la fin!

À tous mes proches et amis, qui à leurs façons m'ont supportée, aidée, encouragée, merci. Merci spécialement à mes parents et à ma sœur qui ont cru en moi alors que moi-même j'hésitais à certains moments. Vous m'avez épaulée, encouragée et soutenue de toutes les façons possibles et je vous en remercie de tout cœur. La fierté que j'ai pu lire dans vos yeux a nourri ma détermination et ma persévérance à rendre ce mémoire à terme. Vous m'avez permis de réaliser un rêve, de mettre à terme un objectif...de réussir tout simplement. Pour cela je vous dis merci infiniment.

Ce fut une expérience enrichissante, amusante et inoubliable...

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ.....</b>	<b>2</b>
<b>ABSTRACT.....</b>	<b>3</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>5</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : L'UNIVERS DES GANGS DE RUE COMME ON EN TRAITE DANS LES ÉCRITS .....</b>	<b>5</b>
1.1 <b>PARLANT DE GANG DE RUE.....</b>	<b>6</b>
1.1.1    Définitions et typologie des gangs de rue.....	6
1.1.2    La structure d'un gang de rue.....	10
1.2 <b>LES MEMBRES DE GANG DE RUE .....</b>	<b>11</b>
1.2.1    Les raisons pour lesquelles les jeunes se joignent à un gang.....	11
1.2.3    Le processus d'affiliation .....	12
1.2.3    Quelques caractéristiques associées aux membres de gangs .....	13
1.2.4    Comment les repérer .....	14
1.3 <b>LES ACTIVITÉS DES GANGS DE RUE .....</b>	<b>17</b>
1.4 <b>QUAND UN MEMBRE DE GANG DEVIENT UN ANCIEN MEMBRE.....</b>	<b>19</b>
1.4.1    Les raisons de quitter le gang .....	19
1.4.2    Le processus de désaffiliation .....	21
1.5 <b>LA VIE APRÈS LE GANG .....</b>	<b>22</b>
1.6 <b>LA PRÉVENTION DE L'AFFILIATION ET LE MAINTIEN DE LA DÉSAFFILIATION .....</b>	<b>24</b>
1.7 <b>PROBLÉMATIQUE.....</b>	<b>26</b>
<b>CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE – DES GROUPES DE DISCUSSION AVEC DES JEUNES                   CONTREVENANTS .....</b>	<b>29</b>
2.1 <b>OBJECTIFS GÉNÉRAL ET SPÉCIFIQUES DE L'ÉTUDE.....</b>	<b>30</b>
2.2 <b>LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>30</b>
2.2.1 <i>Le choix d'une méthode : l'entretien de groupe ou groupe de discussion                   (focus group) .....</i>	<i>30</i>
2.2.2 <i>La constitution de l'échantillon.....</i>	<i>31</i>
2.2.3 <i>Quelques caractéristiques de l'échantillon .....</i>	<i>33</i>
2.2.4 <i>La collecte de données.....</i>	<i>34</i>
2.2.5 <i>L'analyse des données .....</i>	<i>36</i>

<b>2.3</b>	<b>UN PORTRAIT DES GROUPES DE DISCUSSION</b> .....	<b>37</b>
2.3.1	Les jeunes de l'unité A .....	37
2.3.2	Les jeunes de l'unité B .....	39
2.3.3	Les jeunes de l'unité C .....	41
2.4	FORCES ET LIMITES DE L'ÉTUDE .....	43
<b>CHAPITRE 3 GANG DE RUE, MEMBRE DE GANG, ACTIVITÉ DE GANG, ANCIEN MEMBRE DE GANG ET LA VIE APRÈS LE GANG : CE QUE LES JEUNES CONTREVENANTS EN DISENT</b> .....		<b>46</b>
3.1	CE QUE LES JEUNES DISENT DES GANGS DE RUE .....	47
3.1.1	Un groupe d'amis voire une nouvelle famille .....	47
3.1.2	Un gang de rue ou un groupe qui défend son identité ou son quartier .....	49
3.1.3	Un groupe de pairs délinquants ou un gang de rue .....	52
3.1.4	Les gangs de rue : une structure organisationnelle à géométrie variable .....	54
3.1.5	Le nombre et l'âge des membres .....	56
3.2	LES MEMBRE DE GANG DE RUE .....	58
3.2.1	Qu'est-ce qu'un membre de gang de rue .....	58
3.2.2	Comment identifier un membre de gang de rue .....	59
3.2.3	Les motivations à faire partie d'un gang .....	65
3.2.4	Le processus d'affiliation .....	67
3.3	LES ACTIVITÉS DE GANG .....	70
3.3.1	Des activités diversifiées .....	70
3.3.2	Faire de l'argent, une occasion d'alliance .....	73
3.3.3	Des activités plus ou moins organisées .....	75
3.3.4	Activités des gangs de rue ou activités du crime organisé .....	76
3.3.5	Des activités positives, pro-sociales .....	78
3.3.6	Le mobile et/ou membre comme agresseur ou victime .....	79
3.4	SE DÉCLARER ET SE CONSIDÉRER ANCIEN MEMBRE DE GANG .....	80
3.4.1	La désaffiliation .....	82
3.4.2	Les raisons qui amènent une personne à sortir des gangs de rue .....	85
3.4.3	Le rejet par le gang .....	86
3.4.4	Quitter un gang pour aller dans le gang adverse .....	87
3.4.5	Pour les ennemis, un membre de gang de rue reste un membre de gang rue .....	87
3.4.6	Pour la police, comment savoir si une personne est un ancien membre de gang .....	88
3.5	LA VIE APRÈS LE GANG .....	89
3.5.1	Les facteurs facilitant la transition vers la société conventionnelle .....	90
3.5.2	Les facteurs pouvant rendre la transition plus difficile .....	91
3.5.3	L'aide que « les membres sortants » aimeraient recevoir .....	93
<b>CONCLUSION</b> .....		<b>98</b>
<b>RÉFÉRENCES</b> .....		<b>111</b>

<b>ANNEXE A :</b>	<b>OUTIL DE SOLLICITATION DESTINÉ AUX JEUNES ET AUX PARENTS .....</b>	<b>115</b>
<b>ANNEXE B :</b>	<b>FORMULAIRE D'INFORMATION ET D'ASSENTIMENT DES PARTICIPANTS MINEURS.....</b>	<b>117</b>
<b>ANNEXE C :</b>	<b>FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT DES PARTICIPANTS MAJEURS .....</b>	<b>120</b>
<b>ANNEXE D :</b>	<b>FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT POUR LES PARENTS .....</b>	<b>123</b>
<b>ANNEXE E :</b>	<b>FICHE SIGNALÉTIQUE .....</b>	<b>128</b>

## **INTRODUCTION**

Depuis quelques années, le phénomène des gangs de rue s'est imposé comme un sujet d'actualité. Les différents médias y portent une très grande attention : « Tantôt les médias et quotidiens nous assaillent et dramatisent les faits ou encore ils nous rassurent et affirment que tout est sous contrôle » (Grégoire, 1998 :18). C'est un phénomène très présent dans notre société.

Cependant, ce phénomène ne paraît pas récent au Canada ; il y serait présent depuis environ un siècle (Service canadien de renseignements criminels, 2006). La difficulté d'intégration des nouveaux immigrants à la société québécoise aurait entre autres contribué à l'émergence de ce phénomène (Service du renseignement criminel du Québec, 2005). Toutefois, ce n'est que dans les années 1980 que l'on commence à s'y intéresser plus sérieusement. Cet intérêt plutôt tardif est probablement dû au fait que : « [...] la forme actuelle des gangs de rue s'est précisée au cours des années '80 », note le Service canadien de renseignements criminels (SCRC, 2006 : 22).

Selon le portrait qu'en trace le SCRC (2005), il appert que, dans le milieu des années 1980, les gangs de rue étaient principalement concentrés dans certains quartiers de Montréal (Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies). Selon la même source, ils seraient désormais présents dans tous les quartiers de l'Île et même dans les banlieues montréalaises. Il est souligné dans le même article que : « À l'origine, le nombre exact reste indéterminé étant donné la difficulté de recueillir des données fiables sur un phénomène émergent, et en l'absence d'une définition précise pouvant aider les corps policiers à identifier et répertorier de façon distincte leurs activités criminelles» (p. 4)

Au Canada, selon le Rapport annuel du SCRC (2006), on recenserait actuellement plus de 300 gangs de rue qui compteraient environ 11 000 membres et associés répartis à travers le territoire canadien. Il y aurait deux grands groupes : les Crips (bleu) et les Bloods (rouge). Au Québec, plus spécialement, autour de 50 gangs de rue ont été répertoriés jusqu'à maintenant (Rapport annuel du SCRC, 2006). Ceux-ci paraissent principalement actifs dans la grande

région de Montréal, mais aussi dans d'autres milieux urbains.

Les données portant sur les gangs de rue paraissent parfois contradictoires. Ceci pourrait s'expliquer par l'absence d'un consensus sur la définition des notions de gang, de membre de gang, d'activité de gang et d'ancien membre de gang (Bertot, Blais, Hamel, Hébert, Fredette et Savoie, 1999). Ceci étant, il est difficile d'établir un portrait clair et précis du phénomène. La plupart des écrits (Jankowski, 1991 ; Klein, 1995 ; Spergel, 1995 ; Hébert, Hamel, Savoie, 1997 ; Shelben, Tracy, Brown, 2001) présentent un portrait assez général sur le sujet. Et, très peu d'études se sont attardées à la vie après le gang.

Aucun consensus n'a donc été obtenu sur le portrait du phénomène et de ses composantes. De plus, la plus grande partie des recherches a été réalisée en sol américain. Il paraît dès lors pertinent de préciser les connaissances sur ce phénomène tel qu'il se dessine en sol québécois. Et ayant comme objet d'étude les gangs de rue, il nous paraît essentiel de s'adresser directement aux jeunes en les invitant à partager leurs connaissances et expériences liées aux gangs de rue pour tenter d'en dégager une communauté d'idées concernant le sujet à l'étude. Notre recherche a ainsi pour objectif général de préciser comment les jeunes contrevenants perçoivent l'univers des gangs et ses composantes. Pour y parvenir, des entrevues de groupes avec treize jeunes contrevenants ont été réalisées. Le contenu des entrevues devait nous permettre de dégager la communauté d'idées recherchée en confrontant les propos des participants entre eux et avec les écrits recensés.

De façon plus précise, le premier chapitre propose de mettre en évidence la tentative de plusieurs auteurs et chercheurs de cerner le phénomène des gangs de rue en distinguant ses différentes composantes : gang de rue, membre de gang de rue, activité de gang, ancien membre de gang et la vie après le gang. Le deuxième chapitre présente la méthodologie utilisée pour réaliser la collecte et l'analyse des données. Le troisième chapitre combine l'analyse des résultats et la discussion qui s'y rattache, laquelle se fait au fur et à mesure de leur présentation. L'analyse des données s'est effectuée en tentant de dégager une communauté d'idées ressortant du contenu des entrevues de groupe réalisées.

Nous relevons également les différences constatées dans le discours des participants.

Enfin, nous soulignons les convergences et les divergences notées entre les résultats obtenus dans le cadre de notre étude et ceux apparus dans les écrits recensés.

Ces connaissances pourraient avoir des implications sur les interventions concernant les gangs de rue, que ce soit pour aider les services policiers à identifier les membres de gang de rue ou pour soutenir les interventions mises en œuvre au sein des centres jeunesse concernant plus spécialement les jeunes membres de gang pris en charge par l'institution.

## **Chapitre 1**

**L'univers des gangs de rue comme on en traite dans les écrits**

Le phénomène des gangs de rue a suscité un intérêt grandissant de la part de la communauté des chercheurs au cours des dernières années, tout comme, nourri par un certain engouement médiatique, il a inquiété la population générale. De nombreux écrits ont donc été réalisés sur cette problématique, plus spécialement depuis les années 1980. Ce chapitre, basé sur une recension de ces écrits, vise à mettre de l'avant le travail fait par les auteurs dans le but bien cerner le phénomène, en distinguant les composantes suivantes : gang de rue, membre de gang, activités de gang, ancien membre de gang et la vie après le gang.

## **1.1 Parlant de gang de rue**

Les données portant sur les gangs de rue paraissent parfois contradictoires. Ceci pourrait s'expliquer par l'absence d'un consensus sur les notions de gang, de membre de gang et d'activités de gang (Hamel, Fredette, Blais, Bertôt, 1998). Ceci étant, il est difficile d'établir un portrait clair et précis du phénomène à l'étude. On peut néanmoins en dessiner les grandes lignes. Il sera toutefois important de voir ce portrait comme le reflet des tendances observées par les différents chercheurs qui s'y sont intéressés, et non comme un profil fixe.

### ***1.1.1 Définitions et typologie des gangs de rue***

Hébert et ses collaborateurs (1997) mentionnent que, pour bien décrire et définir la réalité des gangs contemporains, il faut tenir compte de trois éléments soit : le niveau d'organisation, le niveau de criminalité et le niveau de violence. Tenant compte de ces éléments, les mêmes auteurs proposent une typologie distinguant six catégories de gangs parmi lesquelles se classent les gangs de rue :

- les *pseudo-gangs* qui sont des groupes d'adolescents qui s'identifient aux gangs que l'on retrouve dans les grands centres urbains et tentent d'imiter les manières et les comportements de leurs membres. Les pseudo-gangs seraient temporaires et s'engageraient dans des actes illégaux mineurs ;

- les *gangs de territoire* qui sont constitués d'adolescents qui se préoccupent des questions de statut, de prestige et de protection de territoire. Ils seraient très peu structurés et leur niveau de violence peu élevé ;
- les *groupes de délinquants* formés principalement d'adolescents qui se livrent à des comportements qui violent la loi. Les actes qu'ils commettent seraient moins sérieux et moins violents que ceux commis par les gangs de rue ;
- les *gangs violents à visée idéologique* composés d'adolescents, de jeunes adultes et d'adultes dont les activités illicites sont commises dans le but de promouvoir et de défendre leurs croyances. Pour ce faire, ces gangs peuvent utiliser la violence à des fins idéologiques.
- les *gangs de rue* qui sont des groupes où l'on retrouve des adolescents et des jeunes adultes qui s'investissent dans des activités illégales ou criminelles qui peuvent atteindre un niveau élevé de violence. Leur structure organisationnelle varie d'un gang à l'autre ;
- les *organisations criminelles* qui comptent parmi leurs membres autant des jeunes que des adultes formant de petits groupes structurés, ordonnés et stables. La violence, pouvant être très élevée, serait un outil couramment utilisé par ces groupes.

Cette typologie doit être vue comme un continuum où les niveaux de violence et de criminalité sont d'un côté peu élevés et, de l'autre côté, très élevés.

Malgré ces efforts pour définir et classer les différentes catégories de gangs, le consensus est loin d'être obtenu.

Klein (2007), à l'instar de plusieurs autres avant lui, souligne que la ligne qui délimite un gang de rue d'un autre groupe quelconque peut être ambiguë et même arbitraire. Selon Klein (2007), quelques problèmes peuvent être soulevés en ce qui concerne la définition de gang. Tout d'abord, les recherches qui ont tenté de définir un gang se sont limités aux informations données par les quelques gangs qu'ils ont répertoriés pour réaliser leur étude. Ceci étant, les données colligées s'avèrent difficiles à généraliser aux autres gangs. Ensuite, il faut déterminer quels éléments devraient être utilisés pour définir un gang de rue. D'après la littérature, la plupart des personnes, sans les énumérer, qui se sont penchées sur la question « Qu'est-ce qu'un gang ? » se sont demandé quels éléments inclure ou exclure dans leur définition. Est-ce

que le nombre de membres est important ? Et la structure du gang ? Est-ce que les jeunes doivent s'identifier comme étant membres ? Est-ce qu'il faut tenir compte de l'âge des membres pour juger de l'existence d'un gang de rue ? Et est-ce qu'il faut se baser sur les comportements délinquants pour caractériser un gang de rue et le différencier d'un autre groupe de jeunes qui se livrent, ou non, à des activités délinquantes plus ou moins violentes ?

Klein (2007) propose de retenir la définition à la base de l'«Eurogang Program » qui, après d'intenses discussions, se formule comme suit : « A street gang is any durable, street-oriented youth group whose own identity includes involvement in illegal activity ». Selon Klein (2007), cette définition inclut les principaux éléments nécessaires pour définir un gang. Ainsi, un gang doit être durable à travers le temps ; donc même si certains membres le quittent, il continue d'exister. Il doit être orienté vers la rue, dans le sens où les membres passent la majeure partie de leur temps à l'extérieur de la maison, de l'école, du travail. Impliqués dans des activités délinquantes et criminelles, les membres doivent s'identifier, en tant que groupe, comme un gang pour en être un.

Tout en retenant la définition proposée par « The Eurogang Program », Klein (2007) note qu'elle exclue toutes les caractéristiques dites traditionnelles présentes dans d'autres définitions (âge, sexe, ethnicité des membres,...), qu'elle exclue également les gangs de motards et les groupes terroristes, alors qu'elle permet de distinguer les gangs de rue des autres groupes plus informels d'adolescents, délinquants ou non. Ce faisant, le gang devient, soutient l'auteur, un phénomène distinct et étudiable.

De leur côté, Curry et Decker (2003) répertorient six éléments permettant, selon eux, de définir un gang de rue :

- premièrement, de leur point de vue, la notion de groupe est indispensable, et, par groupe, les auteurs s'entendent pour dire qu'il faut compter beaucoup plus que deux personnes ;
- deuxièmement, l'utilisation de symboles permettrait de distinguer un gang de rue d'un autre type de groupe. Selon les auteurs, les gangs utilisent toutes sortes de symboles pour afficher leur appartenance (tenue vestimentaire, signes de main, bandeaux...).

Ces symboles ont un sens pour les personnes faisant partie des gangs de rue ;

- troisièmement, les auteurs nomment la communication soutenant que les membres de gangs développement toutes sortes de formes verbales et non verbales pour communiquer entre eux. Ils ont dès lors leurs propres mots et vocabulaire, leurs signes, leurs poignées de mains, leurs graffitis qui leur permettent de communiquer entre membres d'un même gang et de se distinguer des membres de gangs ennemis, car il faut faire partie du gang pour déchiffrer et comprendre ces formes de communication et ces symboles ;
- le quatrième élément permettant de définir un gang est sa persistance dans le temps ; le gang doit exister depuis un certain temps pour être reconnu comme tel ;
- l'appropriation d'un territoire est un cinquième élément que les auteurs soulèvent comme étant crucial dans certaines définitions. Toutefois, les auteurs constatent que certains gangs ne réclament pas nécessairement de territoire, mais rencontrent tous les autres éléments permettant de définir un gang. Les auteurs concluent qu'il ne s'agit donc pas d'un élément qui doit nécessairement être présent pour qu'il soit permis de reconnaître la présence d'un gang ;
- finalement, le sixième élément que les auteurs retiennent pour définir un gang est l'implication du groupe dans le crime. C'est ce dernier élément qui, ultimement, permettra de conclure à l'existence d'un gang de rue.

À travers leurs recherches, Curry et Decker (2003) ont interviewé et côtoyé un bon nombre de membres de gangs de rue. Ce qu'ils font ressortir de leurs études est que les membres utilisent deux principales dimensions pour définir un gang : l'implication dans des activités criminelles et les aspects culturels qui expliquent l'affiliation et font voir le groupe comme une famille aux yeux de ses membres. Ainsi, faire partie d'un gang serait avant tout commettre des crimes avec et pour le gang, soutiennent les membres interviewés par les auteurs. Dans le même ordre d'idées, quelques-uns référerait aussi à l'aspect d'organisation pour expliquer ce qu'est un gang, en le comparant à une entreprise. Ensuite, les participants à l'étude de Curry et Decker indiquent que les membres d'un gang sont là pour se soutenir dans le meilleur comme dans le pire, comme ce devrait être le cas dans une famille. Les auteurs signalent que dans les gangs hispaniques et latines, notamment, les aspects culturels conduisent à tisser des liens très serrés entre eux.

Esbensen, Winfree, He et Taylor (2001) notent encore deux critères qui ressortiraient d'une

majorité de définitions des gangs de rue : soit le fait qu'on parle de jeunes membres qui se trouvent dans une fourchette d'âge se situant entre dix ans et la jeune vingtaine, et le fait que, tout en se livrant à des actes qui violent les lois, ces jeunes optent pour des comportements « imprudents ».

Tout en relevant ces éléments communs à plusieurs définitions, Esbensen, Winfree, He et Taylor (2001) mentionnent que les experts ont encore de la difficulté à définir un gang et un comportement de gars de gang. Ils indiquent que l'absence de définition universelle engendre trois principaux problèmes. Tout d'abord, il devient difficile de faire un portrait actuel du problème des gangs de rue. Ensuite, ceci peut faire en sorte que le problème soit sous-estimé. Enfin, à l'opposé, cette situation pourrait conduire à surestimer le problème. Dans tous les cas, il en résultera un portrait erroné.

Il faut en outre considérer que le phénomène des gangs de rue évolue constamment et que de nouvelles définitions peuvent être de mise étant donné cette mutation (Tobin, 2008). Il s'avère, comme le souligne Tobin (2008), que la réaction vis-à-vis du phénomène des gangs dépend, dans une large mesure, de la définition utilisée pour le décrire : s'il est défini d'une manière essentiellement négative, s'appuyant avant tout sur les activités criminelles, les lois et les interventions seront teintées de cette image.

### ***1.1.2 La structure d'un gang de rue***

À l'issue de leur recension d'écrits, Hébert et ses collaborateurs (1997) résument bien l'ensemble des écrits concernant la structure d'un gang de rue. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons choisi cette structure parmi celles existantes. Les auteurs distinguent cinq catégories de membres :

- les membres centraux qui font partie du noyau dur. Ceux-ci ne seraient pas nombreux, mais nécessaires au gang, car ils assurent la stabilité de celui-ci et prennent les décisions importantes. Ce sont eux qui veilleraient au fonctionnement quotidien du gang.
- les membres périphériques qui ont un statut inférieur aux membres centraux, mais

participeraient de façon irrégulière aux activités du groupe.

- les membres flottants qui seraient plus des associés que des membres officiels. Ils permettraient aux membres centraux de profiter de certaines ressources dont ils disposent. Leur participation aux activités du gang serait sporadique, se réalisant lorsque leurs compétences particulières sont requises.
- les recrues qui sont des aspirants (*wannabe*) qui permettent de maintenir la taille ou le statut du gang. Finalement, les vétérans sont considérés comme membres même s'ils ne sont plus actifs. Ceux-ci peuvent être consultés lors de la prise de décisions et ils peuvent encore avoir une influence sur le groupe.

## **1.2 Les membres de gang de rue**

Quelles sont les raisons pour lesquelles des individus se joignent à un gang de rue? Comment se fait l'entrée dans un gang pour un nouveau membre? Comment identifier les membres de gang de rue? Sur quels critères se baser ? Qui sont-ils ? Voilà des questions sur lesquelles nous nous penchons dans cette section.

### ***1.2.1 Les raisons pour lesquelles les jeunes se joignent à un gang***

Une question se pose de façon récurrente dans les écrits pour les intervenants auprès des jeunes : pourquoi certains d'entre eux choisissent-ils de se joindre à un gang de rue? Les auteurs (notamment Jankowski, 1991 ; Spergel, 1995 ; Hébert et coll., 1997 ; Hamel et coll., 1998) reconnaissent que bien que les raisons évoquées par les jeunes pour entrer dans un gang de rue sont propres à chacun, souvent les mêmes reviennent.

Le premier contact avec le gang se faisant, on l'a vu, principalement par un réseau de connaissances, l'influence d'un membre de la famille ou d'un ami peut être un motif d'affiliation. Un frère plus vieux, un cousin ou quelques amis faisant partie des gangs, ajoutés à une attirance pour l'image que projettent les gangs, peut amener un jeune à y adhérer. D'autres jeunes mentionnent le besoin de protection comme motif d'affiliation. Ayant peur des

gangs présents dans leur quartier, ceux-ci se joindraient à un gang pour bénéficier de sa protection vis-à-vis de la menace pressentie. Cette perception de danger peut être amplifiée par des événements comme des menaces ou des blessures faites à un proche ou la mort d'un ami ou à soi-même, précipitant l'entrée du jeune dans le gang. Aussi, un bon nombre de jeunes se joindraient au gang parce qu'ils y voient une opportunité de s'enrichir. L'attrait de l'argent facilement gagné du fait des activités illégales, mais non moins lucratives, du gang constitue pour plusieurs, en effet leur principal voire leur seul motif d'association au gang, soutiennent les auteurs. Quelques-uns notent enfin que la recherche de plaisir et d'expériences excitantes peut amener des jeunes à vouloir rejoindre le gang.

Plus couramment, les auteurs (notamment Jankowski, 1991 ; Spergel, 1995 ; Hébert et coll., 1997 ; Hamel et coll., 1998), et plus spécialement ceux ayant adopté une approche qualitative faite d'entrevues en profondeur auprès de membres de gangs encore actifs ou anciens, soutiennent que le gang vient combler des besoins fondamentaux de reconnaissance et de valorisation.

Comme nous le verrons, ces jeunes vivent souvent à l'intérieur de familles dysfonctionnelles où les modèles parentaux sont déficients. Le gang devient alors pour eux une nouvelle famille où ils trouvent fraternité et acceptation. Le gang se révèle en effet un milieu où ils sont entourés de jeunes avec qui ils peuvent partager des intérêts communs et où plusieurs expériences positives sont vécues (Hamel et coll., 2004). Ces constatations amènent Hamel coll. (2004) à soutenir que, malgré les raisons *superficielles* que certains d'entre eux peuvent évoquer pour motiver leur entrée dans un gang, il y a, chez une majorité de jeunes membres de gangs, des besoins plus fondamentaux qu'ils tentent de combler en joignant le groupe.

### ***1.2.3 Le processus d'affiliation***

Nous l'avons déjà mentionné, l'affiliation à un gang apparaît, le plus souvent, comme étant temporaire et transitoire (Hamel et coll., 1998). Selon Hébert et ses collaborateurs (1997),

l'affiliation à un gang se fait d'après une séquence d'événements, de situations, de circonstances qui amènent le jeune à joindre progressivement le gang ; les jeunes ont un premier contact avec le gang, et peu à peu ce contact s'intensifie jusqu'au jour où le gang les recrute. L'engagement dans le groupe se fait d'ailleurs, nous le disions, par l'entremise d'un réseau de connaissances

Jankowski (1991) est d'avis que c'est le gang, et non l'individu, qui décide qui sera membre du groupe. Ce n'est toutefois pas parce qu'un jeune gravite autour des gangs de rue qu'il en deviendra membre, précise l'auteur.

Lorsque le recrutement est chose faite, l'étape suivante de l'intégration dans le gang serait l'initiation. Hamel et ses collaborateurs (1997) signalent que celle-ci varie d'un gang à l'autre pouvant prendre des formes comme de commettre un délit, battre un membre d'un gang rival, se faire battre par les membres de son propre gang. Une fois cette étape franchie, l'aspirant pourrait obtenir son statut de membre marquant son entrée dans l'univers des gangs de rue. Des travaux récents ont toutefois remis en cause l'existence systématique de l'initiation, qui pourrait même se révéler davantage une exception que la règle (Cousineau et coll., 2005).

### ***1.2.3 Quelques caractéristiques associées aux membres de gangs***

Les chercheurs se sont intéressés aux attributs caractérisant les membres de gangs de rue. Tracé à grands traits, il ressort de l'ensemble des études consultées que la majorité des membres sont des garçons, âgés de 14 à 25 ans. Au Québec, ils proviennent de communautés ethnoculturelles récemment installées (Bertot et coll., 1999). Comme ce sont pour la plupart de nouveaux arrivants, le statut socioéconomique de leur famille est plutôt faible (Grégoire, 1998). La supervision parentale est souvent déficiente et l'enfant mal encadré (Hébert et coll., 1997).

À partir de la recension effectuée au cours de leurs recherches sur les gangs de rue, Hébert et coll. (1997) tracent le portrait suivant des membres. Ce sont des jeunes qui présentent une

personnalité marquée par la fragilité. Ils ont un fort sentiment d'isolement, une faible estime de soi, un regard sinistre et noir sur la vie et ont tendance à rejeter les normes sociales. Ils éprouveraient plus de difficultés à se conformer aux exigences qu'impose la vie en société, seraient plus méfiants à l'égard des personnes en position d'autorité, seraient plus impulsifs et enclins à la violence et à la délinquance que les autres jeunes du même âge. En général, ils consommeraient davantage de façon abusive de l'alcool et des drogues. Au plan académique, ils essuieraient pour plusieurs un nombre élevé d'échecs. Les retards, les absences, les punitions, les suspensions, les expulsions et de faibles rendements scolaires sont des particularités présentes à leur dossier académique. La plupart des jeunes membres de gangs qui ont quitté les bancs de l'école l'ont fait, disent-ils parce que celle-ci ne les intéressait plus.

Au chapitre de leur réseau social, les écrits mentionnent que les membres de gangs de rue entretiennent des relations essentiellement avec des pairs délinquants (Le Blanc, 1994). La plupart de leurs amis sont ou ont été membres des gangs. La consommation de drogue et la délinquance sont aussi des caractéristiques courantes que l'on retrouve chez leurs pairs (Hébert et coll., 1997; Hamel et coll. 1998).

#### ***1.2.4 Comment les repérer***

Les connaissances concernant l'entrée dans le gang et les motifs conduisant les jeunes à s'y associer, on vient de le voir, sont relativement bien documentées. Pourtant, il reste difficile de trouver des traits communs permettant d'identifier clairement un membre de gang de rue. Dans leur recherche, Esbensen, Winfree, He et Taylor (2001) concluent que l'auto-révélation constitue une bonne façon, sinon la meilleure, pour identifier un membre de gang de rue. Un membre de gang de rue clame souvent son appartenance aux gangs, constatent les auteurs ; il ne s'en cache pas (Esbensen, Winfree, He et Taylor, 2001). Curry et Decker (2003) indiquent également que le meilleur moyen pour identifier un membre de gang, c'est que ce dernier s'identifie comme tel.

Dans le même ordre d'idée, Jackson et McBride (1986) notent qu'un membre de gang de rue est ordinairement fier de l'être. Il est fier de son gang, de ce qu'il représente, du quartier d'où

il vient et duquel se réclame le gang. Appartenir au gang issu de son quartier constitue un honneur pour lui et il n'a pas peur de le dire. Les auteurs mentionnent que c'est tellement important pour un membre qu'il va répondre avec fierté et sans hésitation à la question « Where are you from ? » qui constitue en fait une façon de sonder l'allégeance du jeune au gang du quartier. Jackson et McBride (1986) signalent aussi que cette question constitue une forme d'introduction pour s'aborder entre membres de gang de rue. Ils notent, à l'inverse, que cette question peut aussi engendrer des conflits, car il se peut qu'elle émane d'un membre d'un gang rival. Quoi qu'il en soit, selon Jackson et McBride (1986), cette question pourrait conduire, à tout le moins, à soupçonner la possibilité d'appartenance d'un jeune à un gang de rue.

Esbensen, Winfree, He et Taylor, (2001) et Curry et Decker (2003) soulignent aussi que de demander aux jeunes d'un quartier, au voisinage, aux professeurs quels jeunes, à leur connaissance, seraient impliqués dans un gang constitue une autre façon d'en identifier les membres. Mais tout comme Esbensen et coll. (2001), Curry et Decker (2003) considèrent que la manière la plus fiable d'identifier un membre de gang de rue réside dans l'autorévéléation. De son côté, Klein (2007) dit plutôt qu'il faut être prudent dans l'identification d'un membre de gang, il ne faut pas se fier qu'à un seul moyen pour les identifier. Comme le soulignent Curry et Decker (2003), il faut savoir distinguer entre un vrai membre et un « wannabe » qui s'avère être une personne qui imite les comportements et le style des gangs de rue sans en être officiellement un.

En somme, les auteurs (Jackson et McBride, 1986 ; Esbensen, Winfree, He et Taylor, 2001 ; Curry et Decker, 2003 ; Klein, 2007) s'entendent sur le fait qu'il faut s'appuyer sur plusieurs critères et moyens pour identifier, correctement, un membre de gang de rue. La mesure de l'auto révélation s'avère davantage utile en contexte de recherche que dans la pratique.

La façon de s'habiller a aussi longtemps été considérée comme un bon indice de l'appartenance à un gang de rue (Curry et Decker, 2003). Mais, depuis quelques années, les tendances vestimentaires populaires parmi les jeunes auraient tendance à se calquer sur celles des membres de gangs rendant plus risquée l'utilisation de cet indice pour juger de l'appartenance d'un jeune à l'univers des gangs. La prise en compte des tatouages se révélerait

plus sûre et pourrait même désigner le degré d'implication d'un membre au sein du gang, soutiennent Curry et Decker (2003).

Curry et Decker (2003) signalent que les départements de police constitueraient des bases de données contenant les noms de jeunes identifiés par eux comme membres de gangs. Toutefois, l'élaboration de ces bases de données s'appuierait souvent sur des informations non vérifiées, pouvant par conséquent se révéler fausses, ou encore ne pas tenir compte des changements qui se passent dans un gang. Elles pourraient donc se révéler inexactes, et entraîner des conséquences fâcheuses pour les individus victimes de fausses allégations. Pour sa part, Klein (2007) mentionne que les policiers identifient souvent beaucoup plus de membres de gang qu'ils en existent réellement parce qu'ils se basent sur les tatouages, l'habillement, les relations avec des membres de gang entretenues par les jeunes, pour les étiqueter comme tels. Il est aussi apparu que, fréquemment, lorsqu'un jeune quitte son gang, il continue d'être identifié comme un membre de gang dans les données policières et par les gangs rivaux également, ce qui risque de le mettre en danger (Klein, 2007).

Les répercussions peuvent en effet être énormes et dommageables pour les jeunes identifiés comme membres de gang alors qu'ils ne le sont pas ou plus, soutient Klein (2007). L'auteur précise qu'aux États-Unis, les tribunaux sont plus sévères avec les jeunes identifiés comme membres de gang qu'avec un autre jeune ayant commis le même crime dans un autre contexte que les gangs. L'auteur souligne également que dans le Code pénal américain, il n'y a pas de section ou de définition décrivant un jeune gravitant ou associé à un gang sans en être membre à part entière. Par conséquent, lorsque les sentences sont données aux aspirants (*wannabe*), elles le sont au même titre que pour les membres de gang en bonne et due forme.

Pour ces raisons, notamment, il paraît essentiel d'être en mesure de distinguer clairement un membre d'un non-membre de gang de rue.

### 1.3 Les activités des gangs de rue

Lorsqu'on examine les activités des gangs de rue montréalais, on réalise qu'elles ressemblent à celles des autres organisations criminelles actives au Québec, comme les motards (Bertot et coll., 1999). Voici quelques activités auxquelles ils s'adonneraient selon différents auteurs : l'extorsion, le prêt usuraire d'argent, le taxage (vol qualifié), la vente de marchandise volée, le trafic de stupéfiants, le trafic d'armes, le proxénétisme, l'opération de services d'escorte, la gérance d'établissements de danseuses exotiques ou de jeu, les menaces, l'agression physique, l'affrontement entre gangs rivaux, l'invasion de domicile, la fraude, le faux-monnayage et la contrefaçon de produits (Bertot et coll., 1998 ; Grégoire, 1998 ; Rapport annuel du Service canadien de renseignements criminels, 2006).

En examinant ces différentes activités, on constate que les gangs de rue montréalais ont une criminalité pour le moins polyvalente (Bertot et coll., 1999). Les auteurs soutiennent que si la plupart des gangs de rue montréalais touchent à diverses activités criminelles, il arrive que certains se spécialisent dans l'une ou l'autre. Pour certains, ce sera le trafic et la vente de stupéfiants alors que d'autres gangs vont se tourner vers la vente d'armes ou le proxénétisme.

Pour leur part, Jackson et McBride (1986) indiquent que les activités criminelles des gangs de rue ne sont pas seulement le fait de ce type de groupe. Selon ces auteurs, une grande proportion d'individus criminalisés, y compris parmi les jeunes contrevenants, s'adonnent à ce genre d'activités criminelles. Donc, nous ne pouvons pas avancer que tel crime ou telle activité est exclusivement liée aux gangs de rue.

D'un autre côté, les auteurs signalent que, dans bien des cas, les membres de gangs de rue ne s'adonnent pas uniquement à des activités criminelles. Decker et Van Winkle (1996) mentionnent que bon nombre d'entre eux passent la majeure partie de leur temps ensemble à « being 'normal' teenage or young adults : hanging out at each others' homes, in park, on street corner, at fast food joints, malls, skating rinks, bowling alleys and youth clubs ». Les jeunes qu'ils ont interviewés indiquent qu'ils écoutent la télévision, boivent de la bière, font

du sport, draguent les filles, etc. Comme le soulignent Decker et Van Winkle (1996 : 119): « In other words they ‘just act like teenagers’ with their friends, who (not so coincidentally) are also gang members ». La différence serait le potentiel de violence dont peuvent faire preuve les gangs qui est beaucoup plus élevé que pour n’importe lequel autre groupe (Jackson et McBride, 1986).

Klein (2007) présente une autre façon, que les statistiques criminelles, fort incomplètes selon lui, de faire le portrait de l’activité criminelle d’un gang de rue. Comme pour l’établissement de leur appartenance à un gang de rue, l’auteur propose d’utiliser l’auto révélation des membres quant à leur criminalité. L’auteur soutient alors que la précision de ce que l’on cherche, qui sera communiquée à l’interviewé, est très importante, car c’est sur celle-ci que les membres de gangs de rue vont s’appuyer pour rendre compte de leur activité criminelle.

Klein (2007) explique que certaines autorités policières et judiciaires vont qualifier les crimes de *crimes de gangs* en fonction du fait que le gang s’est fait une spécialité de ce type de crime ou encore parce que les crimes sont commis au bénéfice du gang. Alors que d’autres autorités policières et judiciaires vont s’appuyer sur le fait qu’il y avait un membre ou un associé du gang parmi les auteurs du crime ou qui en a été victime. La manière de colliger l’information sur la criminalité des gangs influencera grandement la prévalence qu’on lui reconnaîtra. Les statistiques officielles présentent une sous-estimation de l’activité criminelle des gangs, tout comme pour l’activité criminelle dans son ensemble (Klein, 2007).

La reconnaissance d’un crime de gang peut aussi s’appuyer sur le mobile soutenant sa commission. Dans ce cas, il y aura très certainement une sous-estimation des crimes commis par les gangs de rue parce que, note Klein (2007), il est difficile pour les autorités policières et judiciaires de prouver que le jeune a commis ce crime en lien avec le gang (trafic de stupéfiants, guerre de territoire, représailles, etc.). D’un autre côté, Klein (2007) explique que la vision voulant que la simple participation d’un membre ou d’un associé de gang à la commission d’un crime en fasse un crime associé aux gangs pourrait conduire à une surestimation du nombre de crimes reliés au gang, car le fait est beaucoup plus facile à prouver ; il faut seulement que l’agresseur et/ou la victime soient identifiés comme membre ou

associé du gang pour qu'on conclût à une activité de gang. Or, il arrive que, bien qu'ils soient reconnus pour être membres de gang, des jeunes commettent au moins une partie de leur criminalité pour leur propre compte (Klein, 2007). Pour l'auteur, cela signale l'importance de s'adresser aux jeunes contrevenants et de leur poser la question de ce que sont les activités d'un gang et à quel moment on devrait qualifier un crime comme étant le fait d'un gang, pour mieux circonscrire la nature et l'ampleur des activités de gangs.

#### **1.4 Quand un membre de gang devient un ancien membre**

Plaisir, argent, pouvoir, acceptation et valorisation, on l'a vu, sont des raisons qui amènent les jeunes à s'affilier à un gang de rue. Les aspirants membres (*wannabes*) sont attirés par l'image que les gangs de rue renvoient, ils veulent avoir le même mode de vie que les membres. Néanmoins, le passage dans les gangs est, généralement, temporaire et transitoire (Hamel et coll., 1998), ce qui veut dire qu'une majorité des jeunes, tôt ou tard, vont quitter l'univers des gangs de rue. De quelle façon peut-on quitter son gang et pour quelles raisons ? La section suivante se penche sur ces aspects de l'expérience des gangs.

##### ***1.4.1 Les raisons de quitter le gang***

Les raisons amenant à vouloir sortir d'un gang diffèrent peut-être d'un jeune à un autre dans leur spécificité, mais ce sont souvent les mêmes qui reviennent (Spergel, 1995; Decker et Van Winkle, 1996 ; Hébert et coll., 1997; Hamel et coll., 1998 ; Scott et Lauritsen, 2002). Ainsi, à travers les travaux des différents auteurs qui ont traité de l'expérience des gangs, on note que certains vont quitter les gangs n'ont pas par choix, mais parce qu'ils se sont faits arrêter ou ont été placés en centre de réadaptation. Dans ce cas, même si la sortie se fait alors de façon brusque, cela ne veut pas dire que, dans leur tête, ils ont vraiment quitté le gang. Pour d'autres jeunes, une prise de conscience se ferait graduellement, les amenant à réaliser que ce n'est pas un mode de vie qui leur convient (Spergel, 1995; Decker et Van Winkle, 1996 ; Hébert et coll., 1997; Hamel et coll., 1998 ; Scott et Lauritsen, 2002). D'autres encore, prenant conscience de toute la violence qui les entoure, constateraient que la protection qu'ils recherchaient et pensaient avoir trouvé au début de leur affiliation au gang, n'est pas ou plus

efficace. Certains jeunes mentionnent avoir été victimisés, d'autres ont peur de l'être ou encore ont été témoins d'événements impliquant une grande violence (Spergel, 1995; Decker et Van Winkle, 1996 ; Hébert et coll., 1997; Hamel et coll., 1998 ; Scott et Lauritsen, 2002).

Parmi ceux qui se sont spécifiquement intéressés aux raisons évoquées par les membres de gangs pour mettre fin à leur affiliation, Scott et Lauritsen (2002) soutiennent que les raisons pour quitter le gang sont principalement liées à la violence. En effet, leur recherche montre que le niveau élevé de violence du gang et du mode de vie qui s'y rattache seraient parmi les principaux facteurs de désaffiliation. Ceci surviendrait plus particulièrement lorsque les jeunes ont vécu personnellement une expérience de violence, ils ont peur d'en être victimes ou ils ont été menacés de l'être. Des membres de leurs familles ont aussi pu être victimes d'actes de violence de la part du gang ou en être menacés.

Des jeunes ont aussi simplement déménagé de leur quartier, ce qui les aurait physiquement éloignés de leur gang. D'autres enfin ont indiqué avoir quitté leur gang pour prendre soin de leur enfant et voir à leurs obligations familiales (Hébert et coll., 1997; Hamel et coll., 1998 ; Scott et Lauritsen, 2002).

De son côté, Jankowski (1991) fait ressortir six facteurs susceptibles d'expliquer la sortie du gang. Il y aurait l'âge, car en vieillissant un processus de maturation s'instaure chez la personne qui l'amène à vouloir passer à autre chose. De même, le fait de se trouver un travail pourrait faire en sorte que le membre quitte l'univers des gangs de rue. Pour certains, une période d'incarcération plus ou moins prolongée conduirait à la sortie du gang. Plus exceptionnellement survient le décès de la personne, lié ou non aux activités de gang. Enfin, le membre pourrait se joindre à une autre organisation criminelle ou, a contrario, le gang pourrait signifier son intention de se dissocier du membre faisant qu'il ne verrait d'autre choix que de le quitter.

En définitive, les raisons de quitter le gang dévoilées par les auteurs à partir de leurs recherches auprès des membres sont multiples, mais se recourent d'une étude à l'autre. Pour bien comprendre ce moment final de leur expérience auprès des gangs, il appert qu'il est

important de considérer le processus qui les a amenés à se joindre au gang ainsi que l'expérience qu'ils y ont vécue. La sortie du gang serait effectivement vécue différemment selon la trajectoire de vie et l'expérience vécue au sein des gangs.

Des auteurs (Hamel et coll., 1998 ; Fredette, Proulx et Hamel, 2000) notent enfin que, malgré toutes les raisons qui peuvent conduire un jeune à vouloir quitter son gang, son cheminement vers la sortie va dépendre de son désir réel, de sa volonté et de sa détermination à le quitter, d'un côté, et du soutien qu'il recevra pour appuyer sa démarche, d'un autre côté.

#### ***1.4.2 Le processus de désaffiliation***

Très peu d'écrits ont été réalisés sur le processus de désaffiliation constatent tour à tour Spergel (1995) Sheldon, Tracy et Brow (2001) et Scott et Lauritsen (2002). Et, ceux qui se sont intéressés au sujet ont produit des travaux essentiellement descriptifs (Scott et Lauritsen, 2002). Rares sont ceux qui ont adopté un point de vue compréhensif. Malgré tout, les études réalisées permettent de dégager certaines tendances marquant le processus de désaffiliation.

Dans leur étude menée en sol américain, Decker et Van Winkle (1996) soulignent qu'il est difficile de déterminer quand une personne devient un ancien membre de gang de rue. Est-ce qu'il faut qu'elle arrête de commettre des délits avec le gang? Est-ce qu'elle doit ne plus avoir de contact avec lui? Est-ce qu'elle peut quand même fréquenter son gang de temps en temps sans participer à ses activités criminelles? Ceci nous amène à constater à quel point la notion d'ancien membre de gang de rue comme celle de membre de gang n'est pas bien définie.

Dans leur étude, Scott et Lauritsen (2002) posent directement la question aux jeunes répondants de leur échantillon : « comment en êtes-vous venus à quitter le gang ». La majorité d'entre eux répondent avoir simplement quitté, qu'il n'y aurait pas une façon particulière de faire, et qu'il ne s'est rien passé par la suite. À l'inverse, quelques participants mentionnent avoir été menacés par les membres de leur propre gang après l'avoir quitté. Un petit nombre rapportent s'être battus avec un membre de leur gang pour officialiser leur départ ou être déménagés dans une autre ville afin d'établir une coupure définitive. À la lumière de ces

résultats, les auteurs concluent que quitter un gang ne découle pas d'un processus spécifique et d'étapes définies. Le tout se ferait de façon graduelle et serait vécu différemment par chaque personne.

Spergel (1995) observe que certaines circonstances peuvent faciliter la sortie, comme le fait de ne pas avoir appartenu longtemps au gang et avoir fait partie d'un gang peu organisé ou dont les liens entre les membres sont faibles. Devant ce propos, il apparaît essentiel de contextualiser la sortie des membres pour bien en comprendre le processus, ce qui revient à bien connaître les raisons qui les ont conduits à s'affilier au gang, l'expérience qu'ils y ont vécue en tant que membres et les motifs qui les ont incités à voir en sortir.

De leur côté, Hamel et coll. (1998) avancent que le départ du gang est une étape qui peut s'avérer très difficile, surtout pour ceux qui étaient très haut placés dans le gang ou qui n'avaient que le gang comme lien d'attachement. Les auteures parlent d'une véritable peine d'amour, d'une rupture, voire d'un deuil. Il faut se rappeler que différentes études ont montré que le gang est souvent perçu par les membres comme un lieu où plusieurs de leurs besoins sont comblés, allant pour certains jusqu'à représenter pour eux une famille de remplacement. Il devient dès lors difficile d'envisager de vivre sans « sa famille » ; lorsqu'on voit le gang comme étant irremplaçable (Fredette, Proulx, Hamel, 2000).

## **1.5 La vie après le gang**

Une fois qu'ils ont quitté le gang, la majorité des jeunes doivent se reconstruire et se refaire une vie. C'est une étape qui peut s'avérer très difficile surtout, nous le mentionnions, pour ceux qui étaient haut placés dans le gang ou qui n'avaient que le gang comme lien d'attachement. Des jeunes auraient ainsi coupé les liens ou se seraient éloignés de leur famille, leurs amis et de l'école pour se joindre le gang. La distance ainsi prise avec son « ancienne vie » créerait un vide autour des membres sortants. Lorsqu'ils espacent leurs contacts avec le gang jusqu'à les couper complètement, ils se retrouvent souvent seuls, sans famille, amis ou autres ressources vers qui se tourner.

Ceux qui décident de sortir des gangs peuvent aussi faire face à divers obstacles, notamment la menace persistante des membres de gangs ennemis. En effet, bien qu'une personne quitte son gang, elle reste un membre pour les gangs rivaux (Decker et Van Winkle, 1996). Même que certains d'entre eux peuvent être tentés de retourner dans leur gang par peur de représailles.

S'en remettant aux résultats de deux de leurs recherches auprès d'adolescents et d'adolescentes ayant fait l'expérience des gangs de rue, Hamel et coll. (2004) mentionnent qu'en effet les jeunes qui décident de sortir des gangs de rue vivent un fort sentiment d'insécurité. Cette crainte viendrait principalement des gangs rivaux qui ne savent pas que le membre a quitté son gang – ou n'y croient pas. Bien que les représailles soient rares, soutiennent les auteurs, la peur, elle, est bien réelle pour ceux qui se désaffilient de ces groupes.

Decker et Van Winkle (1996) de leur côté mentionnent que la perception que ce font les représentants des institutions sociales du jeune connu pour avoir appartenu à l'univers des gangs de rue demeure aussi souvent la même lorsque celui-ci tente d'en sortir, dans le sens où, lorsqu'un jeune entreprend de quitter son gang, et même lorsqu'il y parvient, il continue d'être « fiché » membre de gang aux yeux des autorités policières, scolaires ou autres. Il risque alors de continuer à être traité comme un membre de gang et d'en subir les conséquences même s'il n'en fait plus partie.

Les jeunes qui décident de sortir des gangs font encore face à d'autres obstacles. Hamel et coll. (2004), entre autres, soutiennent que l'argent facilement et grassement « gagné » est monnaie courante pour les membres de gang de rue. Une fois sorti de cet univers, selon toute vraisemblance, le jeune ne pourra pas se procurer autant d'argent de façon légale : « aucun travail honnête ne pourra rivaliser avec ce que ces jeunes ont connu dans les gangs, sur le plan financier », soutiennent les auteurs (p. 78).

Telle est la réalité des jeunes en processus de désaffiliation : ils ont connu un mode de vie où l'argent se gagne facilement, en faisant peu d'efforts, et ils se retrouvent devant une réalité où

l'argent doit être gagné durement. En outre, avant même de se trouver un travail, les jeunes se heurtent au fait qu'ils n'ont pas, dans bien des cas, terminé leurs études secondaires et donc ne répondent pas aux critères d'embauches de bon nombre d'emplois intéressants.

En conséquence, soulignent Hamel et coll. (2004 :84) :

Le retour à la communauté et à la vie normale n'est donc pas gagné d'avance pour ces jeunes qui sont généralement en âge de travailler, mais qui, pour la plupart, n'ont pas terminé leurs études secondaires et se voient, pour cette raison, dirigés vers des programmes spéciaux, centrés sur l'employabilité. Ces jeunes hésitent souvent à s'y engager parce qu'ils ne croient pas sincères ceux qui en sont responsables /.../ En effet, en règle générale, ces jeunes voient les adultes comme faisant partie de leurs problèmes et ont bien du mal à envisager comment ces adultes pourraient faire partie de la solution.

L'important, concluent les auteurs, est de : « faire en sorte que les jeunes s'attachent et s'intègrent à la société comme ils s'attachent et s'intègrent aux gangs » (p. 114). Ce qui devrait se faire, ajouterions-nous, avant même que ceux-ci soient attirés par les gangs et recrutés par les gangs. C'est, dès lors, vers la prévention qu'il faut se tourner.

## **1.6 La prévention de l'affiliation et le maintien de la désaffiliation**

Decker et Van Winkle (1996) ont demandé aux jeunes interviewés dans le cadre de leur étude ce qui pourrait freiner l'affiliation au gang de rue. Les auteurs ont répertorié quatre façons de faire relevées par les jeunes eux-mêmes :

- décrire aux plus jeunes la réalité de la vie dans un gang - par exemple que d'anciens membres aillent discuter de leur vécu dans les gangs, de la violence qu'on y retrouve ou d'autres aspects négatifs des gangs de rue
- réserver des sanctions plus sévères aux membres de gangs de rue se livrant à des actes criminels
- que les parents surveillent et disciplinent davantage leur enfant pour éviter qu'ils dérapent.

- fournir plus d'opportunités, comme des centres communautaires pour faire du sport à proximité des zones névralgiques, ou des emplois aux jeunes qui sont désintéressés par l'école.

Certains affirment toutefois, qu'en définitive, malgré toutes les initiatives mises en place, rien ne peut prévenir l'adhésion aux gangs de rue.

De leur côté, Hamel et coll. (2004) formulent des recommandations pour soutenir les interventions auprès des jeunes qui s'engagent dans un processus de désaffiliation. Tout d'abord, les auteurs signalent qu'il faudrait offrir un suivi individuel pour soutenir les démarches d'employabilité ou autres entreprises par les jeunes. Même après leur intégration sur le marché du travail, ils devraient se voir offrir un accompagnement pour éviter qu'ils abandonnent.

Ensuite, les auteurs soulignent que les programmes offerts aux jeunes membres de gangs en processus de réintégration devraient faire preuve de plus de souplesse. Par exemple, ils devraient permettre aux personnes d'intégrer graduellement le marché du travail ou encore offrir des rencontres d'accompagnement avec un superviseur. Dans le même esprit, les auteurs soutiennent que les programmes mis en place plus spécialement pour les membres de gangs de rue devraient prendre en considération les besoins spécifiques de ces jeunes, notamment que ceux-ci ont besoin d'expérimenter avant de faire le saut définitif vers leur nouvelle vie.

Aussi, les auteurs soulèvent le besoin qu'ont les membres de gang de rue de parler de leur expérience et mentionnent qu'il ne faut pas brimer ce besoin de s'exprimer, car cela les aiderait à prendre une part active dans leur démarche et de procéder aux changements nécessaires à leur réintégration sociale. Hamel et coll. (2004) avancent que : « Ils y parviendront notamment en s'exprimant librement sur ce qu'ils ont vécu et en usant de leurs véritables forces, celles dont les gangs ont bénéficié, à d'autres fins» (p. 108).

## 1.7 Problématique

Plusieurs chercheurs (Trasher, 1927 ; Jankowski, 1991 ; Knox, 1993 ; Klein, 1995 ; Spergel, 1995 ; Hébert et coll., 1997 ; Hamel et coll., 1998 ; Esbensen, 2001 ; Sheldon et coll., 2001 ; Curry et Decker, 2003 ; Tobin, 2008, pour n'en nommer que quelques-uns) ont proposé des définitions visant à mieux cerner le phénomène des gangs et, ainsi, avoir des critères communs pour le décrire et y faire face. Un examen de ces définitions a vite fait de montrer qu'aucun consensus n'a vraiment été atteint sur les notions de gang, membre de gang, activités de gang, ancien membre de gang (Hamel et coll., 1998). Par ailleurs, peu de chercheurs se sont questionnés sur la vision ou l'expérience qu'ont les jeunes de la vie après le gang. Et sur l'ensemble de ces dimensions du phénomène des gangs de rue, la perspective des jeunes contrevenants a rarement été entendue. Il s'avère donc pertinent de réaliser une étude visant à mieux définir, en le précisant, comment les jeunes contrevenants perçoivent l'univers des gangs de rue et ses composantes, ceci, entre autres, pour établir jusqu'à quel point ceux-ci partagent, ou non, l'ambiguïté des chercheurs.

La recension des écrits a mis en évidence l'importance de définir ces notions de gangs, membres de gangs et activités de gangs, vu les nombreuses répercussions de leur prise en compte. Le phénomène des gangs de rue étant en constante transformation (Hamel et coll., 2004), ces définitions doivent être à jour pour bien présenter la réalité actuelle et préciser les actions à entreprendre en fonction de cette réalité contemporaine. C'est à partir des définitions mises de l'avant par les auteurs que la société, tout comme les intervenants des milieux judiciaires, policiers, sociaux, scolaires et communautaires se font une tête quant à l'importance du phénomène, la nécessité d'y réagir et la façon de s'y prendre. Ces données deviennent ainsi une référence pour les policiers lorsqu'ils cherchent à identifier les membres de gang de rue, pour la justice lorsqu'elle juge des individus comme étant membre de gang de rue, et pour les intervenants qui doivent mettre en place des programmes de réhabilitation pour les jeunes identifiés comme tels.

Dans le cadre de notre recherche, il s'agira de préciser comment les jeunes contrevenants

perçoivent l'univers des gangs et ses composantes. Pour ce faire, nous allons nous adresser exclusivement aux jeunes contrevenants masculins étant donné qu'ils sont encore largement surreprésentés parmi les membres de gangs, et que leur réalité est, globalement, fort différente de celle vécue par les jeunes filles qui s'y retrouvent (Grégoire, 1998 ; Fournier, 2004).

Cette recherche s'inscrit dans une perspective phénoménologique qui veut décrire ce phénomène à partir de la façon dont les jeunes contrevenants l'envisagent, selon qu'ils en soient plus ou moins près. Sans prétendre arriver à un consensus, nous visons à dégager une communauté d'idées à partir de la perception des jeunes contrevenants sur les thèmes abordés. Notre recherche se distingue, en outre, par sa méthodologie. Peu d'études ont en effet été réalisées sur les gangs de rue à l'aide de l'entretien de groupe. En fait, nous n'en connaissons qu'une, soit celle de Descormiers (2008), qui cherchait à élucider la structure relationnelle des membres de gangs.

Un autre aspect qui distingue notre étude de celles déjà réalisées est que nous avons l'intention de faire un portrait de la vie des jeunes après la sortie du gang, que ce soit comme elle est vécue, pour ceux qui en font l'expérience, ou comme elle est envisagée : est-ce que, selon eux, il est facile de refaire sa vie ? Est-ce qu'il y a des étapes à franchir ? Est-ce possible de trouver de l'aide ? Est-ce que l'étiquette de membre de gang de rue demeure toujours présente ? Nous nous intéressons plus spécialement à ces aspects que nous considérons être partie intégrante de l'expérience des gangs dont certains auteurs (Jankowski, 1991 ; Decker et Van Winkle, 1996 ; Hamel et coll., 1998 ; Curry et Decker, 2003 ; Hamel et coll., 2004) ont traité, sans toutefois s'y être intéressés spécifiquement.

Enfin, mentionnons que la plupart des recherches que nous avons identifiées et citées dans la recension des écrits ont été effectuées en sol américain. Très peu d'études ont été faites en territoire montréalais et même au Québec. L'ampleur qu'y prend le phénomène des gangs, qui paraît s'être développé rapidement au cours des dernières années, renforce la pertinence de notre recherche qui pourrait être d'une grande utilité pour les intervenants travaillant avec les jeunes contrevenants. En effet, ils auront ainsi une meilleure compréhension des perceptions des jeunes concernant l'univers des gangs et ses principales composantes permettant, éventuellement, de concevoir des interventions qui tiennent compte de ces perceptions qui,

dans bien des cas, pourraient influencer la conduite des jeunes et leur réceptivité à l'intervention abordant le phénomène des gangs en territoire montréalais.

## **Chapitre 2**

### **Méthodologie :**

**des groupes de discussion avec des jeunes contrevenants**

Ce chapitre a pour objet de présenter les moyens utilisés pour réaliser l'objectif de notre étude. Nous rappellerons d'abord en quoi consiste l'objectif général de celle-ci et les objectifs spécifiques qui s'y rattachent. Pour atteindre ces objectifs, nous avons opté pour la méthode des groupes de discussion. Nous préciserons en quoi consiste cette méthode de cueillette de données et pourquoi nous avons opté pour celle-ci, avant d'expliquer comment les participants ont été recrutés et comment se sont déroulés les groupes de discussion menés avec eux.

## **2.1 Objectifs général et spécifiques de l'étude**

L'objectif général de cette étude est de définir et préciser comment les jeunes contrevenants perçoivent l'univers des gangs et ses composantes. Cet objectif général se découpe en cinq objectifs spécifiques :

- connaître la représentation que se font les jeunes d'un gang de rue ;
- connaître leur représentation d'un membre de gang de rue ;
- connaître leur représentation des activités de gang, délinquantes ou autres ;
- connaître leur représentation d'un ancien membre de gang de rue ;
- dresser un portrait de la vie après le gang telle qu'ils l'envisagent.

## **2.2 La réalisation de l'étude**

### ***2.2.1 Le choix d'une méthode : l'entretien de groupe ou groupe de discussion (focus group)***

Une approche qualitative nous est apparue comme étant le choix le plus approprié pour atteindre les objectifs que nous visons. En effet, une telle approche permet une étude en profondeur de la réalité des interviewés (Poupart et Lalonde, 1998). Cette approche permettra plus précisément, dans le cadre de la présente étude, d'analyser les perceptions des jeunes de leur propre point de vue.

Notre objectif de recherche étant centré sur la représentation et la perception qu'ont les jeunes contrevenants de différentes dimensions se rapportant au phénomène des gangs, il paraissait tout à fait adéquat, voire incontournable, de les laisser s'exprimer.

Cette approche a déjà été utilisée à partir d'entrevues individuelles menées auprès des jeunes par Jankowski, (1991), Hamel et coll. (1998), Decker et Lauritsen (2002) et Curry et Decker (2003), pour n'en nommer que quelques-uns. Nous souhaitons innover en nous donnant pour mode de collecte des données la réalisation de groupes de discussion réunissant quelques jeunes contrevenants autour de notre sujet d'étude. Descormiers (2008), nous l'indiquons plus tôt, a été pionnière en la matière réalisant son étude sur la structure relationnelle des gangs de rue par l'entremise des groupes de discussion menés auprès des jeunes pris en charge par le CJM-IU. Cette méthode de collecte de données lui a permis de confronter les propos des participants entre eux sur le champ et avec les informations trouvées dans la recension d'écrits réalisée sur son sujet. Ainsi, elle a pu dégager une communauté d'idées issues des groupes de discussion et offrir un nouveau regard sur le sujet. Son expérience devenait dès lors, pour nous, un exemple à suivre.

### ***2.2.2 La constitution de l'échantillon***

Notre intérêt s'est en premier lieu porté vers la population juvénile, car la majorité des membres de gang de rue sont des adolescents (Hébert et coll., 1997). C'est, plus précisément, parmi les jeunes contrevenants que l'on trouverait la plus grande partie, sinon la totalité, des membres de gangs de rue juvéniles. Pour ces raisons, nous nous sommes tournée vers la population juvénile des adolescents hébergés en centre de réadaptation en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) pour former l'échantillon des jeunes interviewés dans le cadre de notre étude. C'est finalement grâce à la collaboration du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire que cette recherche a pu être réalisée. La population que nous avons ciblée se trouve principalement hébergée dans ses installations. En outre, c'est un milieu où la recherche sur les gangs de rue est favorisée et supportée.

La technique d'échantillonnage retenue dans le cadre de cette étude est celle du tri expertisé (Angers, 1992). Ceci étant, pour constituer l'échantillon des jeunes qui seraient appelés à participer à notre étude, nous avons eu une première rencontre avec l'agent de planification et de programmation en recherche<sup>1</sup> du Centre d'expertise sur la délinquance des jeunes et les difficultés du comportement du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. Nous avons discuté avec lui du projet, de sa faisabilité ainsi que des conditions de sa réalisation. Celui-ci nous a référée à la représentante gang du site d'hébergement de Cité des Prairies du Centre jeunesse de Montréal-institut universitaire désignée responsable du suivi de notre projet. C'est elle qui nous a dirigée et chapeauté pendant toute la durée de la cueillette de données. Elle a été d'une aide cruciale pour le recrutement des participants et nous a permis de réaliser l'ensemble des groupes de discussion dans les meilleures conditions.

Concrètement, la représentante gang nous a dirigée vers trois unités d'hébergement où nous avons approché les intervenants en leur présentant les principaux éléments de la recherche, à savoir ses objectifs, la méthodologie envisagée ainsi que les critères de sélection des jeunes. Par la suite, nous avons été invitée à présenter aux jeunes contrevenants hébergés dans ces unités le but et la façon de mener notre recherche en vue de solliciter leur participation, leur intérêt à participer devant nous être communiqué par l'intermédiaire des intervenants chargés de leur suivi.

Les participants ont ainsi été sollicités lors d'une tournée que nous avons faite avec la représentante Gang dans chacune des trois unités A, B, et C<sup>2</sup> visées pour le recrutement de l'échantillon où, dans un premier temps, un certain nombre de jeunes participants potentiels avaient été identifiés par les intervenants. Nous avons ensuite, sous sa supervision, sollicité les garçons. À cette occasion, nous avons remis aux intervenants, les formulaires d'information et de consentement pour les participants majeurs qui se montraient intéressés à participer à l'étude. Dans le cas des participants mineurs, deux formulaires, l'un s'adressant à eux et l'autre à leurs parents, devaient être distribués. Nous avons demandé aux intervenants de faire signer les jeunes et leurs parents lors des visites de fins de semaine pour qu'à la première rencontre nous ayons en main l'accord de tous les participants.

---

<sup>1</sup> Pour des raisons de confidentialité et afin d'éviter que des participants soient identifiés, nous ne nommons pas les personnes impliquées dans le recrutement de notre recherche.

<sup>2</sup> Pour des raisons de confidentialité, nous taisons les noms des unités d'hébergement participantes.

Nous sommes consciente que cette méthode d'échantillonnage ne permet pas d'obtenir un échantillon représentatif de la population à l'étude. Il reste néanmoins que cette technique permet de surmonter plusieurs écueils, dont le plus important est certainement de pouvoir identifier et approcher des jeunes contrevenants.

La participation à cette recherche est volontaire, faisant que si un jeune ou sa famille décide de se cesser d'y participer, ils peuvent le faire à tout moment sans problème et sans conséquence. Si des informations avaient déjà été recueillies les concernant, elles ne seront pas utilisées.

Le protocole de recherche est plus globalement soumis aux normes édictées par le Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal<sup>3</sup> et par le comité scientifique et éthique du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. Nous avons envoyé à cette dernière instance, en octobre 2009, les documents requis. Nous avons reçu une réponse favorable en janvier 2010. L'étude pouvait alors formellement débiter.

### ***2.2.3 Quelques caractéristiques de l'échantillon***

Comme nous l'avons mentionné précédemment, notre échantillon est composé exclusivement de jeunes contrevenants masculins se retrouvant en garde fermée ou ouverte en vertu de la LSJPA. L'âge des participants se situe entre 15 et 18 ans.

Lors de la collecte de données, nous avons choisi de retenir des participants présentant seulement un léger écart d'âge afin d'échapper à un possible *conflit de générations* se reflétant sur la perception du phénomène des gangs de rue et ses composantes, ce qui aurait pu être le cas si notre échantillon aurait été composé de jeunes de 16 à 25 ans. En effet, Hamel et coll. (2004) mentionnent que le phénomène des gangs de rue s'est transformé rapidement depuis

---

<sup>3</sup> Voir le document électronique à cet effet sur le site Internet suivant du Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences (CÉRFAS) : <http://www.fas.umontreal.ca/recherche/ethique/documents.html> sous la rubrique *Document d'information sur les formulaires de consentement*, page 5), consulté le 1<sup>er</sup> août 2012

quelques années.

Nous voulions ainsi éviter une trop grande disparité dans la façon de voir l'univers des gangs et ses composantes, due au fait qu'on y aurait été associé à des moments trop différents. Notre objectif est d'avoir un point de vue actuel sur le sujet. De cette façon, les intervenants travaillant auprès des jeunes contrevenants auront des outils et des moyens plus à jour pour les épauler dans leur démarche d'aide à la réhabilitation et à la réinsertion sociale des jeunes.

Au moment où nous avons réalisé les groupes de discussion, le consentement des parents pour les participants mineurs, quel que soit leur âge, était obligatoire. Comme ce ne sont pas tous les parents qui savent que leurs enfants sont membres de gang de rue, nous n'avons pas exigé que les participants à l'étude se révèlent comme tels. Nous ne voulions pas que les jeunes se retrouvent face à un dilemme et qu'ils refusent de participer à notre étude pour éviter d'avoir à dévoiler à leurs parents leur association aux gangs de rue. Nous ne pouvons donc pas affirmer que tous les participants aux groupes de discussion sont ou ont déjà été membres de gangs. La caractéristique commune aux participants est qu'ils sont tous des jeunes contrevenants, donc qu'ils ont tous été reconnus coupables d'une infraction au Code criminel en vertu de la LSJPA, que leur activité délinquante ait été ou non liée aux gangs de rue.

#### ***2.2.4 La collecte de données***

La collecte des données a démarré en janvier 2010. Nous avons rencontré chaque groupe deux fois. La deuxième rencontre a permis de faire le point avec les participants sur les données recueillies dans un premier temps. De cette façon, nous avons pu valider les analyses préliminaires réalisées sur le matériel initialement fourni par les jeunes répondants, tout en leur laissant la possibilité d'ajouter des informations sur les sujets abordés, s'ils voulaient en nuancer certaines, ou s'ils considéraient que tout n'avait pas été dit sur l'une ou l'autre des dimensions traitées lors du premier groupe de discussion.

Bien qu'il n'y ait pas de consensus quant au nombre de participants idéal à inclure dans les

groupes de discussion, mode de collecte des données retenu aux fins de notre étude, Morgan (1992a) propose un nombre restreint lorsque les thèmes abordés sont plus personnels et potentiellement émotifs, et un nombre plus élevé lorsque les thèmes sont plus généraux.

En lien avec la problématique des gangs de rue, Descormiers (2008), qui a réalisé sa recherche sur la structure relationnelle des membres de gangs, propose un maximum de cinq participants par groupe afin de maximiser la gestion du groupe et l'implication des jeunes. Nous inspirant de son expérience, nous avons réalisé trois groupes de discussion comprenant chacun de quatre à cinq jeunes contrevenants. Ce nombre nous paraissait raisonnable pour recueillir les données nécessaires à la réalisation de notre objectif de recherche et atteindre un certain niveau de saturation empirique, au moins sur les principales dimensions à l'étude (Pires, 1997).

Lors du premier contact avec les participants, nous prenions le temps de leur expliquer individuellement les objectifs de l'étude et de répondre à leurs questions en regard de celle-ci. Nous leur avons expliqué que les rencontres allaient être enregistrées sur bande audio, avec leur consentement. Nous avons mis l'emphase sur la confidentialité de leur identité en lien avec les informations qu'ils allaient nous transmettre à travers les rencontres. Nous leur avons aussi indiqué qu'il n'y avait pas de *récompense* à attendre de cette participation, autre que leur contribution à l'avancement des connaissances sur le phénomène de gang.

Nous avons réalisé trois groupes de discussion comprenant chacun de quatre à cinq jeunes contrevenants provenant de milieux de garde fermée ou ouverte. Comme mentionné plus haut, chaque groupe a été rencontré deux fois et chaque rencontre a été d'une durée d'une heure à une heure 30 minutes. La première rencontre a exploré cinq thèmes reflétant les objectifs spécifiques de l'étude, à savoir: 1) ce qu'est un gang de rue; 2) un membre de gang; 3) des activités de gang; 4) un ancien membre de gang; et 5) la vie après la gang, du point de vue des jeunes participants aux groupes de discussion. Chaque thème a été présenté et les participants ont eu la possibilité d'en discuter pour une durée de 15 à 20 minutes avant de passer au thème suivant.

Lors du déroulement de chaque groupe de discussion, une éducatrice était présente en cas de besoin. Par là, nous faisons référence à des émotions plus ou moins agréables que pourraient vivre les jeunes en se remémorant des souvenirs douloureux ou désagréables, à des réactions déplacées ou des propos inadéquats pouvant nuire au bon déroulement des discussions. Elle ne pouvait toutefois pas intervenir sur la matière traitée dans le groupe de discussion, ceci essentiellement pour éviter d'influencer le point de vue exprimé par les jeunes.

Une fois chaque groupe de discussion rencontré une première fois, nous avons fait une première analyse des informations recueillies. Dans un intervalle d'un mois, chaque groupe de discussion a été rencontré une deuxième fois. Nous avons présenté une synthèse des résultats généraux obtenus dans l'ensemble des groupes participants à chacun des groupes, donc les résultats des groupes A+B+C ont été présentés indistinctement au groupe A, ensuite au groupe B puis au groupe C. Cette deuxième rencontre a été divisée de la même façon que la première, c'est-à-dire que cinq thèmes ont été abordés entre 15 à 20 minutes chacun. Cette deuxième rencontre a permis de confronter les perceptions des jeunes avec les résultats obtenus dans un premier temps. Il s'agissait 1) de cerner la « constance » de leurs perceptions, 2) de vérifier si les écrits décrivent bien leur façon de voir l'univers des gangs et ses composantes et, enfin, 3) de les amener à dégager une communauté d'idées sur le sujet à l'étude.

### ***2.2.5 L'analyse des données***

La transcription intégrale des entrevues de groupe et la rédaction de mémos ont été effectuées dès le moment où l'activité était terminée. De cette façon, le contenu et le climat de l'entrevue étaient encore frais à notre mémoire et il était facile d'en rendre compte.

L'écoute et la lecture répétitives des entretiens ont été de mise pour nous permettre de nous imprégner parfaitement du matériel recueilli. Lors de ces lectures à répétition, nous annotions en marge les transcriptions des groupes de discussion en utilisant des concepts, des mots clés et des commentaires d'analyse, ceci dans le but de faciliter les analyses verticales et transversales qui allaient suivre. Par la suite, un résumé a été réalisé pour réduire chaque

entretien en faisant ressortir les idées centrales y étant abordées tout en restant près des propos des participants. Puis, une synthèse thématique descriptive de chaque entrevue de groupe a été réalisée constituant la mise à plat du matériel.

Un premier rapport d'analyse a été produit pour chaque groupe à l'issue du premier groupe de discussion tenu. Comme il a déjà été dit, ce rapport d'analyse a été présenté aux participants lors du deuxième groupe de discussion. Les participants devaient alors en valider le contenu qu'il pouvait nuancer et enrichir au besoin.

À la suite du deuxième groupe de discussion, un deuxième rapport d'analyse par groupe, nuancé et enrichi, a été produit faisant ressortir les perceptions et opinions exprimées par les participants sur chacun des sous-thèmes à l'étude.

Enfin, une analyse transversale a été réalisée mettant en relation les propos tenus dans chacun des groupes dans le but de dégager les convergences et les divergences dans les points de vue exprimés à travers l'ensemble des groupes.

## **2.3 Un portrait des groupes de discussion**

### ***2.3.1 Les jeunes de l'unité A***

Le premier groupe que nous avons rencontré est celui formé par les jeunes contrevenants de l'unité de garde ouverte A. Avant de commencer le groupe de discussion, l'intervenante nous a informée que les garçons ont l'habitude de participer aux recherches, car ils sont régulièrement sollicités, et qu'ils sont au courant des différents écrits portant sur les gangs de rue. De plus, à l'unité A, une activité clinique portant sur les gangs de rue est offerte. Les jeunes ont donc l'habitude de parler des gangs, de faire part de leur vécu et de partager leur point de vue sur le sujet. Au moment de les recruter, nous n'avons senti aucune réticence ou crainte de leur part, non plus qu'avant et pendant la tenue des groupes de discussion.

Parmi les garçons de l'unité A, cinq contrevenants ont accepté de participer à la recherche. Pour des raisons de confidentialité, un nom fictif sera utilisé pour les présenter et les identifier.

Oussama est d'origine magrébine. Il a 15 ans. Il a participé uniquement au premier groupe de discussion, car lors du deuxième il était *en réflexion*<sup>4</sup> et donc pas disponible pour se joindre au groupe. Il était très ouvert aux discussions; il a même affirmé être un membre de gang de rue alors qu'il n'y était pas obligé. À quelques reprises, il a utilisé des exemples de situations qu'il a vécues pour illustrer ses propos.

Crazy Montana est âgé de 16 ans et est d'origine africaine. L'intervenante nous a indiqué que c'était un des garçons qui avait lu la majorité des livres et articles disponibles sur les gangs de rue. Il a d'ailleurs indiqué, à quelques reprises dans le cours des groupes de discussion, que les écrits ne décrivaient pas nécessairement ce qui se passe dans la rue ou, à tout le moins, que la situation pouvait être différente selon le gang. Il était très actif dans les discussions et apportait des nuances lorsque les autres présentaient leur point de vue. Il nous a semblé être le leader autour de la table. Quelquefois, il hochait la tête pour approuver ou désapprouver les propos des autres jeunes.

Zack est d'origine asiatique. Il a 16 ans. Pendant les entrevues, il était plutôt timide et il a très peu parlé. Il observait beaucoup ce qui se passait et il écoutait beaucoup. Lorsqu'il avait quelque chose à dire, il ne semblait toutefois pas intimidé ou influencé par le reste du groupe.

Le quatrième participant est un jeune haïtien âgé de 16 ans répondant au nom fictif d'Édouard. Plutôt calme et posé comme garçon, il était actif dans les discussions. Il donnait beaucoup d'exemples pour appuyer sa perception et ses opinions.

Le dernier garçon constituant ce groupe est Tyser qui vient d'arriver dans l'unité. C'est un canadien âgé de 17 ans. Même s'il connaît peu les autres jeunes, il n'hésite pas à apporter son point de vue sur les différents thèmes abordés. Ses perceptions et ses opinions semblaient être

---

<sup>4</sup> Le participant était à l'écart du groupe et devait répondre à des questions écrites en lien avec ses comportements.

assez près de celles que l'on retrouve dans les livres, avec quelques nuances. Il est arrivé que certains jeunes soient en désaccord avec ce qu'il disait.

Dans l'ensemble, c'est un groupe qui semblait avoir une belle complicité. Ils ont fait preuve de respect autant à notre égard qu'entre eux. Nous n'avons pas eu à intervenir pendant les discussions pour faire la discipline. Les discussions étaient intéressantes, animées et dynamiques. L'atmosphère était détendue, les garçons ont fait quelques blagues et nous avons tous ri. Les participants démontraient une belle capacité d'écoute. À aucun moment, nous n'avons senti qu'ils étaient sur la défensive ou qu'ils avaient des craintes de parler de certains thèmes devant nous. Ils ont de la facilité et sont à l'aise de parler des gangs de rue. Il est possible que cela soit, au moins en partie, dû à l'activité clinique qui est offerte dans leur unité.

### ***2.3.2 Les jeunes de l'unité B***

Le deuxième groupe avec lequel nous avons réalisé des discussions est celui formé par l'unité de garde fermée B. Lorsque nous avons procédé au recrutement, certains des jeunes sollicités posaient des questions cherchant à savoir si les informations recueillies étaient pour la police. Nous avons rencontré plus de réticence avec les jeunes contrevenants de cette unité de garde fermée qu'avec ceux hébergés dans l'unité A. Plusieurs ont demandé s'il y avait une récompense pour leur participation à la recherche. Comme, nous n'en n'offrions pas, il est possible que quelques-uns aient refusé de participer pour cette raison. La représentante Gang a souligné que les groupes de discussion se faisaient pendant un moment ordinairement passé en chambre, et donc que cela pouvait être vu comme un avantage pour eux. Un jeune a répondu, qu'au contraire, il aime le temps passé en chambre.

Parmi les jeunes présents dans l'unité au moment du recrutement, quatre ont accepté de participer aux groupes de discussion. Pour des fins de confidentialité, les jeunes se sont choisis des surnoms pour s'identifier lors des entrevues de groupe.

Le premier participant répond au nom fictif de W.S.B.G. Il est âgé de 17 ans et il est d'origine

canadienne. De son groupe, ce fut l'un des jeunes qui a partagé le plus ses opinions et représentations concernant les gangs de rue. Sans être nécessairement un leader dans le groupe, il semblait avoir un certain effet sur les autres. Il paraissait plutôt calme et il prenait le temps d'expliquer et d'appuyer ses propos par des exemples concrets.

C.C. pour sa part est un jeune adulte de 18 ans d'origine algérienne. C'est également un jeune qui participait beaucoup pendant les groupes de discussion. Il faisait des distinctions concernant les différents quartiers de Montréal. Il apportait des exemples avec des gangs de rue connus pour illustrer ses perceptions. Il était très volubile et intéressant dans ses propos.

Le troisième participant est un d'origine salvadorienne surnommé Bob. Âgé de 16 ans, il est le plus jeune du groupe. Il échangeait très peu, semblait plus écouter les autres. Les quelques fois où il a partagé ses opinions, c'était pour apporter des distinctions concernant les gangs de rue d'origine latino.

Le dernier participant de cette unité a choisi East Side comme nom fictif. Il est âgé de 17 ans et est d'origine péruvienne. Également peu bavard, les rares fois où il parlait, il faisait la différence entre les gangs de rue de Montréal et ceux des autres pays, notamment ceux des pays d'Amérique latine. Pendant les groupes de discussions, il semblait sur ses gardes. Il a demandé à quelques reprises si les bandes audio allaient être remises aux policiers.

Dans l'ensemble, les entrevues avec ce groupe se sont bien déroulées. Toutefois, quelques interventions ont été nécessaires concernant des propos entourant la drogue ou des propos tenus en espagnol. Bob et East Side ont semblé être plus ou moins intéressés par la recherche. Ils donnaient l'impression d'être assis autour de la table que pour être ensemble et se communiquer quelques blagues. Néanmoins, les participants se sont montrés respectueux autant à notre égard qu'entre eux. À certains moments, il a semblé que les garçons échangeaient des subtilités (*inside*) entre eux. Nous soupçonnons que lors de la deuxième rencontre, certains participants avaient consommé, car ils avaient les yeux vitreux, le regard fuyant et le fou rire facile.

### *2.3.3 Les jeunes de l'unité C*

Le dernier groupe qui a été formé pour la cueillette de données est celui de l'unité de garde ouverte C. Au moment de recruter les participants, il y avait peu de jeunes hébergés à cet endroit. Seulement, trois contrevenants ont participé à la première entrevue de groupe, mais un quatrième s'est joint pour la deuxième entrevue. Les éducateurs de l'unité nous ont informée que l'activité clinique portant sur les gangs était aussi donnée dans cette unité.

Comme pour les deux autres unités, pour des raisons de confidentialité, les garçons ont choisi un nom fictif pour s'identifier. C'est sous ce nom qu'ils seront présentés.

Tout d'abord, il y a Enano. C'est un jeune adulte âgé de 18 ans d'origine péruvienne. Il a longtemps hésité avant de participer à la recherche. Il a été rencontré par deux intervenantes et finalement par nous avant d'accepter. Il croyait que les groupes de discussion incluaient des jeunes contrevenants d'autres unités de vie. Après qu'on lui eut expliqué que celui l'impliquant se tiendrait uniquement avec les garçons de son unité, il n'a plus hésité à accepter. Malgré la réticence manifestée au départ, ce fut le garçon ayant partagé le plus son point de vue pendant les entrevues. Il s'exprimait bien et semblait à l'aise de discuter en groupe. Il soulignait les distinctions à faire lorsqu'il était question des gangs de rue d'origine latine opérant sur le territoire montréalais.

Ensuite, il y a Miniloc qui est d'origine québécoise et qui est âgé de 17 ans. Celui-ci était peu bavard, mais très expressif pendant la tenue des groupes de discussion. Il confirmait ou infirmait par ses expressions faciales ce que les autres avançaient comme opinion. Lorsque nous l'invitions à partager son opinion avec nous, bien souvent il refusait préférant s'abstenir.

Le troisième participant est Crazy, âgé de 17 ans et d'origine haïtienne. Il était également peu bavard. Il paraissait réticent à parler, car lorsqu'il était invité à le faire, il disait n'avoir rien à rajouter. À quelques reprises, il a demandé si les informations recueillies sur la bande audio allaient être écoutées par d'autres personnes que nous, et il a également demandé à écouter

toutes les bandes audio, y compris celles des autres groupes, chose que nous avons refusée vu la confidentialité des informations. Il montrait des pointes d'agacement lorsque nous demandions au groupe d'expliquer les mots ou les expressions qu'ils utilisaient que nous ne connaissions pas.

Le quatrième participant qui s'est joint au groupe pour la deuxième entrevue de groupe est D-Boyz. D'origine haïtienne, il est âgé de 16 ans. C'est un jeune qui est arrivé à l'unité C après la tenue du premier groupe de discussion. Lorsqu'il a entendu parler de la recherche, il s'est adressé aux éducateurs et a indiqué vouloir y participer. Pour qu'il puisse se joindre au groupe, nous l'avons rencontré individuellement et nous lui avons présenté les cinq thèmes sur lesquels il a pu s'exprimer. Il est apparu très volubile et parfaitement à l'aise avec ses propos. Ce fut un élément positif dans le groupe. Il a apporté des éléments intéressants et n'avait pas peur d'exprimer son désaccord lorsque c'était le cas.

Comme il a été dit plus haut, l'activité clinique portant sur les gangs est offerte à l'Unité C comme à l'Unité A. Toutefois, nous n'avons pas senti la même ouverture dans les discussions qu'avec les jeunes de l'unité A. Les entrevues de groupe étaient beaucoup moins dynamiques et animées qu'avec les deux autres groupes. La dynamique avec ce troisième groupe était donc totalement différente. Nous les avons sentis plus sur leurs gardes et moins à l'aise de parler devant d'autres jeunes. Néanmoins, les discussions se sont bien déroulées et aucune intervention majeure n'a été nécessaire.

Le tableau I résume le portrait des participants des trois unités aux deux groupes de discussion tenus avec chacun.

Tableau 1. Portrait de l'échantillon des participants (N=13)

Noms fictifs <sup>5</sup>	Âge	Origine ethnique	Séjour	Délits	Unité
Oussama	15 ans	Maghrébin	1 <sup>er</sup> séjour	Voies de fait	A
Crazyy Montana	16 ans	Africain	2 <sup>e</sup> séjour	Vol qualifié	A
Edouard	16 ans	Haïtien	1 <sup>er</sup> séjour	Voies de fait et vol qualifié	A

<sup>5</sup> Les noms inscrits dans le tableau sont des noms fictifs qui ont été choisis par les participants.

Zack	15 ans	Laossien	1 <sup>er</sup> séjour	Voies de fait graves	A
Tyser	17 ans	Québécois	1 <sup>er</sup> séjour	Bris de condition et possession simple de stupéfiant	A
Enano	18 ans	Péruvien	1 <sup>er</sup> séjour	Vol qualifié	B
Miniloc	17 ans	Québécois	1 <sup>er</sup> séjour	Voies de fait et vol qualifié	B
Crazy	17 ans	Haïtien	1 <sup>er</sup> séjour	Vol qualifié	B
D-Boyz	16 ans	Haïtien	1 <sup>er</sup> séjour	Voies de fait et vol et méfait	B
W.S.B.G.	18 ans	Québécois	3 <sup>e</sup> séjour	Voies de fait graves et vol qualifié	C
C.C.	18 ans	Algérien	3 <sup>e</sup> séjour	Extorsion, fraude et introduction par effraction	C
Bob	16 ans	Canadien-Salvadorien	1 <sup>er</sup> séjour	Complot, homicide involontaire et possession de stupéfiant	C
East-Side	17 ans	Péruvien	2 <sup>e</sup> séjour	Complot, port d'arme, voies de fait graves et recel et vol	C

#### 2.4 Forces et limites de l'étude

Encore une fois, rappelons que la recension des écrits a mis en évidence l'importance de définir les principales composantes des gangs de rue, vu les nombreuses répercussions de leur prise en compte, un exercice qui n'aura pas mené les chercheurs à un consensus, que ce soit sur les notions de gangs, de membres de gangs, d'activités de gangs, de retrait de l'univers des gangs et de la vie après le gang, ces deux dernières dimensions ayant d'ailleurs été peu abordée. D'où la pertinence de réaliser une recherche visant à mieux définir et préciser comment les jeunes contrevenants eux-mêmes perçoivent l'univers des gangs de rue et ses composantes, pour voir jusqu'à quel point ceux-ci partagent, ou non, l'ambiguïté des chercheurs. C'est là une force de notre étude.

Nous avons voulu innover en utilisant l'entretien de groupe comme outil de collecte de données. Ce faisant, elle comporte certaines limites. En effet, l'entretien de groupe ne permet pas toujours d'approfondir les thèmes abordés (Boutin, 2007). Par exemple, si certains sujets ne touchent pas la majorité des participants, ils seront mis de côté par ceux pour qui ils ne présentent pas d'intérêt et, finalement, par le groupe. Une autre limite, dans le cas présent, est

la possibilité que les jeunes se rallient à la majorité sur certaines thématiques. Cette limite devient en fait pour nous une force, car nous souhaitons justement arriver à définir certains concepts encore flous en dégagant une communauté d'idées sur les thèmes abordés. Il s'agit toutefois, pour l'animateur, de s'assurer qu'une opinion singulièrement exprimée ne prend pas le dessus sur les autres.

Les principales limites de cette étude proviennent des critères de sélection des répondants. Tout d'abord, cette étude est concentrée sur des groupes de jeunes contrevenants masculins, elle ne tient donc pas compte du point de vue des filles. Ensuite, elle se limite forcément à la perception que les jeunes ont des gangs de rue de Montréal, car les jeunes pris en charge par le CJM-IU proviennent généralement de la grande région de Montréal qui, conséquemment, marque leur vision de la vie et de leur environnement. Elle ne sera donc vraisemblablement pas représentative des réalités perçues par les jeunes des autres grandes villes et des régions en ce qui a trait au phénomène des gangs et à ses différentes composantes. Une autre limite concerne la méthode d'échantillonnage. Un certain nombre de jeunes participants potentiels avaient été identifiés par les intervenants. De plus, comme nous l'avons mentionné précédemment, une éducatrice était présente lors des groupes de discussion. Il se peut que sa présence ait pu influencer les propos des jeunes. Il se peut que certains aient préféré ne pas trop en dire de peur des conséquences qui pourraient en découler ou qu'ils sont porteur d'une réalité qu'ils ne veulent pas partager. Également, les participants étaient des adolescents et trois participants étaient d'âge majeur. Ceci est une autre limite car nous avons majoritairement le point de vue d'adolescents sur l'univers des gangs de rue et ses composantes. De plus, il se peut que parmi les groupes interviewés, il y avait des leaders informels sans que nous en n'ayons connaissance. Donc, un jeune a pu influencer les points de vue des autres participants ou orienter la discussion.

Certes, la tenue de groupes de discussion comporte ses limites, mais elle est maintenant reconnue comme un outil de collecte de données très pertinent dans certaines situations de recherche. Comme les auteurs Putchà et Potter (2004) l'indiquent, l'entretien de groupe permet de clarifier les attitudes, les perceptions, les sentiments et les idées des participants sur un sujet donné. Pour Boutin (2007), la tenue de groupes de discussion permet de recueillir le

point de vue plus ou moins partagé de groupes de participants ayant vécu des expériences importantes similaires. L'homogénéité du groupe favoriserait l'expression des participants, car ils se sentent soutenus par le reste du groupe, donc moins jugés. Selon Boutin (2007), l'entretien de groupe permet au chercheur d'avoir accès à des informations qui seraient difficiles à recueillir dans le cadre d'une entrevue individuelle.

Un avantage important concernant la tenue de groupes de discussion est le fait de pouvoir vérifier auprès du groupe les informations fournies par chacun des participants, afin d'obtenir une certaine validation de la compréhension du chercheur des perceptions et opinions exprimées. C'est d'ailleurs un point important qui a guidé le choix de l'entretien de groupe pour notre recherche qui avait pour objectif de circonscrire l'univers des gangs et ses principales composantes en tentant de dégager une communauté d'idées sur les différents thèmes abordés avec les jeunes contrevenants. Ceux-ci ont partagé leur point de vue sur l'univers des gangs et ses composantes en toute liberté n'étant pas restreints par des questions fermées. Les propos de chacun ont été instantanément commentés, voire confrontés, par les autres participants, ce qui a permis l'approfondissement et, ultimement, la validation des perceptions et sentiments exprimés, fournissant au chercheur une perspective nuancée sur le sujet à l'étude s'appuyant essentiellement sur la perspective des principaux concernés.

Le présent chapitre nous a permis de préciser les motifs de notre choix de recourir à l'entretien de groupe comme mode privilégié de collecte des données pour notre étude et de présenter les participants à celle-ci de même que la façon dont les entretiens se sont déroulés. Le chapitre qui suit présente les principaux résultats de notre démarche qui visait à cerner la perception qu'ont les jeunes contrevenants pris en charge par le CJM-IU des principales composantes de l'univers des gangs, à savoir : leur définition des gangs eux-mêmes, des membres de gangs, des activités de gangs, et de la vie après le gang, le cas échéant.

## **Chapitre 3**

**Gang de rue, membre de gang, activité de gang,  
ancien membre de gang et la vie après le gang :  
ce que les jeunes contrevenants en disent**

Ce chapitre d'analyse présente les informations que nous avons recueillies au cours des groupes de discussion. Les jeunes contrevenants qui ont participé à notre étude ont partagé leurs perceptions et leurs représentations de l'univers des gangs de rue et de certaines de ses composantes : le gang lui-même, les membres, les activités de gangs, comment on devient un ancien membre de gangs et on le fait reconnaître, et la vie après le gang. Nous avons divisé les résultats de l'analyse en fonction des cinq thèmes abordés lors des entrevues de groupe qui viennent d'être rappelés.

### **3.1 Ce que les jeunes disent des gangs de rue**

Pour entamer la discussion, nous avons demandé aux participants ce qu'était un gang de rue selon eux.

#### ***3.1.1 Un groupe d'amis voire une nouvelle famille***

Spontanément, les jeunes répondants indiquent qu'un gang de rue, c'est un groupe d'amis qui commet des délits. Cette idée fait consensus au sein des trois groupes de discussion. Certains précisent qu'il peut s'agir d'amis d'enfance avec lesquels on a grandi, allant pour quelques-uns jusqu'à dire que les gars de leur gang sont comme des frères pour eux. Même que, pour certains, le gang est considéré comme une deuxième famille. C'est ce que Montana souligne en disant :

*Un gang peut être positif ou négatif. Moi je dis que c'est comme une famille. Les gars, la plupart du temps dans les gangs de rue, c'est des gars qui ont grandi ensemble. Quand ils sont ensemble, ça fait comme un genre de famille, ils ont des liens entre eux.*

D-Boyz reprend cette idée la poussant encore plus loin en prétendant que les liens entre membres de gangs c'est, en quelque sorte, à la vie à la mort :

*S'ils me demanderaient de tirer sur quelqu'un, je le ferais sans hésiter parce que c'est comme ma famille. Rien ne peut effacer ça. Aujourd'hui on va se chicaner, pis demain tout est correct.*

Il est possible que des jeunes réellement membres d'une même famille fassent partie d'un

même gang. Ceci rejoint la constatation faite par Jankowski (1991), Spergel (1995), Hébert et coll. (1997) et Hamel et coll. (1998) qui indiquent que les jeunes peuvent avoir un frère, un cousin, un membre de la famille qui font partie d'un même gang. Ils ont pu les amener à intégrer le groupe. Bref, comme le mentionne Édouard :

*Ça dépend /.../ Des fois c'est des frères, des fois c'est des amis, des fois c'est des personnes normales.*

Peu importe, dit East-Side, ce sont souvent des jeunes qui ont grandi dans le même quartier. Bob précise :

*Ils viennent du même quartier et ils s'identifient à quelque chose.*

Il est aussi possible, bien que plus rare selon les participants, que des membres d'un même gang de rue proviennent de quartiers différents. Tyser explique :

*Les gars qui sont sérieux sont chacun dans leur quartier, pis il y a des rencontres, pis ils regardent ce qui se passe dans chaque quartier.*

Qu'il soit composé de connaissances, d'amis d'enfance, ou encore des membres d'une même famille, un gang de rue s'identifie à quelque chose s'entendent pour dire les participants à notre étude : un nom, une couleur, un chiffre, un territoire ou même un quartier. Cet identifiant devient sa façon d'établir qui il est et de se distinguer des autres gangs de rue :

*/.../ un gang de rue ça représente de quoi. Ça dépend... tu donnes un nom à ta gang pis ça représente ça. T'essaies que cette gang-là soit respectée... des chiffres....des couleurs.*

*Un gang de rue, ils ont un nom, une couleur, un chiffre, 18<sup>6</sup>, 13<sup>7</sup>, Blood<sup>8</sup>, Crip<sup>9</sup>. Ils ont toujours un gang rival, sinon c'est pas un gang de rue. Si ils ont pas de noms, rien, c'est pas un gang de rue, c'est un gang no where (C.C.)*

*C'est des jeunes qui habitent dans le même quartier, qui se regroupent dans la rue, pis qui s'identifient à quelque chose, soit couleur, soit chiffre, n'importe quoi comme ça, pis qui se battent pour ça... pour le respect de leur clique (Bob).*

---

<sup>6</sup> 18 : chiffre représentant un consortium d'un gang de rue d'origine latine, rival du consortium de gang de rue 13.

<sup>7</sup> 13 : aussi appelé MS-13, Mara Salvatrucha, rival du consortium du gang de rue 18.

<sup>8</sup> Blood : consortium du gang de rue ayant pour couleur le rouge, rival des Crips.

<sup>9</sup> Crips : consortium du gang de rue ayant pour couleur le bleu, rival des Blood.

Que ce soit en adoptant des couleurs ou des chiffres pour s'identifier, un gang de rue chercherait donc à se faire respecter, soutiennent les jeunes. Pour ce faire, un gang de rue peut se battre, poignarder et même tuer, ajoutent les participants à notre étude. C'est aussi ce que soutiennent Hébert et ses collaborateurs (1997) : que les gangs de rue peuvent faire preuve d'un niveau élevé de violence en cherchant à se faire respecter.

Pour d'autres participants, toutefois, la notion d'identification par un symbole quelconque ne semblait pas importante voire non-pertinente dans leurs perceptions de ce qu'est un gang de rue. Pour Zack, par exemple, c'est l'appropriation territoriale qui prévaut :

*Moi, je trouve que les gangs de rue c'est différents groupes d'amis, mais c'est pas obligé d'être des gangs avec des couleurs ou quoi, ça peut être par quartier. C'est ça... c'est différents groupes.*

Les avis sont donc partagés sur le degré d'appartenance des jeunes au gang de rue et sur la nécessité de se donner des symboles pour marquer cette appartenance. Mais, on note tout de même que le plus grand nombre reconnaît l'existence de ces symboles.

### ***3.1.2 Un gang de rue ou un groupe qui défend son identité ou son quartier***

Nous avons constaté après les premiers groupes de discussion que certains participants semblaient faire la distinction entre un gang de rue et des jeunes qui défendent leur quartier. Pourtant, dans les écrits, les auteurs ne soulevaient pas ce genre de distinction. Nous avons considéré intéressant et important d'en faire part dans ce mémoire pour souligner cette distinction qui paraît nécessaire aux yeux de certains des participants. Après avoir rencontré une première fois les jeunes participant à chacun des trois groupes de discussion, nous avons constaté que contrairement, à Zack, cité plus haut, plusieurs participants tenaient à faire une distinction entre les gars de gangs et ceux qui ne font que *représenter* (ou défendre) leur quartier. Lors de la deuxième rencontre avec chacun des groupes, nous avons demandé aux jeunes participants de préciser ce que voulaient dire pour eux « des gars qui représentent leur quartier », et en quoi cela leur paraissait semblable ou différent d'un gang de rue. Les

participants ont éprouvé de la difficulté à s'entendre sur le sujet comme en témoigne cet extrait :

*Oussama : Les gars qui représentent leur quartier c'est une gang de rue.*

*Montana : Oui c'est une gang, mais c'est pas aussi uni que les gangs de rue.*

*Édouard : Moi, j'ai un nom, le nom de mon quartier que je représente. Je suis avec mes amis, je connais tout le monde dans le quartier, ça finit là. Je fais des délits avec n'importe qui. Ça veut pas dire que je suis associé avec eux tout le temps, chaque jour, que c'est eux qui me contrôlent.*

*Montana : Dans un quartier, il y a plusieurs gangs, comme par exemple à Montréal-Nord, mais elles sont toutes liées. Les gars peuvent venir tous du même quartier, mais ils ne font pas partie du même gang.*

*Édouard : Exactement, je les connais pas tous. Je sais pas c'est qui qui va me voler. Si c'est quelqu'un de mon quartier, je le connais pas vraiment. Je connais juste son nom, son âge, je peux juste avoir fait des délits avec. Ça veut pas dire qu'on est une gang.*

Édouard comme Montana signalent que la situation peut toutefois évoluer ; que des gars, qui à l'origine se regroupaient uniquement dans le but de représenter leur quartier, peuvent se constituer en gang de rue à force d'être toujours ensemble et de commettre des activités criminelles ensemble.

*Édouard : Dans le fond, ça revient à la même chose. Tu fais des délits quand même, tu vas taxer quelqu'un quand même avec les gars de ton quartier. À la fin, c'est comme si t'étais un gang. Tu traînes avec les gars que tu connais et plus tu traînes avec les gars que tu connais, plus ça devient un gang de rue.*

*Montana : Des gars qui représentent leur quartier ça peut devenir un gang de rue... ça finit par devenir un gang de rue quand même.*

De leur côté Oussama, D-Boyz et Miniloc considèrent plutôt que des gars qui se regroupent pour représenter leur quartier constituent *de facto* un gang de rue.

Mais C.C. ne se dit pas d'accord. Pour lui, l'appartenance à un gang de rue ne tient pas qu'à la provenance des individus, il faut qu'il y ait un sentiment d'affiliation qui se concrétise, généralement par l'adoption de symboles, comme on l'a vu plus tôt :

*Je suis pas d'accord. Si je suis dans un club<sup>10</sup>, pis il y a des gars qui viennent me voir et me disent qu'ils viennent de tel endroit, ben je m'en fous qui viennent de là. Moi, je viens de tel quartier, mais je vais pas lui dire. Ça change rien, je vais pas me battre parce que les gars y viennent de tel endroit, sinon c'est une gang de rue. Un gang de rue, ça a sa réputation, ça tient à beaucoup de choses, ça tient (non seulement) à son quartier, mais aussi à sa couleur.*

WSBG appuie C.C. en précisant que :

*Mettons des rouges ils voient des gars avec un bandeau bleu. Les gars du gang rouge, ils vont tout de suite aller les voir et leur demander ce qu'ils font là. Mais les gars qui représentent leur quartier comme y dit (CC), même si ils les voient dans le club et ils leur disent un nom de quartier, ça va pas les déranger. Ils font juste représenter leur quartier. Mais les gars de Blood, ils sont dans le club pis les autres font C-Up<sup>11</sup>, ils vont se fâcher. Ça c'est des gars de gang.*

C.C. conclut :

*Les gars qui représentent leur quartier, ils ne vont pas nécessairement user de violence, ils vont peut-être le chanter.*

Tout compte fait, la ligne semble mince entre les deux situations. Ce que nous pouvons avancer, à la lumière des dires des participants, c'est que, dans certains quartiers, il n'y a pas nécessairement de gang de rue, mais que néanmoins les jeunes vont s'identifier par le nom de leur quartier. Ceux-ci peuvent s'adonner à des activités criminelles en groupe, mais leur but n'est pas d'enrichir le groupe. Ils ne vont pas nécessairement user de violence comme un gang de rue, ils n'ont pas d'ennemis ou de rivaux comme un gang de rue. Alors que, dans d'autres quartiers, les jeunes qui disent représenter leur quartier peuvent être considérés comme un gang de rue ou appartenir à des gangs de rue. Ils ont les mêmes activités criminelles qu'un gang de rue, ils usent de violence lorsque nécessaire pour représenter et protéger leur quartier. Bien que la distinction à faire nous échappe, dans une large mesure, malgré l'effort de précision fourni par les jeunes interviewés, il reste que, pour eux, la différence existe et qu'elle paraît même importante pour certains d'entre eux.

---

<sup>10</sup> Club : discothèque

<sup>11</sup> C-Up : expression pour indiquer que les Crips (bleu) sont plus hauts que les autres

### 3.1.3 Un groupe de pairs délinquants ou un gang de rue

Une distinction plus souvent retrouvée dans les écrits, notamment ceux de Hébert et coll. (1997) et Hamel et coll (1998) concerne un groupe de pairs délinquant et un gang de rue. Rappelons que ces auteurs les distinguent en mentionnant que les groupes de pairs délinquants sont formés principalement d'adolescents qui se livrent à des comportements qui violent la loi. Les actes qu'ils commettent seraient moins sérieux et moins violents que ceux commis par les gangs de rue. Alors que les gangs de rue sont des groupes où l'on retrouve des adolescents et des jeunes adultes qui s'investissent dans des activités illégales ou criminelles qui peuvent atteindre un niveau élevé de violence. Leur structure organisationnelle varie d'un gang à l'autre

Nous avons demandé aux jeunes participants à notre étude de faire l'exercice de différencier, s'il y avait lieu, un groupe de pairs délinquants d'un gang de rue. Pour Édouard, la différence entre un gang de rue et un groupe d'amis délinquants est que le premier va diriger ses activités principalement vers la commission de délits, essentiellement lucratifs, alors que le groupe d'amis délinquants le fera plutôt lorsque l'occasion se présentera, se livrant par ailleurs, en groupe, à beaucoup d'autres activités, souvent prosociales :

*Un gang de rue c'est toujours ensemble, ça fait toujours des délits, ça veut toujours faire de l'argent. Tandis qu'un groupe d'amis, c'est pas comme si je vais toujours faire des délits, penser toujours à l'argent. Je vais aller chiller<sup>12</sup>, aller voir des filles. Ils vont pas toujours en faire (des délits), ils vont plus penser à s'amuser. Les gangs de rue, ils pensent plus à faire de l'argent.*

Bob seconde la vision d'Édouard :

*Le groupe qui va chill... il va chill pis, de temps en temps ils vont déconner, ils vont déramer. Tandis que les gangs de rue, il y en a qui sont là pour telle affaire par exemple pour vendre de la drogue, rapporter de l'argent avec la drogue, l'autre va être là pour rapporter de l'argent avec les filles, l'autre va être là pour la fraude. Ils ont quelque chose à faire pour leur gang. Tandis que les autres, ils sont là pour chiller, pis ils vont déramer un moment donné.*

De l'avis des jeunes participant aux groupes de discussion, la gravité des crimes sera

---

<sup>12</sup> Chiller : avoir du bon temps, fumer de la marijuana, boire, s'asseoir dans un parc, discuter,...

également plus élevée dans les gangs de rue, comme en témoigne D-Boyz :

*...les gangs de rue vont faire des affaires plus grandes, des délits plus graves et ça va rapporter beaucoup.*

L'activité criminelle va ainsi être de plus grande envergure et plus organisée s'agissant d'un gang de rue, estiment les jeunes. C'est ce que WSBG souligne lorsqu'il avance :

*Un gang de rue c'est peut-être juste un peu plus organisé qu'un groupe d'amis qui font des délits. Ils (les groupes d'amis) ont peut-être pas de noms, pas de couleurs, c'est juste des amis qui veulent faire de l'argent. Le groupe d'amis va faire des choses vite vite pour avoir de l'argent.*

La différence entre un groupe de pairs délinquants et un gang de rue résiderait donc, de l'avis des jeunes rencontrés, dans la fréquence, l'étendue, la gravité et, surtout, l'organisation de la criminalité, la première étant plus spontanée, opportuniste alors que la deuxième serait plus organisée et viserait un but précis : faire de l'argent. D-Boyz souligne que les gangs de rue vont être définis en fonction de ce qu'elles font :

*(...) Si tu taxes un gars comme ça sur le coin c'est des niaiseries. Si tu descends à St-Michel pis tu ravages bien comme il faut, tu passes pis tu tires sur le monde et tu les ramasses ben comme il faut. Ça va définir que quand le monde va parler, ils vont dire ce membre de gang de rue là fait ça. Plus c'est grave, plus c'est bon, plus ils sont reconnus par les autres.*

Miniloc et CC renchérissent en précisant que, dans le cas des gangs de rue, l'activité criminelle va se faire pour le gang :

*Ça va rapporter plus qu'un cellulaire ou n'importe quoi. Ça va être pour le gang.*

*Un gang de rue, tout ce qu'il fait c'est pour son gang, il faut que ça rapporte au gang. Tout ce qui font ça a rapport avec le gang.*

Ainsi, les membres d'un gang de rue commettraient, au moins en partie, leurs délits pour le gang, pour assurer sa survie, sa réputation alors qu'un groupe de pairs délinquants commettrait, de temps en temps, des délits moins graves, essentiellement afin de lui permettre de se payer du bon temps.

### 3.1.4 Les gangs de rue : une structure organisationnelle à géométrie variable

Dans les gangs de rue, il n'y a pas de hiérarchie, soutiennent certains des interviewés. Les vétérans ou les fondateurs du gang vont toutefois avoir un pouvoir de décision plus important que les autres membres, nuancent-ils. Ainsi souligne D-Boyz :

*Quand c'est de grosses décisions, c'est les vétérans (qui les prennent), nous on a nos propres affaires à décider. Les vétérans sont au courant de ce que nous on fait. Tout le monde est au courant de ce qui se passe.*

Montana, de son côté, estime qu'il y a deux modèles de gangs : des gangs où il y a un leader qui décide et dirige l'exécution des tâches, et des gangs où se dessine plutôt une certaine égalité entre les membres :

*Ça dépend dans quel gang. Il y a des gangs que... où il y a un leader qui décide de toutes les affaires pis les autres le font, pis il y a des gangs que c'est tout le monde qui est égal.*

Oussama partage le point de vue de Montana et ajoute que les gangs où il existe une hiérarchie, ou à tout le moins un leader, sont les plus gros gangs :

*Tous les gangs c'est différent, c'est pas la même chose. Comme Montana a dit, il y en a qui a un boss qui va dire quoi faire, mais la plupart, c'est tout le monde ensemble. Pis quand il y a un délit à faire, ils s'appellent entre eux pis ils organisent tout entre eux. /.../ Les gangs avec un boss, c'est des grosses gangs...*

Dans la plupart des cas donc, selon les interviewés, les décisions se prendraient par l'ensemble des membres, comme le mentionne WSBG : « C'est en groupe, tout le monde décide ». Les participants aux groupes de discussion précisent toutefois que lorsqu'un gang compte un grand nombre de membres, ils ne se réunissent pas tous ensemble pour prendre les décisions. Ils se rencontreraient plutôt en sous-groupe pour planifier une action et, ensuite, transmettraient les informations aux autres groupes ou aux vétérans. C'est ce que Montana avance en expliquant :

*Comme, si il y a un groupe de 30, ils vont jamais être les 30 ensemble. Comme si... il va y avoir plusieurs petits groupes, mais ils sont tous reliés.*

Bob précise que, lorsqu'un membre de gang décide de commettre un délit, il n'a pas besoin de

demander la permission. Il l'annonce, tout simplement. Et, si d'autres veulent le suivre, ils le suivent. Sinon, ils ne le font pas et rien ne va leur arriver :

*C'est chacun pour soi. Si tu veux faire quelque chose, tu le dis pis tu le fais. Si il y en a qui veulent le faire avec toi, ils vont le faire avec toi. Si il y en a d'autres qui veulent pas ben... ils le font pas pis ils s'en vont. Tu vas rien faire s'ils ne veulent pas le faire.*

Mais d'autres participants aux groupes de discussion, comme Bob reconnaissent l'existence de gangs de rue où il y aurait une hiérarchie à respecter, avec un patron au sommet qui décide et donne des ordres à ceux qui sont en dessous de lui :

*/.../ si tu compares une clique à une autre, il y a en une qui va avoir un boss l'autre non. Ils font quasiment toute la même affaire : ils se battent tous pour la même affaire, pour avoir un territoire, l'argent, les drogues, les armes, les femmes. Juste pour le respect. Sauf qu'il y en a qui ont des boss, d'autres qui en ont pas.*

L'organisation est différente lorsqu'il y a un leader à la tête d'un gang de rue soutient aussi Montana qui précise que des inconvénients peuvent découler d'une telle organisation :

*/.../ Dans les cliques où est-ce qu'il y a... on va dire il y a un boss pis c'est lui qui gère les affaires, pis si t'as besoin de faire quelque chose c'est lui que tu vas voir. Dans la gang, quand il y a juste un boss, moi je dépends juste de lui, c'est ça qui est mauvais. Moi je dépends de lui, je lui dois toujours quelque chose, comme si je fais quelque chose de mauvais, lui il est là. Le boss, tu fais des affaires mauvaises, lui il va t'éliminer pis il va en chercher un autre.*

Ce type de structure organisationnelle serait davantage présent dans les gangs de rue hispaniques, selon les dires d'Enano :

*Les gangs de Noirs et les gangs de Latinos c'est différent. Lui (un autre participant au groupe de discussion), y dit qu'il n'y a pas de boss pis tout... mais dans un gang latino, il y en a. Il y en a un qui va, comme, appeler tout le monde pis dire : « ok, on se rencontre là », pis tout le monde va être là. C'est lui qui... si des gars sont pas là, c'est lui qui va décider : « ok lui on va le frapper ». Souvent, le boss c'est le plus vétéran, le plus longtemps qu'il est là-dedans. Les vétérans vont s'en parler, mais ceux que ça fait pas longtemps qui sont là, ils vont rien décider.*

Encore ici, les jeunes mentionnent que tous les gangs ne fonctionnent pas de la même façon ;

la structure que l'on retrouve dans une clique ne sera pas la même que dans une autre. De même, Hébert et coll. (1997) ont constaté dans leur étude que la structure organisationnelle est variable selon le gang de rue. Lorsque nous avons demandé aux participants si la notion de structure organisationnelle devait faire partie de la définition d'un gang de rue, ils ont répondu que cela n'était pas important pour définir ce qu'est un gang de rue, car la structure est changeante d'un groupe à un autre.

### **3.1.5 Le nombre et l'âge des membres**

Le nombre de membres dans un gang de rue ne fait encore là pas consensus entre les participants aux groupes de discussion. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que ce nombre est variable, comme en témoignent les interviewés qui mentionnent qu'il peut s'établir entre deux ou trois membres à cent voire deux cents. Tyser indique : « *il y a jamais de limite* » et Miniloc : « *c'est un nombre indéterminé* » en parlant du nombre de membres nécessaire pour former un gang de rue. Oussama précise que :

*Il y a des gangs de rue qui sont trois, il y en a qui sont 50. Mais habituellement, à Montréal, un gang c'est pas vraiment beaucoup. Mais maintenant ça l'a changé...*

Pour Édouard, le nombre de membres dans un gang de rue ne dépasserait pas trente, alors que pour C.C., le nombre peut être beaucoup plus élevé :

*Pour nous, un gang c'est au moins 100 personnes... 200. Un gang c'est beaucoup. T'as des contacts partout. Il y a plusieurs têtes.*

Encore ici, les participants notent que chaque gang de rue est différent des autres, qu'il soit question de sa structure, et par conséquent de sa façon de fonctionner, ou du nombre de membres s'y rattachant. Il ressort que certains gangs pourraient compter une dizaine de membres alors que d'autres en regrouperaient une centaine.

Lorsque nous leur avons demandé si le nombre de membres était un élément à inclure dans la

définition d'un gang de rue, les jeunes ont répondu que ce n'était pas nécessaire ou pertinent, car celui-ci varie, comme nous venons de le voir, en fonction de chacun des gangs.

Les participants aux groupes de discussion n'ont par ailleurs pas spontanément fait allusion à l'âge des membres qui font partie des gangs de rue, alors que dans les écrits, il s'agit d'une donnée qui est souvent citée, sans toutefois faire consensus, comme il a été vu dans la recension d'écrits. Nous avons demandé à nos répondants si cette information était utile pour définir un gang de rue et ils se sont entendus pour dire que non, car la fourchette est assez grande allant entre 10-11 ans à... « *jusqu'à l'âge que tu restes en vie* », dit Enno. CC signale quant à lui la relativité de la notion de *jeunes* membres de gangs :

*Jeune c'est quelqu'un de 26 ans, c'est jeune. À partir de 40-50 ans, c'est vieux. Mais la plupart atteignent pas la trentaine, soit il est mort, soit il est en prison.*

De leur côté, Édouard et Montana qu'ils connaissent des « vieux », selon l'appréciation de CC, qui font toujours partie des gangs de rue :

*Édouard : Je connais des gars qui ont plus de 40 ans pis qui sont encore là-dedans.*

*Montana : Ça pas rapport (en parlant de l'âge) parce que les vétérans il y en a qui ont plus de 40 ans.*

Ainsi, tout comme le nombre de membres dans les gangs, aux dires des participants l'âge des membres ne serait pas un aspect important à inclure dans la définition d'un gang de rue puisque non seulement celui-ci varie énormément d'un gang à un autre, mais la notion de *jeunes membres* diffère également : tantôt il est question de jeunes de 10-11 ans alors que d'autres fois il est question d'adultes de 26 à 30 ans, voire plus. Nous pouvons tout au plus dégager des propos des participants qu'une majorité des membres sont soit des adolescents ou de jeunes adultes.

## 3.2 Les membres de gang de rue

Après nous être intéressée à la définition qu'ils donneraient d'un gang de rue, en fonction de leur perception, nous avons recueilli le point de vue des jeunes contrevenants concernant les membres qui les composent. Autrement dit, qu'est-ce qu'un membre de gang, et qui sont-ils de leur point de vue ?

### 3.2.1 *Qu'est-ce qu'un membre de gang de rue*

Dans l'ensemble des trois groupes de discussion, lorsqu'on demande aux jeunes ce qu'est un membre de gang de rue, les jeunes répondent spontanément que c'est tout bonnement une personne qui est dans un gang de rue. WSBG ajoute :

*La plupart du temps, c'est un gars qui va faire n'importe quoi pour son gang.*

De son côté, Montana, comme Enano, met l'emphase sur l'intensité de la participation du membre aux activités du gang:

*(Un membre de gang), il le montre aux autres. S'il est actif, il va toujours être là quand les gars vont faire quelque chose. Il est toujours présent dans tout. Ça c'est vraiment un membre de gang de rue (Montana).*

*Pour être dans un gang, il faut que tu sois actif dans le gang. Il faut que tu sois présent, être là tout le temps. Pas : une semaine t'es là pis l'autre non (Enano).*

Un membre de gang précise Enano, c'est quelqu'un qui montre que le gang a de l'importance pour lui :

*(C'est) d'avoir ta place dans le gang. Il faut que tu fasses tes preuves, vraiment que tu montres que tu t'en fous pas du gang /.../ Que t'as de l'intérêt. Tu fais grandir le gang en amenant d'autre monde, tu fais de l'argent, tu ramènes de l'argent au gang.*

Ainsi, selon les participants, un membre de gang de rue doit être présent dans et pour le gang,

être là quand les membres ont besoin de lui, que ce soit pour commettre un délit, se battre ou simplement pour passer du temps avec les autres membres du gang. Il doit nécessairement être actif dans le gang, c'est-à-dire s'adonner à des activités criminelles dans le but d'enrichir le gang, et recruter d'autres membres afin d'agrandir le groupe.

### **3.2.2 Comment identifier un membre de gang de rue**

D'après les propos tenus par les jeunes, nous venons de le voir, il ne suffit pas de se tenir avec un gang de rue pour en faire partie, il faut être impliqué dans le gang. Les participants à l'étude ont soulevé qu'il fallait également le montrer. Sur ce point, les participants paraissent s'entendre pour dire que l'habillement peut être une bonne façon d'identifier un membre de gang.

Selon les participants, les membres peuvent s'habiller d'une seule couleur, porter des accessoires de cette couleur comme un bandana ou une casquette pour marquer leur affiliation à un gang en particulier, ceci tant aux yeux de son propre gang qu'aux yeux des gangs rivaux. Il doit être fier de son affiliation... C'est ce que C.C. mentionne lorsqu'il signale que, pour lui, un membre de gang de rue :

*Tu le reconnais, tu peux les reconnaître, tu le vois avec son bandeau rouge, ses habits... Quelqu'un qui est dans un gang pis qui le montre pas, c'est rare. Parce que dans un gang, ils ont de l'orgueil, il faut qu'il le démontre, il faut qu'il démontre qu'il n'a pas peur de montrer son insigne.*

Enano souligne que de porter un chandail avec des chiffres (69, 99, 18, 13, 67) inscrits dessus est une autre façon de s'identifier à un gang par l'habillement. Toutefois, comme le soulignent Curry et Decker (2003), depuis quelques années les tendances vestimentaires populaires semblent se rapprocher de celles des gangs, ce qui serait propre à créer une certaine confusion. C'est ce que WSGB souligne ici :

*Il y a du monde aussi qui porte un bandana pour s'afficher pis ils sont dans aucune gang de rue. Ils s'habillent juste comme ça, pour le style.*

Mais du même souffle il indique, à l'instar de Montana, qu'il arrive que des membres de gang

s'habillent comme tous les jeunes, ceci afin que leur affiliation à un gang passe inaperçue :

*Des fois, ça peut arriver qu'il y a des gars qui sont habillés tout en noir, des gars qui sont habillés normal pis qui font partie d'un gang de rue, mais qu'ils n'ont pas à se montrer. Ils ont fait ce qu'ils avaient à faire pis que... si tu le demandes ils vont dire que : « oui qu'est-ce qui a ? ». Ils ont pas à se montrer ».*

*Il y a des gars qui font partie des gangs de rue qui veulent pas trop se faire reconnaître ou des conneries comme ça. Moi, j'ai jamais porté un bandana rouge, oublie ça ! Je le porte dans ma poche, oui, mais je vais jamais le sortir.*

La façon de s'habiller a aussi longtemps été signalée comme un bon indice de l'appartenance à un gang de rue par les chercheurs (Curry et Decker, 2003). Mais, depuis quelques années, les tendances vestimentaires populaires parmi les jeunes auraient tendance à se calquer sur celles des membres de gangs rendant plus risquée l'utilisation de cet indice pour juger de l'appartenance d'un jeune à l'univers des gangs. De plus, Hamel et coll. (1998) ont noté que le fait de ne pas porter les couleurs du gang contribue à faciliter les activités criminelles illégales de certains gangs et permet également aux membres de ne pas être systématiquement fichés.

Concernant l'habillement, Miniloc introduit une notion vue nulle part ailleurs. En effet, il signale que l'adoption d'une couleur, par exemple, non seulement indiquerait l'adhésion à un gang de rue en particulier, mais que la gradation de cette couleur pourrait correspondre à la position occupée par le membre au sein de son propre groupe. Ce serait le cas dans le gang auquel il appartient. Ainsi, dit-il :

*Mettons, d'où je viens, c'est bleu, bleu royal, bleu foncé, bleu ciel. Ça les différencie entre membres. Les bleus foncés, c'est les vétérans, ceux-là en haut de 18 ans. Bleu royal, c'est les jeunes 16-17-18 ans, pis les bleus ciel, c'est les encore plus jeunes. Ils le portent à n'importe quelle place à part du côté droit.*

Par ailleurs, les participants s'entendent pour dire que l'habillement n'est pas la seule façon de s'identifier comme membre de gang de rue. Ils signalent, dans l'ensemble des trois groupes, que certains membres de gang de rue peuvent se reconnaître à leurs tatous. Mais, encore là, ils s'accordent pour dire que cela ne suffit pas pour affirmer une adhésion définitive aux gangs. Ceci tend, dans une certaine mesure, à contredire les résultats de Curry et Decker (2003) qui soutenaient que les tatouages étaient suffisants pour distinguer un membre de gang de rue d'un

non-membre, et pourraient même désigner le degré d'implication d'un membre dans le gang.

Hormis l'habillement, les bandeaux et les tatouages, pour que l'adhésion au groupe soit définitivement reconnue, le membre de gang de rue doit dire qu'il fait partie d'un gang de rue. C'est ce que Oussama souligne lorsqu'il dit que, pour lui, un membre de gang de rue est celui :

*Qui représente quelque chose, qui représente la gang, c'est un gars qui s'affiche, que si tu lui demandes, il va te le dire.*

C'est ce qu'exprime également D-Boyz qui signale toutefois que cette « auto-révélation » ne se fera pas nécessairement publiquement, elle se limitera aux amis :

*Entre nous, il va le dire. C'est normal, il est avec ses amis.*

Ceci fait référence à un des six critères du SPVM<sup>13</sup> pour conclure à l'appartenance à un gang de rue, soit celui d'avoir des renseignements d'une source fiable (soit un membre du gang, un membre d'un gang rival, une autorité scolaire, un commerçant, des citoyens). Dans leur recherche, Esbensen, Winfree, He et Taylor (2001) indiquent que l'auto-révélation est une mesure robuste pour distinguer un membre de gang de rue d'un non-membre. Toutefois, comme l'ont souligné les jeunes, la validité de l'auto révélation dépend du contexte. Les participants ont mentionné qu'un membre de gang de rue ne le dira pas publiquement qu'il fait partie d'un gang il va s'en tenir à ses amis.

Reste que, pour le simple citoyen, reconnaître sans hésitation un membre de gang de rue est une tâche plutôt difficile voire impossible ou tendancieuse, car il est possible, à partir de quelques caractéristiques, d'associer un jeune à un membre de gang, alors il n'en est rien. D-Boyz le souligne tout en disant que, par contre, pour les membres de gangs entre eux, il n'y a, à l'inverse, aucune hésitation :

*Ça dépend de la personne... c'est dur de dire que lui y fait partie d'un gang de rue. Mais pour ceux qui en font partie, ils le savent très bien.*

L'échange entre Oussama et Montana paraît aussi soutenir que les gens qui ne font pas partie

---

<sup>13</sup> Service de Police de la Ville de Montréal (2010). [www.spvm.qc.ca](http://www.spvm.qc.ca)

des gangs ne peuvent pas savoir si une personne en fait partie ou non :

*Oussama : il y en a que, pour se faire connaître, il peut porter un chandail. Tu peux pas savoir qu'un gars est un membre de gang de rue.*

*Montana : à moins que tu le suives 24 heures sur 24.*

Nous avons alors demandé aux jeunes participants à notre étude comment ils faisaient entre eux pour reconnaître l'appartenance à un gang de rue. La notion de *step* est alors introduite :

*Montana : tu vas voir le gars, tu lui demandes « tu viens d'où ? »*

*Oussama : ça s'appelle stepper.*

L'action de « stepper » est revenue dans les trois groupes de discussion. À partir de leurs explications, on comprend des jeunes que de « stepper » sur une personne veut dire aller voir la personne et lui demander qui elle est, de quel quartier elle vient, ce qu'elle représente. De l'avis des jeunes participants à notre étude, un gars de gang de rue va alors répondre par l'affirmative si on lui demande ouvertement s'il fait partie d'un gang, ou de tel ou tel gang. C'est ainsi, selon les participants aux groupes de discussion, qu'un membre de gang pourrait être positivement identifié. Curry et Decker (2003) réitèrent que le meilleur moyen pour identifier un membre de gang, c'est que ce dernier s'identifie comme tel. Selon les participants, c'est un point important que d'affirmer d'être membre de gang de rue lorsque quelqu'un le demande. On le constate dans l'échange suivant :

*WSBG : Si on step, si on dit quelque chose, il va être là pis il va dire : « qu'est-ce qu'il y a ? ». Step sur quelqu'un, ça veut dire qu'on vérifie c'est qui le gars. Admettons, je viendrais sur toi pis je te dis : « tu viens d'où ? T'es qui ? ».*

*CC : Pis un membre de gang de rue il va répondre. Il va dire : « je viens de tel quartier, je suis avec tel gang ».*

*WSBG : Qu'il soit tout seul ou avec ses amis, il faut qu'il réponde. Ça se peut que ce soit un membre de gang de rue pareil...si il répond pas, il a pas d'affaire-là (en faisant référence au territoire d'un autre gang).*

Les propos des participants viennent entre autres soutenir ceux de Jackson et McBride (1986) qui mentionnent que c'est tellement important pour un membre de gang d'être reconnu qu'il

va répondre avec fierté et sans hésitation à la question : « Where are you from ? » qui constitue en fait une façon détournée de sonder la possibilité d'allégeance du jeune au gang de ce quartier.

Outre le fait de « stepper » une personne afin de vérifier son appartenance à un gang de rue, quelques participants ont indiqué qu'ils pouvaient vérifier auprès de membres reconnus si telle personne fait partie de leur gang ou non, comme en témoigne Enano:

*Ça dépend de quelle gang le gars il dit faire partie. Pis si je la connais, je vais demander à ces gars-là si c'est vraiment vrai qu'il en fait partie.*

L'identification d'un membre de gang de rue par association serait plus souvent le fait des membres des gangs rivaux.

Une discussion entre Bob et C.C. permet d'établir qu'il est aussi possible d'identifier un membre de gang à partir de sa réputation, sans avoir vraiment à la vérifier, ses actions parlant en quelque sorte pour lui :

*Bob : Tu vas le savoir...même juste de réputation, tu vas le savoir que ce gars-là fait partie d'un gang, parce que tu sais quelle affaire il a fait.*

*CC : Parce qu'il est parti piquer l'autre avec un couteau, l'autre rival. Il fait quelque chose pour son gang, faque là, on le reconnaît. On peut même reconnaître quelqu'un de l'autre gang rival même si tu le connais pas. Ouais, je l'ai vu la dernière fois, il a piqué un bleu. Là, tu le reconnais parce que tu vois qu'il fait partie des rouges.*

Par ailleurs, même si un jeune clame faire partie d'un gang de rue, il se peut que ce ne soit pas vrai, précisent les participants à notre étude. Ce genre de personne est qualifié de « wanna be » ou des « ranseurs ». Ce sont des personnes qui agissent comme si elles étaient des membres de gang de rue, mais qui n'en sont pas comme l'illustre l'échange suivant :

*Crazy : On appelle ça des ranseurs (en parlant des gars qui disent faire partie d'un gang de rue alors que ce n'est pas vrai).*

*Enano : Un ranseur c'est quelqu'un qui dit des affaires, mais c'est pas vrai.*

Un peu plus tard, dans le même groupe de discussion, D-Boyz explique ce qu'est pour lui un « wanna be » :

*Il y en a qui sont des « fake<sup>14</sup> », qui se vantent trop : « J'ai fait ci avec mes gars, j'ai fait ça ». Ceux qui veulent faire partie de ça (gang de rue), ils vont faire plein de conneries, ils vont faire des signes, ils vont s'énerver pour des couleurs.*

Ainsi, même si une personne s'identifie comme membre de gang, s'habille avec des vêtements d'une seule couleur et se vantent d'avoir commis plusieurs délits, ceci ne pourrait suffire à confirmer son statut de membre. Pour s'assurer qu'une personne est vraiment un membre de gang de rue, il faudrait aller vérifier auprès du gang en tant que tel. Car comme le dit C.C., il est impossible de se fier à la seule parole d'une personne, si personne ne la connaît :

*C.C. Il y en a beaucoup qui sont des wanna be. Comme si... il dit qu'il fait partie de ça, mais personne le connaît là.*

Les perceptions des participants semblent faire référence au milieu des gangs de rue. De leur côté, Curry et Decker (2003) avancent l'idée que le fait de demander aux jeunes d'un quartier, au voisinage, aux professeurs quels jeunes sont impliqués dans un gang est une autre façon de les identifier. Toutefois, les participants semblaient plutôt dire que c'est dans le milieu des gangs de rue qu'il faut aller vérifier et non dans la communauté.

Une autre façon d'identifier un membre de gang de rue serait par association. Pour expliquer cette façon de faire, voici l'échange entre deux participants de l'unité A :

*Oussama : Si je vois un gars qui est dans telle gang, pis il traîne toujours avec un autre gars, ben je vais me dire qu'il est dans sa gang. Un gars qui n'est pas dans une gang, il n'est pas assez con pour traîner avec un gars qui est dans une gang. Prendre le risque de marcher dans la rue et de se faire péter<sup>15</sup> par une autre gang, que la police l'arrête...*

*Montana : Ça dépend, si t'es déjà son ami avant tout ça. Parce qu'il y en a que c'est juste son ami pis il marche avec. Mais déjà là, c'est mauvais parce que tu te fais associer à telle gang.*

Montana souligne ici que, lorsqu'un jeune non-membre côtoie un jeune membre de gang de rue, il y a de forts risques qu'il soit associé à ce gang et qu'il soit ainsi catégorisé comme

---

<sup>14</sup> Fake : Dans ce contexte, c'est un mot qui désigne une personne qui n'est pas vrai, qui invente le fait qu'elle est dans un gang de rue alors que ce n'est pas vrai.

<sup>15</sup> Péter : se faire battre

membre de gang, même s'il n'en est pas un. Et les répercussions peuvent être énormes et dommageables pour les jeunes identifiés comme membres de gang alors qu'ils ne le sont pas ou plus. De son côté, Klein (2007) mentionne d'autres risques de victimisation au plan légal. Aux États-Unis, les tribunaux sont plus sévères avec les jeunes identifiés comme membres de gang qu'avec un autre jeune ayant commis le même crime dans un autre contexte que les gangs. Pour les participants, les risques de victimisation sont davantage liés à la violence qu'au plan légal. C'est ce que Montana et Oussama soulignent dans cet échange :

*Montana : Pis il y en a aussi qui marchent avec un autre gars pis il est associé avec telle gang. Pis là, ils se font battre. Comme le gars s'est battu pour le gang, faque ils disent que le gars en fait partie.*

*Oussama : Quand il y a des batailles, ils ne prennent pas le temps de demander qui fait partie d'une gang ou non.*

Le point de vue des participants concernant l'identification des membres de gangs paraît aller dans le même sens que ce que les chercheurs ont déjà proposé. Comme nous l'avons mentionné un peu plus haut, Curry et Decker (2003) indiquent que, pour identifier un membre de gang de rue, il s'agit d'abord de le demander au jeune. Toutefois, les jeunes nomment qu'il faut également aller vérifier auprès du gang et non dans l'entourage de la personne contrairement à ce que les auteurs avançaient (Curry et Decker, 2003). Les jeunes participants à notre étude avancent aussi que des individus peuvent être identifiés comme membre de gang parce qu'ils ont été vus avec des membres de gang de rue ou parce qu'ils sont reconnus pour avoir commis des délits avec eux, sans toutefois qu'ils fassent eux-mêmes partie des gangs. À l'inverse, des jeunes peuvent chercher à faire valoir leur affiliation aux gangs, alors qu'il n'en est rien. On les qualifie alors de « wanna be ». Dans tous les cas, les conséquences d'être reconnu comme membre de gang peuvent se révéler fort dommageables pour la personne qui est l'objet de cette reconnaissance.

### ***3.2.3 Les motivations à faire partie d'un gang***

Étant donné les dangers évoqués, nous nous sommes intéressée à ce qui motiverait l'adhésion des jeunes aux gangs, toujours de leur point de vue.

L'attrait de l'argent vite fait paraît être une motivation importante animant ceux désirant intégrer un gang de rue, nous l'avons déjà mentionné. Oussama prétend que l'argent passe avant même les sentiments:

*Moi, la vérité, si j'ai un bon ami à moi, pis on fait un zack<sup>16</sup> /.../ pis c'est 100 000\$, je le rob<sup>17</sup>, je prends tout c'est sûr, même si c'est mon ami. Tout le monde c'est comme ça, c'est money first, il n'y a pas d'amis.*

Édouard est du même avis lorsqu'il souligne que :

*Ton but c'est qu'on t'entende même pas, qu'on sache même pas que t'es là-dedans (dans les gangs de rue) pis que tu fasses ton argent, c'est ça le but.*

Crazy adhère à cette opinion lorsqu'il avance que LE but c'est de :

*Faire de l'argent, rapporter de l'argent au gang.*

Il ressort ainsi des groupes de discussions que l'argent est un attrait principal et au cœur des intérêts conduisant à faire partie d'un gang de rue. L'argent fait partie des avantages de faire partie d'un gang de rue. Édouard le souligne bien lorsqu'il décrit un membre de gang :

*C'est quelqu'un qui veut de l'argent plus vite que les autres. C'est sûr que si je travaille au McDonald, c'est sûr que j'aurais pas mon appartement vite.*

Un autre but mentionné par les jeunes interviewés est aussi bien d'attaquer les gangs rivaux que de chercher de la protection, se défendre avec son gang. C'est ce qu'Édouard signale, ajoutant qu'il peut aussi s'agir de simplement de commettre des délits :

*Des fois, c'est juste pour taper les gens, pour te protéger, faire de l'argent, des fois c'est pour faire des délits, ça dépend.*

Une multitude de raisons de s'associer aux gangs de rue sont ainsi évoquées.

Tyser insiste sur la notion de protection soutenant que :

*C'est sérieux. Si admettons il m'arriverait quelque chose, mon patnais<sup>18</sup> va être là pour moi. Si, admettons, je me fais faire les poches, ben je vais*

---

<sup>16</sup> Zack : un délit

<sup>17</sup> Rob : voler

<sup>18</sup> Patnais : ami

*l'appeler, lui il va venir avec du « backup<sup>19</sup> » pis c'est un lien, c'est comme une famille, on est unis.*

Oussama signale aussi le besoin d'être protégé et défendu par le gang:

*T'as besoin de défense aussi. Disons, il y a des gars qui te veulent. Tu vas aller voir des amis, ils vont dire : « si tu entres dans la gang on va t'aider ». Les gars ils vont l'aider, c'est sûr et certain.*

Pour d'autres, comme Tyser, se joindre à un gang répond, comme on le soulignait plus tôt, au besoin d'avoir le sentiment d'appartenir à une famille et d'y être apprécié :

*Les gens qui s'embarquent dans des gangs de rue, c'est parce qu'ils ont manqué de quelque chose dans leur jeunesse ou quand ils ont vieilli, ils ont manqué d'amour ou quelque chose. Pis ils se lancent dans les gangs de rue parce que, justement, dans ce milieu-là, ils retrouvent ça. Ils retrouvent la fraternité, les liens sont serrés pis ils peuvent se faire confiance, ils s'entraident. Pis c'est souvent des gens délaissés à eux-mêmes qui s'élèvent tout seuls pis qui se dirigent là-dedans. Parce que, quand tu te diriges là-dedans, t'as eu ce manque-là à quelque part, pis quand tu t'en vas dans les gangs de rue, tu le retrouves. Il y a le lien, tout le monde s'entraide.*

En somme, chaque jeune serait différent et les motifs de s'affilier au gang le seraient tout autant, même si des constantes, faire de l'argent rapidement, assurer sa protection, être reconnu, apprécié semblent se dégager avec une certaine régularité.

### **3.2.4 Le processus d'affiliation**

Pour devenir un membre de gang de rue, il ne suffit pas de le vouloir. Il y aurait de fait plusieurs conditions à remplir pour devenir un *membre en règle*. Tout d'abord, le gang doit être d'accord pour qu'un individu devienne membre. À ce propos, voici ce que trois participants à un même groupe de discussion mentionnent :

*Oussama : Les gars de la gang y vont se parler. Ils vont voir qui tu es.*

*Montana : Ça dépend t'as des choses à faire. Les gars vont te tester c'est sûr.*

---

<sup>19</sup> Back up : du renfort

*Édouard : Ça dépend s'il te connaisse ou pas. Ils peuvent te faire battre pour voir ce que tu vaux.*

Ces perceptions confirment les propos de Jankowski (1991) qui conclut que c'est le gang qui décide qui sera membre du gang et non l'individu. Cette direction n'est toutefois pas ressortie dans les autres groupes de discussion et nous n'avons pas confronté les jeunes à cet égard.

Par ailleurs, même si le gang veut recruter un nouveau membre, ce dernier devrait faire ses preuves. Il peut s'agir de se révéler à la hauteur en montrant qu'on n'a pas peur de s'en prendre à un individu désigné par le groupe, comme dans l'exemple que présente Tyser :

*Ils peuvent te demander d'aller prendre le plus gros de l'autre clique. Tu peux arriver dans un parc, les gars vont être là pis toi tu arrives avec ta gang. Pis là, les gars vont te montrer le plus gros pour voir si tu vas le péter, si tu vas être capable. Si le gars y choque<sup>20</sup>, c'est un pussy<sup>21</sup>, on veut pas de toi.*

Dans cet exemple, le gang veut vérifier si une personne peut se battre pour lui, si elle a le cran de le faire pour son gang. Dans le fond, il s'agit de voir si la personne a ce qu'il faut pour faire partie du groupe. D'autres participants soulignent d'autres façons de tester un aspirant membre :

*Tyser : Ça dépend, on peut voir ton endurance par un «PI<sup>22</sup> ». Voir si tu es résistant.*

*Édouard : Voir comment d'argent tu peux faire.*

*Tyser : Ils vont t'envoyer faire un délit grave.*

*Oussama : Ils ne vont pas t'envoyer faire un délit, ils vont t'amener avec eux faire un délit.*

*Montana : Quand ils ont confiance, ils vont te dire : « viens. on va faire une affaire ». Pis ils te disent : « toi tu vas faire telle affaire ».*

Le fait de *tester* un individu peut aussi être interprété comme une forme d'initiation. C'est ainsi qu'Enano et Crazy y réfèrent :

*Enano : Se faire initier c'est se faire battre, se faire faire un « PI ». Tu*

---

<sup>20</sup> Choque : dans ce contexte ce mot désigne se désister.

<sup>21</sup> Pussy : dans ce contexte ce mot désigne un peureux.

<sup>22</sup> PI : expression désignant une épreuve à surmonter qui consiste à se faire battre par des membres d'un gang de rue afin d'en devenir membre.

*montres que t'as des couilles de faire quelque chose dehors, quelque chose d'illégal, genre de battre quelqu'un ou d'aller dans le territoire d'un rival pis de battre un gars.*

Ceci rappelle les résultats de Hamel et coll. (1997) qui concluent que l'initiation peut prendre diverses formes comme de commettre un délit, battre un membre d'un gang rival, se faire battre par les membres de son propre gang, etc. Dans tous les cas, il s'agit de faire ses preuves, de montrer qu'on est digne de faire partie du gang.

Cherchant à entrer dans un gang de rue, un individu peut de lui-même décider de montrer ce qu'il vaut. En effet, une personne qui traîne avec des membres de gang et qui veut en faire partie, un « wanna be » peut prendre l'initiative de faire ses preuves, soutient Montana :

*On va dire, il y a un événement... la St-Jean Baptiste. Toi, tu veux rentrer dans le gang. Tu commences à être avec les gars souvent : « Bon on va y aller », pis quand t'es là, ils vont pas nécessairement te dire : « Bon, il faut que tu nous protèges », mais toi tu veux être dans la gang. C'est un réflexe, tu vas les protéger, tu vas leur dire que t'es là pour eux.*

D-Boyz va dans le même sens en indiquant que :

*Il n'y a pas personne qui va lui dire quoi faire. Si tu veux faire quelque chose, tu le fais.*

Donc, à partir de son initiative personnelle, un individu peut chercher à faire ses preuves sans que le gang ne lui demande. En le faisant de lui-même, il anticipe que le gang va voir ce qu'il est prêt à faire et qu'il peut compter sur lui.

Le premier contact avec le gang, nous le mentionnions plus tôt, peut se faire par l'entremise de la famille. Il n'y a alors pas vraiment lieu de faire ses preuves. Montana laisse entendre que c'est aussi le plus souvent le cas lorsque c'est une connaissance qui te présente au gang :

*Il y en a qui rentre parce qu'ils connaissent un gars. Le gars connaît comment il agit, pis les gars du gang ont entendu comment il est ce gars-là.*

Différents auteurs indiquent que le premier contact avec le gang se fait principalement par un réseau de connaissances, précisant que l'influence d'un membre de la famille ou d'un ami peut

être un motif d'affiliation (Jankowski, 1991; Spergel, 1995; Hébert et coll., 1997; Hamel et coll., 1998).

Devenir membre de gang de rue peut dans ce cas se faire de façon graduelle. De l'avis de Hamel et coll. (1998), entre autres, ce serait même le plus souvent le cas. Pour ces auteurs, l'affiliation à un gang se ferait ainsi selon un processus. C'est une séquence d'événements, de situations, de circonstances qui font en sorte qu'un jeune joindra progressivement un gang, soutiennent les auteurs qui trouvent écho dans cet extrait des propos d'Oussama, qui suggère l'existence d'un processus en quelque sorte implicite, comme allant de soi :

*Tu entres dans une gang, mais inconsciemment. Je traînais avec des gars commençais à connaître tout le monde. Pis là, c'est venu tout seul. C'est pas moi qui a dit : « oui, je veux rentrer dans la gang ». Je partageais les mêmes choses qu'eux.*

Que ce soit donc par l'entremise de la famille, des amis, des connaissances, par son initiative personnelle ou en réponse à l'invitation du gang lui-même, l'entrée dans le groupe se ferait généralement de façon graduelle.

### **3.3 Les activités de gang**

#### **3.3.1 Des activités diversifiées**

Dans la foulée des groupes de discussion, nous avons demandé aux jeunes participants quelles sont les activités liées aux gangs de rue. Dans les trois groupes de discussion, les exemples que les participants ont nommés spontanément sont toutes des activités criminelles. Les extraits suivants tirés des trois groupes de discussion illustrent la grande diversité des activités associées par les jeunes répondants aux gangs de rue :

Unité A

*Montana : Délits, bagarres juste ça c'est déjà beaucoup. Les bagarres, il y en a beaucoup. Des personnes qui sont dans un gang là, pis ils ont des problèmes avec une autre gang, pis moi aussi, ben c'est sûr que j'embarque.*

*Oussama : Si moi et Édouard on s'est battus, ben ma clique va se battre contre*

*sa clique.*

*Zack : Ben moi, je trouve qu'il y en a beaucoup. Il y a le vol, le taxage, bagarres entre groupes ou pas, la vente de stupéfiants, la consommation, les armes pour la vente, le port d'armes.*

*Oussama : ...danseuses, kidnapping...*

*Édouard : Les danseuses dans les bars, c'est elles qui me rapportent mon argent.*

## Unité B

*Miniloc : Voler, consommer, vendre de la drogue et des armes, voler des autos et les revendre.*

*Crazy : La fraude.*

*Enano : N'importe quoi, tant que tu ramènes de l'argent.*

*Crazy : Avec l'argent que tu fais, tu achètes quelque chose qui va te ramener encore plus d'argent.*

*Enano : Voler dans une SAQ et revendre à ceux qui aiment boire.*

*Crazy : Tirer dans un autre territoire, dans les airs et sur des gens, n'importe qui.*

*Enano : Faire des graffitis pour marquer ton territoire.*

*Crazy : Faire danser les filles dans les bars.*

*Miniloc : Juste les filles. Chaque gang fait quelque chose de différent*

## Unité C

*CC : La prostitution, la drogue, les armes à feu.*

*Bob : Prendre du territoire aussi, c'est important aussi. Vente d'armes à feu, ça rapporte de l'argent. Tout ce qui peut rapporter de l'argent. Avoir plus de contacts, pour faire plus d'argent.*

*CC : Bagarres, meurtre tout ça. C'est plus vers l'argent qu'ils courent tous. Pis aussi pour l'honneur, pour le respect, pour le territoire.*

Les bagarres, les tentatives de meurtre, les meurtres, le trafic et la vente de stupéfiants, et d'armes, la prostitution, le proxénétisme, les vols en général, les graffitis, sont autant d'activités auxquelles les gangs de rue peuvent s'adonner, selon les dires des participants. Les recherches paraissent à jour en ce qui concerne les activités des gangs de rue. Elles en identifient même d'autres que les jeunes n'ont pas nommées. En effet, voici quelques-unes des activités que les auteurs ont répertoriées : l'extorsion, le prêt d'argent, la vente de marchandise

volée, l'opération de services d'escorte, la gérance d'établissements de danseuses exotiques ou de jeu, le taxage, l'invasion de domicile, le faux-monnayage et la contrefaçon de produits (Bertot et coll., 1998; Grégoire, 1998; Rapport annuel du Service canadien de renseignements criminels, 2006).

Ainsi apparaissent la diversité et la polyvalence des activités criminelles des gangs de rue. Un seul participant a spécifié que : *tout le monde peut faire ça* (les crimes énumérés ci-haut), *pas juste les gangs*. Pour ce jeune, les délits qui sont associés aux gangs de rue peuvent être commis également par d'autres types de groupes, ou même individuellement. Les autres ne se sont pas prononcés sur la question.

Lors de la deuxième entrevue, certains ont apporté des précisions et même fait part de leur désaccord face à certains propos des autres participants apparus anonymement dans nos comptes-rendus. Ainsi, un participant avait mentionné que les «bumrush<sup>23</sup>» sont des délits que les membres de gangs de rue commettent. Mais, lorsque nous avons présenté les résultats lors de la deuxième entrevue de groupe, un groupe a réagi à ce propos. Les participants ont ri et l'un d'eux a spécifié que : «*Un bumrush, c'est pour te prouver. Tu fais ça quand t'es jeune*». À l'intérieur même de ce groupe, trois jeunes ne semblaient pas s'entendre sur le fait que la fraude devait être incluse comme activités reliées aux gangs de rue :

*Bob : On a oublié la fraude.*

*CC : Non, moi je pense pas que c'est dans les gangs de rue la fraude. Ça pas rapport. Pour de vrai, les fraudeurs ont pas rapport. Tu vas jamais voir un fraudeur qui... il s'habille pas mal, il va pas aller se battre avec un autre fraudeur parce qu'il est rentré le premier dans le guichet à minuit.*

*WSBG : Il peut y en avoir, mais c'est rare.*

Quoi qu'il en soit, la dimension qui ressort avec le plus d'acuité de la discussion concernant l'activité des gangs de rue concerne l'argent qui y est largement associé qui paraît primordial. Comme le dit clairement *WSBG* :

---

<sup>23</sup> Bumrush : l'action d'entrer, à plusieurs personnes en même temps, dans un dépanneur et de prendre tout ce que nous voulons.

*L'argent, faire de l'argent. C'est ça que tout le monde veut faire, que tout le monde cherche.*

Dans un groupe, on a tenu à préciser que certains délits peuvent être commis davantage dans certains contextes. La discussion entre Montana et Oussama en fournit un exemple :

*Montana : Il y a aussi... tu sais, que le gars il n'est pas dans une gang, mais on va dire qu'il vend (drogue). Pis il fait son argent pour lui donc on va se dire qu'on va aller le voler.*

*Oussama : Ouais, mais ça, c'est le genre de délit, voler les gangs, c'est des délits quand t'es en probation, quand tu viens de sortir de en dedans. Si je viens de sortir, je vais pas aller voler une maison ou quelqu'un, parce que si je me fais pigner, je rentre en dedans. Si je vois un gars qui vend, pis je le vole, il va pas aller voir la police pour dire qu'il s'est fait voler sa drogue.*

Ainsi, dans certains cas, les membres de gangs planifieraient leurs délits dans le but que leurs victimes ne se plaignent pas, par exemple parce qu'elles seraient également dans une situation délicate aux yeux de la loi.

### **3.3.2 Faire de l'argent, une occasion d'alliance**

S'agissant des raisons qui amèneraient *un jeune* à joindre un gang de rue, plusieurs, comme Oussama, ont mentionné que, de nos jours, le but premier d'un gang est de faire l'argent, de toutes les façons possibles et nonobstant ses sentiments :

*Moi, la vérité, si j'ai un bon ami à moi, pis on fait un zack<sup>24</sup> /.../ pis c'est 100 000\$, je le rob<sup>25</sup>, je prends tout c'est sûr, même si c'est mon ami. Tout le monde c'est comme ça, c'est money first, il n'y a pas d'amis.*

Il ressort des groupes de discussions que l'argent fait partie, voire fonde le rêve américain, même, et peut-être en particulier, pour les gangs de rue. Certains gangs rivaux iraient même jusqu'à s'allier, histoire de faire plus d'argent que ce soit par le trafic de drogues ou d'armes. Pigeon (2010) a recueilli les mêmes confidences, mais comme les répondants de Pigeon, WSBG, C.C. et Bob signalent qu'il s'agit d'une alliance éphémère : une fois l'argent dans

---

<sup>24</sup> Zack : un délit

<sup>25</sup> Rob : voler

leurs poches, l'alliance prendrait fin :

*Moi, mon point de vue, c'est que maintenant /.../ c'est plus vraiment les couleurs bleu, rouge, jaune, vert... C'est vraiment l'argent, faire de l'argent, tout le monde veut faire ça. Pis si, admettons, t'es un bleu pis le rouge y vient pis il te fait faire de l'argent, tu vas pas le refuser, tu vas pas le battre parce que c'est un rouge. Tu vas l'accepter. Les bleus et les rouges y chillent pas ensemble, ils font de l'argent (WSBG).*

*Honnêtement, ici à Montréal, dans mon quartier, il y a des Blood qui viennent pis il y a des Bleus qui viennent, pis ils cherchent tous de l'argent. Pis des fois, ils s'unissent même s'ils viennent de quartiers différents, deux couleurs différentes. Ils veulent faire de l'argent ensemble. Lui, il lui procure la drogue moins chère, l'autre il lui amène des filles, l'autre il lui amène des armes moins chères. C'est du donnant donnant. Maintenant, pour de vrai, à Montréal, les gangs de rue ça jamais été aussi loin qu'aux États-Unis. Tu peux voir un 18 aller voir un 13, pis faire des business<sup>26</sup> ensemble, sans aller se battre côte à côte ensemble. Ils vont pas se battre pour quelque chose. Ils vont plus être là pour l'argent. Une fois qu'ils ont fait leur deal ils s'en vont chez eux (C.C).*

*C'est pas la même affaire. Tu compares Blood pis Crips pis 18 et 13. Ici c'est pas la même mentalité que dans mon pays. Ici tu peux les voir ensemble (18 et 13). J'ai déjà vu, pas chiller, mais faire des affaires ensemble, pour l'argent (Bob).*

Pour Montana les alliances entre gangs rivaux sont possibles, mais seraient le fait des gangs plus organisés où ce sont les vétérans qui prennent ce genre de décisions et les autres membres, en dessous, se plient à leurs décisions :

*Montana : Ce qui rapporte le plus va être plus organisé. Les vétérans de différentes gangs font alliance entre eux pis les très en bas, ont pas le choix de suivre.*

Tout en reconnaissant la possibilité d'alliance entre gangs dans le but de faire des coups d'argent, D-Boyz estime que cette pratique n'est pas vraiment courante :

*Ça se peut que deux groupes ennemis peuvent s'unir pour faire de l'argent, mais c'est plus les vétérans qui font ça pour faire de l'argent, pis c'est pas dans tous les secteurs.*

L'univers des gangs de rue semble avoir changé et évolué au cours des années. L'alliance entre gangs rivaux aurait paru impossible il y a cela quelques années. Pourtant, la réalité

---

<sup>26</sup> Business : délits, transactions illégales

contemporaine de l'activité des gangs, selon les perceptions des participants et selon les discours recueillis par Pigeon (2010), paraît différente. En effet, ce type d'alliance n'a pas souvent été soulevé dans les écrits alors qu'elle prend une place assez importante dans les groupes de discussion que nous avons menés. Il semblerait donc qu'il s'agisse là d'un élément relativement nouveau à prendre en considération dans la compréhension du fonctionnement des gangs de rue montréalais. Fagan (1996) explique que ce genre d'alliance entre gangs de diverses allégeances serait motivé par la rentabilité économique. Le marché des drogues et la rentabilité de celui-ci pousseraient ainsi les membres de différents gangs à coopérer en vue de remplir un même objectif.

### **3.3.3 Des activités plus ou moins organisées**

Après avoir fait l'énumération des activités auxquelles se livrent les gangs de rue, nous avons demandé aux participants dans quelle mesure, selon eux, ces activités étaient plus ou moins organisées et prévues à l'avance. Pour certains jeunes, comme C.C., les activités des gangs de rue ne sont pas vraiment organisées, malgré une certaine volonté de s'organiser, alors que pour d'autres, comme Bob, les gangs de rue doivent faire preuve d'organisation :

*C.C. : C'est un peu organisé. C'est pas organisé, mais il essaie plus d'être organisé.*

*Bob : Tu peux pas avoir une fille pis la faire danser là de même dans un endroit qui n'est pas à toi. Il faut que tu parles aux autres, il faut que tu organises ça. Tu peux pas dire que tu demandes 50 armes à feu à telle personne aujourd'hui maintenant.*

Pour Bob, certaines activités comme être proxénète ou le trafic d'armes doivent être arrangées à l'avance. WSBG, C.C. et Montana paraissent aller dans le même sens en suggérant que certaines activités, les vols par exemple, doivent être préparés, alors que les batailles peuvent survenir plus spontanément :

*WSBG : Il y a des choses qui faut que tu planifies. Si tu décides de voler une maison, voler n'importe quoi là. Mais si tu vois que les gens cherchent le problème, tu décides de te battre maintenant. Ça, tu peux. Pour d'autres affaires, ça doit être planifié.*

*C.C. : Pour aller tirer quelqu'un... des fois les gars y sont sots. Un dimanche*

*à 4h00 du matin, quand tout le monde est dans la rue, il va aller le tirer. C'est ça moi que j'appelle qu'ils sont pas organisés. C'est pas comme... ils décident entre eux : « ouais vendredi soir, quand il va sortir là, quand il va être tout seul... ». Ils le suivent un peu, ils voient qu'est-ce qu'il fait le soir, avec qui il est. Ils planifient, là ouais ça devient organisé. Organiser, c'est plus pour l'argent, mais pour les batailles, les trucs il n'y a rien d'organisé.*

*Montana : Ce qui rapporte le plus va être plus organisé.*

Ainsi, même si, au départ, les participants semblaient en désaccord, les uns soutenant que les activités criminelles menées par les gangs sont somme toute peu organisées, plutôt spontanées, alors que les autres témoignaient d'une criminalité bien organisée, en les amenant à expliquer leur point de vue, nous réalisons qu'ils s'entendent pour dire que certaines des activités des gangs de rue comme le trafic d'armes et le proxénétisme doivent être organisées, alors que d'autres activités, en particulier les batailles, sont moins organisées et peuvent être décidées à la dernière minute.

### **3.3.4 Activités des gangs de rue ou activités du crime organisé**

Nous avons souligné aux participants que dans les écrits, lorsque les auteurs discutent des activités des gangs de rue, ils les comparent à celles du crime organisé. Nous leur avons demandé si, selon leurs perceptions, les gangs de rue et le crime organisé avaient le même genre d'activités délictueuses. L'échange suivant illustre bien leurs perceptions sur cette question qui conçoit les activités du crime organisé comme étant plus sérieuses, mieux organisées et en quelque sorte plus civilisées que celles des gangs de rue :

*Édouard : Ça se ressemble, c'est juste que eux (le crime organisé), c'est plus sérieux*

*Montana : Il y a des choses que le crime organisé ne ferait pas, comme taxer des gars dans la rue. Le crime organisé c'est toujours organisé. Une gang de rue, ils peuvent être organisés ou juste faire ça comme ça.*

*Édouard : Le crime organisé c'est sérieux, pis une gang de rue tu décides quand c'est sérieux pis quand tu fais ça live<sup>27</sup>. Le crime organisé est plus sérieux que les gangs de rue.*

---

<sup>27</sup> Live : sur le moment présent, à l'instant même

*Montana: Ils sont plus slik<sup>28</sup>, ils ont plus de respect pour les gens.*

*Édouard : Ils sont plus civils, ils ont plus d'éducation.*

Une autre différence qui ressort de l'extrait ci-haut fait référence au type de délits commis par les uns et par les autres. Montana a en effet noté qu'il y a *certaines choses*, le taxage par exemple, que le crime organisé ne fera pas. De son côté, Miniloc avance que :

*Ils (le crime organisé) font le même genre de délits, mais plus pires que les gangs de rue /.../ Par exemple, le crime organisé vont faire le trafic et la vente de drogues en plus grande quantité.*

C.C. conclut en exprimant l'idée générale ressortie des groupes discussion sur cette question :

*Le crime organisé, c'est vraiment tout organisé. Bon à telle heure on reçoit ça, combien on va avoir, combien on va distribuer, qui faut mettre sur le coin de rue là-bas. Un gang de rue, c'est au jour le jour. C'est en grosse quantité, il (le crime organisé) sait à qui le donner, à qui le partager.*

D-Boyz ajoute de son côté que *le crime organisé a plus de contacts, dans le milieu criminel ou pas*, que les gangs de rue.

En somme, de l'avis des jeunes, il y a des différences à faire entre les activités des gangs de rue et celles du crime organisé. Pour eux, les activités du crime organisé sont toujours planifiées. Et même si les activités sont les mêmes, celles du crime organisé seront de plus grande envergure, en plus grande quantité, et réalisées avec plus de discrétion.

Les jeunes ont également noté que, d'après leur expérience, le milieu du crime organisé possède davantage de contacts pour accomplir ses activités, et ce, tant dans le milieu criminel que dans la société en général, que les gangs de rue. Howell et Decker (1999) de leur côté mentionnent que les gangs de rue peuvent faire appel aux organisations criminelles adultes pour des activités illicites demandant une organisation plus rigoureuse comme le trafic de stupéfiants ou d'armes. Toutefois, les auteurs soulignent que, généralement, les gangs se limitent à un territoire plus restreint que le crime organisé.

---

<sup>28</sup> Slik : être subtil

### 3.3.5 *Des activités positives, prosociales*

Pendant les entrevues de groupe, nous avons reflété aux jeunes que les auteurs mettent ordinairement l'accent sur les activités des gangs de rue considérées négatives comme les crimes et les délits. Nous leur avons souligné qu'il était plutôt rare de voir des activités plus positives auxquelles les gangs de rue pourraient s'adonner. Nous leur avons demandé si, selon eux, les membres de gangs de rue peuvent avoir de telles d'activités et, le cas échéant, quelles sont-elles ?

D-Boyz a aussitôt réagi à notre question en disant :

*Ce sont des personnes comme tout le monde, ils font des activités positives aussi.*

Il renchérit en expliquant que, pour lui, un membre de gang de rue peut avoir le même genre d'activités qu'un non-membre:

*Ils vont dans des fêtes comme toi tu vas dans des fêtes, aller clubber, aller jouer au basket. Les activités sont les mêmes. Tu peux voir les gars chiller dans un parc, à côté du terrain de basket. Ils organisent des fêtes dans des maisons...*

WSBG partage cet avis, soutenant que :

*C'est une personne normale aussi (en faisant référence au membre de gang de rue). Si il habite avec sa mère, il va retourner chez lui le soir et manger un petit repas à table.*

C.C. affirme aussi que les membres de gangs de rue s'adonnent à des activités normales qu'il décrit ainsi :

*Tu peux jouer au domino, tu peux jouer au dice (dés), au soccer, faire du sport, sortir avec les filles, souper, être dans le parc, boire, faire un barbecue, cinéma, tu fais ce que tu veux.*

Montana soutient que les gangs de rue organisent également des événements dans leurs communautés :

*Ils organisent des fêtes, des événements, des tournois de basket, des fêtes pour tous en louant des salles, des spectacles de chants, des fêtes avec les jeunes, louer des gyms pour les jeunes et jouer au basket...*

Même si ce ne sont pas tous les participants qui ont pris la parole pour s'exprimer sur le sujet des activités positives menées par les membres de gangs, aucun ne s'est opposé à l'opinion émise par ceux qui se sont exprimés. D'après les participants, les membres de gangs de rue sont avant tout des personnes « normales », dans le sens qu'elles ont des activités en tous points semblables aux gens qui ne font pas partie de l'univers des gangs de rue. Ainsi, ils considèrent que les gangs de rue peuvent avoir des activités prosociales comme tout le monde. Ce qui les distingue, c'est que s'y ajoutent des activités criminelles réalisées au profit du gang.

### ***3.3.6 Le mobile et/ou membre comme agresseur ou victime***

À travers les discussions sur le thème des activités liées aux gangs de rue, nous avons présenté aux participants ce que certains auteurs proposaient pour identifier une activité reliée aux gangs de rue.

Tout d'abord, nous avons expliqué que certains auteurs, procureurs et policiers s'appuient sur le mobile (représailles, guerre de territoire...) du crime commis pour le relier aux gangs de rue ou non (Klein, 2007). L'ensemble des participants a spontanément répondu qu'ils n'étaient en accord avec cette façon de faire. Lorsque nous les avons invités à s'exprimer sur le sujet, seulement deux jeunes ont toutefois apporté leurs points de vue. D-Boyz a soutenu : « *Ils ne peuvent pas savoir si j'ai fait ça pour mon frère ou pour le gang* » De son côté, C.C. a indiqué que, pour lui : « *C'est pas une bonne façon* », sans préciser davantage son point de vue

Même s'ils se sont montrés en désaccord avec cette façon de faire, les jeunes n'ont pas été en mesure d'expliquer ou à tout le moins de proposer un autre moyen pour identifier les délits et les crimes reliés aux gangs de rue. Néanmoins, D-Boyz a souligné la difficulté à laquelle les procureurs et les policiers sont confrontés. En effet, les propos de D-Boyz rejoignent ce que Klein (2007) mentionne lorsqu'il explique qu'il est difficile de prouver que le délit a été commis dans un but précis ayant un lien avec les gangs de rue.

L'autre façon que les auteurs ont proposée, que nous leur avons soumis, consiste à démontrer que soit l'agresseur ou la victime d'un délit est un membre ou est associé aux gangs de rue. Encore une fois, les participants ont réagi en exprimant leur désaccord face à cette façon de faire. Nous leur avons demandé de justifier leur position, mais seulement deux jeunes ont bien voulu élaborer. WSBG a répondu: « *On peut pas se fier à ça* ». Montana a soutenu : *ça a pas rapport. Il y a des délits que tu fais pour toi d'autres que tu fais pour le gang.*

Même si, sans préciser pourquoi, les jeunes ont indiqué ne pas être en accord avec le fait de prouver que l'auteur du délit ou la victime doit être un membre de gang de rue ou un associé pour conclure à une activité de gang, ils n'ont toutefois pas proposé de solution de rechange à cette façon de relier les délits aux gangs de rue.

Tout porte à croire que les activités criminelles auxquelles s'adonnent les gangs de rue démontrent une certaine polyvalence de leur part. Comme les participants l'ont mentionné, certaines vont demander plus d'organisation que d'autres.

À la recherche constante d'argent, les gangs de rue sont même prêts à créer des alliances avec des groupes adversaires dans le but de s'enrichir un peu plus. Les participants sont d'avis que les activités des gangs de rue sont moins organisées et moins vastes que celles liées au crime organisé. Outre les activités illicites, certains jeunes interviewés ont considéré important le fait de souligner que les membres de gang de rue pouvaient également avoir des activités prosociales comme tout le monde. Ils sont aussi en accord pour discréditer les moyens proposés pour relier un crime aux gangs de rue, c'est-à-dire par le mobile ou que son agresseur ou victime soit lié à un gang. Ils n'ont pas été en mesure de nous proposer d'autres façons pour distinguer ces délits.

### **3.4 Se déclarer et se considérer ancien membre de gang**

Nous avons demandé dans chacun des groupes ce qu'est un ancien membre de gang de rue. Les perceptions des participants sur ce thème sont diversifiées, mais semblent néanmoins se

rejoindre sur certains points.

Pour Montana, une personne devient un ancien membre de gang de rue lorsqu'elle arrête d'être active au sein du gang :

*Il faut qu'il arrête d'être actif avec les gars. Il faut qu'il arrête d'être avec les gars, qu'il arrête d'appeler les gars. Il faut qu'il arrête d'être en contact avec eux, pis qu'il s'en aille loin.*

Plus précisément, pour D-Boyz :

*C'est un gars qui a fait beaucoup de choses qui a accompli beaucoup de choses bonnes ou mauvaises. Qui a changé quelque chose dans notre quartier pis il a fait du temps, pis c'est pas un snitch<sup>29</sup>.*

Dans l'échange suivant, Tyser, Édouard et Montana expliquent leur façon de voir comment un individu arrête d'être actif au sein d'un gang de rue :

*Tyser : Il faut que tu fasses des démarches.*

*Édouard : Il faut que tu t'effaces de la société (des gangs de rue) complètement. Il faut que tu changes complètement.*

*Tyser : Il faut que tu deviennes un honnête citoyen.*

*Montana : Il faut que les gars voient que t'es plus down<sup>30</sup> de faire des affaires avec eux.*

*Tyser : Il faut qu'ils voient que t'as passé à une autre étape.*

*Montana : Les gars vont se dire : « Yo ce gars-là a trop changé. T'as pas vu il arrête de nous appeler. Il nous voit, il nous donne la main, pis il s'en va. Il a fait ses choix, il est plus avec nous, il est plus avec nous. »*

Selon les participants aux groupes de discussion, un membre de gang de rue devient un ancien membre lorsqu'il ne traîne plus avec le gang à tous les jours. Il ne téléphone plus aux membres aussi souvent et ne commet plus de délits avec eux. Toutefois, souligne Montana, il peut continuer à les saluer lorsqu'il les rencontre, sans trop s'attarder.

Pour Crazy : « Tu commences par te calmer, tu fais tes affaires. Tu passes pas tout ton temps avec eux (les membres de gang) ». Et pour Enano : « On entend plus parler de tes conneries ».

---

<sup>29</sup> Snitch : un délateur

<sup>30</sup> Down : dans ce contexte ce mot signifie qu'une personne n'a plus envie de faire quelque chose.

Aini, conclut Miniloc, « *Tu deviens inactif* ». Ainsi paraît se dégager une certaine communauté d'idées : un membre devient un ancien membre lorsqu'il est inactif au sein du gang qu'il s'agisse la commission de délits ou des contacts entretenus avec les membres.

La fin de l'affiliation au gang se ferait assez simplement, si on en croit cet extrait tiré des discussions tenues avec les jeunes participants à notre étude :

*Bob : Mais il ne va pas faire des affaires avec eux.*

*CC : C'est juste qu'il va dire : « Pour moi les gars, c'est fini. Je vends plus de drogue, je vole plus, je taxe plus, je frappe plus. Je me retire carrément, je passe à autre chose ». Il va carrément déconnecter (d'avec son gang).*

*WSBG : Peut-être qu'avant il était à chaque jour avec eux. Quand il est avec eux, c'est pas pour faire des zacks<sup>31</sup>.*

*CC : Peut-être un vendredi soir il va sortir avec eux.*

Pour certains, un ancien membre ne commet plus de délits avec son gang, ses activités criminelles cessent, mais il peut toujours rester en contact, autrement, avec le gang. La signification de « autrement » reste encore à être précisée.

### **3.4.1 La désaffiliation**

Au cours de la discussion portant sur « les anciens membres de gang de rue », nous avons demandé aux participants d'expliquer comment, selon eux, se produit la sortie d'un gang de rue. C.C. expose son point de vue de la façon suivante :

*Quelqu'un qui a rendu des comptes à un gang de rue pis qui s'est retiré, il en a fait assez. Il a prouvé quelque chose à son gang pis il s'est retiré après, pis c'est tout. Il faut qu'il aille voir son gang pis qu'il dise : « moi je suis plus là-dedans ».*

Selon C.C., pour qu'une personne parvienne à sortir d'un gang, elle doit s'acquitter de ses dettes et elle doit faire savoir à son gang qu'elle ne désire plus en faire partie. Oussama paraît partager le même avis précisant que : « *Il faut que tu paies toutes tes dettes avant de bouger* ».

---

<sup>31</sup> Zack : dans ce contexte, le mot désigne un vol.

Édouard renchérit insistant sur le fait que : « *Parce que si t'as pas payé tes dettes, tu peux t'en aller* ». Lors de la deuxième rencontre, C.C. réitère :

*S'il a tout rendu ses comptes, il a rien à leur rendre, il a rien à leur donner. S'il a fait tout ce qu'il avait à faire, ça y'est, s'il veut se retirer, il se retire. Ici à Montréal, personne va t'obliger à rester.*

Aucun auteur consulté n'a fait allusion à un processus de sortie apparemment aussi simple et indolore. Hamel et coll. 1998 évoquent même un phénomène s'apparentant à une véritable peine d'amour. Et il est aussi question, dans certains cas, de la peur des représailles, qui, toutefois, ne se produiraient qu'exceptionnellement (Hamel et coll., 2004).

Dans le cours d'un groupe de discussion, D-Boyz partage son point de vue concernant la désaffiliation, lequel semble faire consensus avec les autres participants du groupe quant au fait qu'il ne s'agit pas d'un passage si difficile, sauf dans le cas de groupes ethnoculturels en particulier :

*Il y en a qui pense que quitter c'est impossible, c'est un genre de mythe légende. Il y en a qui s'éloignent quand même de ça. Ça se fait tranquillement. Il y en a qui disent que tu perds tes amis, tes amis te parlent plus. Mais si je décide de quitter ma gang demain matin, je vais les voir de temps en temps. Je vais leur parler de temps en temps, je vais commencer à faire mes autres affaires. Je vais garder contact avec eux. Tu fais tes affaires, ils vont te parler pareil. Les autres ethnies par exemple MS-13, 18, c'est sûr que, pour eux, tu peux pas quitter, tu as pris un engagement à vie.*

East Side, d'origine latine, fait écho aux propos de D-Boyz en les nuancant en regard du contexte montréalais : « *Dans mon pays, si tu veux sortir, ils te tuent. Ici, ils ne sont organisés. Ils ont une autre mentalité* ». Donc, d'après East Side, dans les gangs hispaniques de Montréal, il est possible de quitter un gang sans se faire tuer. Montana renchérit en soulignant : « *Il y en a dans les gangs de rue qui n'ont jamais eu de conflits, des conflits, mais rien de sérieux. Quand ils s'en vont, c'est correct. Ils ont rien* ».

Il semblerait donc, selon les perceptions des participants, qu'à Montréal il soit possible de

sortir des gangs de rue sans commettre un dernier délit, se faire battre, ou se faire tuer. Il s'agirait simplement de remettre au gang ce qui lui appartient pour ensuite pouvoir quitter tranquillement l'univers des gangs, selon la description qu'en donne WSBG, tout en précisant que... « tout dépend » :

*N'importe quoi on va se parler, il va toujours y avoir ça dépend de...ça dépend de qui, ça dépend de quoi. Il y en a qui peuvent te dire : « si tu veux sortir, tu fais ça pis t'es correct /.../ Vas tirer lui pis t'es correct ». Mais encore là, il y en a pas beaucoup à Montréal. Moi si une personne est dans une gang, pis il veut s'en aller, il s'en va, il dit « bye ». C'est mon point de vue. C'est sûr que si il doit de l'argent, il faut qu'il le donne.*

Il nous semble que tout n'a pas nécessairement été dit sur la sortie des gangs... et ses suites, et qu'il s'agirait là d'une avenue de recherche à fouiller spécifiquement

Pour l'instant, nous retiendrons que la sortie du gang se fait, ordinairement, tranquillement. C'est d'ailleurs ce que les auteurs mentionnent lorsqu'ils avancent que la désaffiliation se fait de façon progressive (Spergel, 1995; Vigil 1988 in Scott et Lauritsen 2002). C'est également ce que les participants décrivent lorsqu'ils expliquent que la personne qui quitte son gang, « téléphone de moins en moins et passe de moins en moins de temps avec les membres du gang ».

Quitter un gang est une décision et une démarche personnelle souligne. Édouard : « *C'est personnel, il y a personne qui va te dire que tu l'es plus* ». Chaque individu le vit différemment, il n'y a pas de processus précis et défini. WSBG confirme : « ça dépend de chaque personne », reflétant ainsi les résultats de l'étude de Scott et Lauritsen (2002) qui indiquent que la désaffiliation ne s'effectue pas pareillement pour tous les membres.

Bien qu'il soit le seul à l'avoir soulevé, D-Boyz constate que cela peut se vivre difficilement :

*Le lien... c'est difficile à se détacher parce que c'est des gars que tu connais depuis que t'es petit et ils ont toujours été là pour toi. Ils t'ont jamais lâché. C'est pas vrai que tu peux pas sortir des gangs de rue sans te péter la gueule, c'est pas vrai.*

Le point de vue de D-Boyz converge avec les conclusions des auteurs Hamel et coll. (1998). En effet, dans leur étude, les auteures ont soulevé que la désaffiliation est une étape qui peut s'avérer très difficile, surtout pour ceux qui étaient très haut placés dans le gang ou qui n'avaient que le gang comme lien d'attachement. Les auteures parlent même d'une véritable peine d'amour. Même si D-Boyz est le seul participant à l'avoir mentionné assez clairement, il faut se rappeler que plusieurs participants ont comparé leur gang à une famille.

Zack est, malgré tout, le seul participant qui considère que le fait de quitter son gang ne changerait rien, ce qu'il exprime de la manière suivante :

*Pour moi, la vie continue normalement. Il y a rien qui change. Même s'ils viennent vers moi, je m'en fous d'eux. Je fais ma vie, s'ils veulent me battre, je vais me défendre.*

### **3.4.2 Les raisons qui amènent une personne à sortir des gangs de rue**

Pendant les rencontres avec les trois groupes de discussion, nous avons exploré les raisons qui, de l'avis des participants, pourraient faire en sorte qu'une personne décide de quitter son gang. Celles-ci sont variées, comme en témoignent les extraits qui suivent :

*Le fait qu'une personne trouve un emploi légal et devient un honnête citoyen (Miniloc)*

*Sinon des gars, tout d'un coup, j'en connais dans le quartier, sa blonde est tombée enceinte. Il a eu un enfant, il a changé carrément. Dans un gang de rue, il faut qu'il aille voir son gang pis qu'il dise moi je suis plus là-dedans. C'est un ancien membre de gang (C.C).*

*Il y en a qui peuvent continuer leur vie normalement, avoir un travail. Il y en a qui peuvent devenir des vagabonds, il y en a qui peuvent être en prison, pis après ils ne veulent plus être là-dedans, pis ils regrettent (Zack).*

*Soit il est allé à la prison, il a changé en dedans pis il est sorti. Il s'est réhabilité à la société (East-Side).*

*Tellement il s'est fait arrêté, tellement il s'est fait énervé, tellement il s'est fait mettre en dedans que yo... un moment donné, il est juste tanné. Il veut vivre sa vie, continuer à faire de l'argent, peut-être plus légalement, pis arrêter de voler, se battre, ... pis ces affaires-là (WSBG).*

Les raisons que les participants mentionnent concordent avec ce que nous retrouvons dans la

les écrits. En effet, Zack et WSBG font référence à une sorte de prise de conscience lorsqu'ils mentionnent qu'une personne décide de ne plus être dans les gangs de rue parce qu'elle s'est faite arrêter souvent et qu'elle est tannée de ces situations. Ceci rejoint Spergel (1995), Hébert et coll. (1997), Hamel et coll. (1998), Scott et Lauritsen (2002) qui tous mentionnent qu'il y a une prise de conscience qui se ferait graduellement. Les membres de gang de rue réalisent que ce n'est pas un mode de vie qui leur convient. Le fait de devenir parent, le désir de se conformer aux lois de la société, avoir un travail satisfaisant sont toutes des raisons nommées par les participants qui se trouvent également chez les auteurs (Spergel, 1995; Hébert et coll., 1997; Hamel et coll., 1998 ; Scott et Lauritsen, 2002).

Pour ce qui est du fait d'être incarcéré, certains jeunes ont apporté des précisions. L'extrait suivant explique le point de vue des participants du groupe A :

*Montana : Ça dépend t'es qui dans la gang. Si t'es juste un gars qui est là de temps en temps, on fait des délits pis après vous me voyez plus. Oublie ça, tu rentres en dedans pis bye, c'est fini pour toi.*

*Tyser : Si t'es quelqu'un de pesant...*

*Montana : Si tu appelles les gars, pis ils t'envoient des choses en dedans ... mais ils peuvent quand même se foutre de toi.*

*Édouard : Comme on a dit tantôt, c'est une affaire de confiance, un lien de famille. Même si je suis pas dans la gang, si je suis un ancien on va m'apporter quelque chose quand même. On se tient ensemble pareil.*

Bien que ces propos n'aient pas ressorti dans les autres groupes de discussion, nous tenions à le souligner car cela peut expliquer pourquoi certains continuent à faire partie d'un gang de rue malgré leur incarcération. Il semblerait que le statut et le rôle au sein du gang joue pour beaucoup. Bref, peu importe les raisons qui poussent un individu à quitter l'univers des gangs de rue, il reste que c'est une démarche personnelle comme l'a mentionné WSBG plus haut, ça dépend de...

### **3.4.3 Le rejet par le gang**

Certains participants ont évoqué qu'il était possible qu'un gang décide de mettre un membre

dehors du gang. Dans ce cas, ce ne serait pas l'individu qui déciderait de son départ, mais plutôt le gang. C'est ce que Crazy avance lorsqu'il dit que : « *Il y a des gangs qui peuvent aussi te rejeter.* » Montana explique comment se fait la mise à l'écart du gang qui est rarement explicite et drastique, plutôt implicite et graduelle :

*À moins qu'il a fait une grosse affaire pis les gars lui disent que « t'es wack là », tu vas voir ça va venir d'eux. Ils vont pas venir devant toi pis ils vont te dire : « t'es plus dans gang ». Jamais. Ils vont juste pas t'appeler, ils vont arrêter de parler avec toi, ils vont te laisser faire tes affaires. Quand tu vas les appeler, ils vont pas répondre.*

Édouard ajoute : « *Ils vont t'oublier. À la fin, tu vas te dire, ils m'ont foutu dehors* ».

#### **3.4.4 Quitter un gang pour aller dans le gang adverse**

En discutant des raisons qui pouvaient amener une personne à quitter son gang, deux jeunes ont expliqué qu'une personne pouvait quitter un gang pour rejoindre le gang adverse, un phénomène qu'ils nomment *flipside* :

*Montana : Flipside, ça veut dire que t'es bleu pis là t'as des conflits avec des rouges. Mais si je change, pis je m'en vais de leur bord pour que ce soit correct.*

*Oussama : Flipside, c'est aussi que t'as grandi dans un quartier bleu pis tu déménages dans un quartier rouge pis tu deviens rouge.*

Selon leurs dires, il s'agit là d'un scénario plausible.

#### **3.4.5 Pour les ennemis, un membre de gang de rue reste un membre de gang rue**

Pendant les rencontres, les participants ont fait allusion au fait que, même si un individu quitte son gang, il peut rester, pour les gangs adverses, un membre de gang de rue, ce qui peut compliquer la sortie du gang. Montana constate que, dans ce cas, la seule issue est de déménager :

*La seule manière ok, c'est de déménager. C'est de t'en aller loin... que tu sais que tu vas pas rencontrer ces gars-là. Si les gars te voient dans la rue, ils s'en foutent que tu aies changé ou pas, t'as eu un conflit il faut le régler.*

Oussama, Crazy, Enano et C.C. confirment qu'il peut être difficile de faire valoir qu'on a quitté l'univers des gangs :

*Oussama : Si je me fais péter, pis je revois le gars cinq ans plus tard, pis il est plus dans les gangs, moi je m'en fous je vais le frapper pareil.*

*Crazy : Si tu rencontres quelqu'un dans la rue pis t'es plus dans une gang, elle s'en fout elle va te battre.*

*Enano : Même s'ils savent que t'es plus là-dedans, pour eux tu l'es encore là. Ça change rien pour eux.*

*C.C. Pour un gang rival, eux, ils vont toujours le voir comme un gang de rue. Eux, ils vont pas se dire : « Ah, lui c'est un ancien membre de gang de rue ». Ils s'en foutent.*

Les participants semblent être d'accord sur le fait qu'un ancien membre de gang de rue reste bien souvent un ennemi pour les gangs adverses, et ce, dans certains cas, très longtemps après la sortie du gang. Toutefois, souligne Montana:

*Comme il y en a dans les gangs de rue qui n'ont jamais eu de conflits, ou des conflits, mais rien de sérieux... quand ils s'en vont, c'est correct. Ils ont rien.*

Ainsi, pour les gangs rivaux, un ancien membre de gang continue parfois longtemps à être étiqueté comme étant un membre de gang. Ceci peut s'avérer dangereux pour lui, dépendant de la gravité des conflits qu'il a eu avec les gangs adverses. Ceci a peu été abordé par les auteurs jusqu'à présent.

#### **3.4.6 Pour la police, comment savoir si une personne est un ancien membre de gang**

Tout comme c'est le cas pour les membres des gangs rivaux, il peut être difficile de faire admettre aux policiers qu'on a définitivement quitté l'univers des gangs, indiquent les participants à notre étude. Nous leur avons demandé de quelle façon, de leur point de vue, les policiers pouvaient être convaincus qu'une personne connue pour être un membre actif des gangs de rue est désormais un « ancien membre ». Oussama explique qu'il y a des efforts à

faire comme se trouver un travail, changer de quartier :

*Pour la police, oui t'es toujours là-dedans. Il faut que tu le montres que t'es plus dans le gang. Il faut que tu ailles travailler, il faut que tu traînes plus dans le même quartier. Il faut que le monde t'oublie.*

Pour sa part, WSBG indique que le temps de *bonne conduite* devrait faire son œuvre :

*C'est sûr, au début, s'ils (les policiers) t'éneraient, s'ils te checkaient, ils vont encore te checker. Mais si un moment donné, ils se rendent compte que tu fais plus rien, tu fais tes affaires, peut-être qui vont te laisser tranquilles.*

Pour Oussama comme pour WSBG, cela peut prendre du temps aux policiers avant qu'ils considèrent un individu comme un ancien membre de gang de rue. Si l'individu vaque à ses occupations et ne voit plus son gang aussi fréquemment que lorsqu'il était actif, il peut être possible pour la police d'enlever l'étiquette de membre de gang à une personne. Cependant, Bob n'est pas du même avis, il estime qu'une personne fichée par les policiers comme étant un membre de rue, ne cessera jamais de l'être :

*Les policiers c'est des cons. Ils veulent juste te faire chier. Ils s'en foutent que tu sois un ancien membre, membre de gang de rue ou pas. T'as fait quelque chose de mal, ils t'arrêtent pis ils t'envoient en dedans. Eux, ils vont s'en foutre, pour eux tu vas toujours l'être. À moins qu'ils te surveillent 24 heures sur 24, là ils vont le savoir, mais s'ils te surveillent pas ils le sauront pas. Pis ils savent qu'avant que t'étais là-dedans, ils vont toujours te percevoir comme ça. Ils s'en foutent, ils vont pas te le demander*

Cette position paraît aller dans le sens ce que Klein (2007) avance concernant le profilage des anciens membres de gangs de rue. C'est-à-dire que, fréquemment, lorsqu'un jeune quitte son gang, il continue d'être identifié comme un membre de gang dans les données policières, et par les gangs rivaux également, ce qui risque de le mettre en danger.

### **3.5 La vie après le gang**

La recension des écrits nous conduit à conclure que peu de chercheurs se sont spécifiquement intéressés à « la vie après le gang », d'où la pertinence d'aborder cette dimension qui, pour nous, fait partie intégrante de l'expérience des gangs, même si elle consiste plutôt à s'en détacher.

Pour entamer la discussion sur cet aspect de notre question de recherche, nous avons demandé aux jeunes participants aux groupes de discussion comment se passe la vie après le gang, selon eux. Ils ont nommé des facteurs susceptibles, de leur point de vue, de faciliter la transition vers un « retour en société » conventionnelle, et d'autres pouvant rendre cette transition difficile.

### ***3.5.1 Les facteurs facilitant la transition vers la société conventionnelle***

Lorsqu'un membre de gang de rue décide de quitter l'univers des gangs, certains éléments peuvent l'aider à réussir son « retour en société ». Pour Édouard, déménager, s'éloigner de l'environnement où s'est vécue l'affiliation au gang, fait partie de ces éléments :

*Le mieux c'est que tu déménages. Même si tu deviens un honnête citoyen, t'as toujours le stress quand même.*

Bob va même jusqu'à considérer : « *Changer de pays* », mais WSBG considère que : « *Juste déménager de quartier. Aller dans un quartier plus calme* » suffit. Mais, paradoxalement, il ajoute : « *Moi je pense pas que la fuite c'est vraiment un moyen* ».

Pour Montana, ce qui peut aider un ancien membre de gang de rue à vivre une vie « plus normale » réside dans le soutien de l'entourage : « *Leur femme, leurs enfants, leur famille, leurs amis qui ont vécu ça* ». Dans le même esprit, Crazy estime que : « *Travailler ou encore avoir des enfants.* » peut faciliter la transition.

Miniloc souligne que, pour lui, il faut : « *Penser à d'autres choses, se changer les idées, travailler, s'occuper, avoir des loisirs* », ce à quoi Enano ajoute : « *Tu te fais d'autres amis* », car, comme le mentionne Crazy : « *Tu changes d'amis sinon tu restes avec ta gang* ». Pour D-Boyz, le fait d'avoir une relation amoureuse sérieuse aide clairement à la transition : « *La plupart du temps, c'est nos blondes qui nous aident à faire ça* ».

Finalement, pour C.C. comme pour plusieurs autres, c'est une combinaison de facteurs, parmi lesquels la religion, qui peut faciliter la vie après le gang:

*Toute la famille, les parents... si tu t'inscris à l'école, whatever. Peut-être tu vas rencontrer du monde là-bas, peut-être ils étaient comme toi pis qui ont changé comme toi. Peut-être que tu vas être plus porté à te tenir avec eux et tu peux changer comme ça. Il y a l'église, la religion...*

La réaction du gang qui prend connaissance du désir d'un membre de quitter le groupe pourrait aussi, dans certains cas, faciliter la sortie comme l'explique WSBG :

*Ça dépend toujours. Tu peux penser que c'est tes amis, c'est comme ta 2<sup>e</sup> famille, mais ça peut être aussi juste comme un gang que, oui, vous êtes des amis, mais ça va pas plus loin. Ça dépend toujours de comment ça se passe dans le gang, la façon qu'est le gang. Si, admettons, c'est comme ta 2<sup>e</sup> famille, que t'es proche avec eux pis tu décides de partir, ils vont comprendre pis ils vont te dire que c'est bon.*

Donc, d'après les participants, les éléments qui peuvent faciliter la transition vers une vie plus conventionnelle et la vie après un passage dans les gangs de rue consistent à déménager, se faire des nouveaux amis, renouer avec sa famille, avoir une relation amoureuse stable, avoir des enfants, avoir un travail ou retourner aux études, la religion ou même, dans certains cas, le gang lui-même. En un mot, il s'agit d'adopter un autre style de vie.

Cependant, même si tous les facteurs facilitants sont présents, une chose doit être présente insiste Montana : « *C'est faisable avec de la volonté.* » Les jeunes des trois groupes de discussion s'entendent en effet pour dire que si la personne ne veut pas, elle ne changera pas.

### **3.5.2 Les facteurs pouvant rendre la transition plus difficile**

Le récit des jeunes participants au groupe de discussion paraît indiquer que la transition vers le monde conventionnel peut se faire assez facilement pour certains alors que, pour d'autres, elle s'avère plus difficile. Les participants à notre étude ont mentionné certains obstacles qui peuvent être rencontrés lorsqu'un ancien membre de gang de rue tente de revenir dans « le droit chemin ».

D-Boyz, notamment, souligne la difficulté de quitter les amis que tu t'es fait dans le gang :

*C'est dur, au début, de quitter tes amis qui ont toujours été là pour toi. T'as des choix à faire, mais c'est dur avant que tu puisses te mettre à l'idée que tu*

*dois les quitter. Tu crées des liens. Avec le temps tu vas t'éloigner d'eux, tu vas t'y faire pis t'auras plus de contacts avec eux. Ça va prendre un certain temps. Mais le gars que ça fait longtemps qu'il est là-dedans, c'est ses amis d'enfance, que c'est comme sa 2<sup>e</sup> famille, ça va être dur.*

Pour C.C. l'attachement au gang et aux membres qui le compose, ce que le gang représente somme toute pour une personne, peut rendre plus ou moins difficile de couper les liens avec le groupe, une opinion que partage C.C.:

*Ça dépend si, pour lui, c'est une passion, il va se sentir comme si... il délaisse sa 2<sup>e</sup> famille, donc c'est plus dur pour certains que d'autres. Mais il y en a d'autres qui sont tannés. Si dans sa tête il est tanné, il veut plus être comme ça quand il va partir, il va même pas y penser. Il va s'en foutre de son gang parce qu'il a changé dans sa tête. Il y en a d'autres qui ont tellement resté avec le même gang pendant si longtemps que ça va lui faire de la peine de partir.*

Montana renchérit en disant que : « *Plus t'étais actif, plus c'est dur.* » Ces propos appuient ce que Hamel et coll. (1998) ont trouvé dans leur étude. Les auteures indiquent que, pour les membres de gang de rue, la sortie est une étape qui peut s'avérer très difficile, surtout pour ceux qui étaient haut placés dans le gang ou qui n'avaient que le gang comme lien d'attachement. Les auteures comparent cette étape à une véritable peine d'amour. Et si couper les ponts avec le gang est difficile: « *Parce que quand tu étais dans le gang, tu t'identifiais à des gars. Quand tu sors t'as personne* » (Montana).

Outre les amis qu'on s'est fait dans le gang et qu'on doit quitter, les participants mentionnent que trouver un travail satisfaisant peut aussi s'avérer un obstacle, notamment parce qu'il pourrait être difficile de trouver un emploi aussi rémunérateur que l'activité des gangs de rue. Montana l'explique bien :

*Tu peux avoir de la difficulté. Il y en a qui peuvent avoir fait des gros montants pis ils vivent avec ça. Maintenant, quand c'est le temps de travailler dans un petit endroit à 10\$/heure, il y en a qui sont pas capables.*

Simplement se trouver un emploi peut se révéler un obstacle, plus spécialement lorsque le membre de gang a accumulé les actes criminels inscrits à son dossier judiciaire Enano s'en dit bien conscient :

*Avoir un dossier (criminel) mineur ça dérange pas. Mais un dossier quand*

*t'es majeur, il (l'employeur) va avoir des doutes sur toi... s'il t'engage ou pas.*

Ainsi, autant le travail peut constituer un facteur facilitant la désaffiliation des gangs de rue, autant la difficulté d'en trouver peut se révéler un obstacle à la réintégration sociale.

La perception des risques de représailles peut aussi augmenter le stress vécu par les anciens membres jusqu'à les inciter à réintégrer leur gang. Oussama en fait état :

*Pis y a une autre affaire, ça on dirait que les gars comprennent pas. Disons que t'as péter un gars là... une clique. Si deux ans plus tard, t'es pu dans la gang, pis tu vois le gars au centre-ville, le gars y se fout que t'es plus dans un gang, le gars y va te frapper pareil. T'es forcé de retourner, parce que tu vas t'a faire péter tout le temps, tu peux même mourir. Les gars ils peuvent te tuer comme ça.*

Édouard renchérit en notant que l'expérience dans un gang : « *C'est comme un dossier, ça te suit tout le temps* ». D-Boyz a tenu à souligner que, pour lui, la police et la société peuvent s'avérer des obstacles à la réintégration sociale, parce qu'ils continuent à te traiter comme un gars de gang :

*Les policiers vont faire exprès de t'emmerder. Tu vas sortir de chez toi pour aller manger au McDonald, pis ils vont venir te dire : « aye, mon beau, ça va », juste pour t'emmerder. C'est ça qui est plate. La société des fois... La majorité du temps, les gars y reviennent toujours parce qu'ils sont tannés que la société les fasse chier.*

La perception que D-Boyz entretient des policiers paraît être partagée par l'ensemble des participants.

### **3.5.3 L'aide que « les membres sortants » aimeraient recevoir**

Nous avons exposé ce que les jeunes pensaient de la vie après le gang. Ils nous indiquent les éléments qui pouvaient faciliter la transition vers un mode de vie plus conventionnel et ceux qui pouvaient la rendre plus difficile. Pour clore la discussion, nous leur avons demandé quel genre d'aide pourrait être offert en centre de réadaptation pour les jeunes gravitant dans l'univers des gangs de rue.

C.C. semble entretenir une vision plutôt pessimiste du passage en centre de réadaptation qui se traduit dans ses propos. Il dit souhaiter que l'accent soit mis davantage sur le renforcement positif plutôt que ce qu'il perçoit comme étant des conséquences :

*Ça l'existe pas la réhabilitation. À la place, qui me donne des bons moyens. Exemples : on va aller voir un centre de désintox; je vais te donner plus de cigarettes; des bons renforcements. À la place, ils te foutent en régime. Tu passes plus de temps en chambre, pis tu consommes plus. Il n'y en a pas de réadapt. C'est des petites affaires qui faut faire. C'est des petites habitudes qui faut changer /.../ De donner plus d'alternatives, donner des trucs, pas juste donner des conséquences.*

Selon C.C., l'aide qui serait profitable pour les jeunes en centre de réadaptation est celle qui est concrète à leurs yeux. Montana en donne un exemple lié au travail: « *Il faudrait aider les gars à trouver du travail* », C.C. renchérit en indiquant qu'il faut donner des outils au jeune pour qu'il réussisse dans sa nouvelle vie :

*Tu lui apprends des trucs pour sa vie future. Quand il va sortir d'ici (centre de réadaptation), tu lui donnes des outils, de la documentation sur les anciennes personnes qui ont foiré leur vie ou qui ont changé leur vie. Je sais pas... peut-être juste sentir vraiment qu'on veut nous aider.*

Montana de son côté met l'accent sur la connaissance des expériences positives vécues par d'autres qui ont voulu quitter l'univers des gangs :

*Qu'est-ce qui serait bon pour les aider c'est d'aller voir d'autres personnes des gangs de rue qui ont vraiment été haut placés pis qui y ont réussi à s'en sortir.*

Ainsi, le fait d'être en contact avec des personnes ayant vécu une expérience dans les gangs de rue, qui ont changé de vie et qui ont réussi serait, selon les participants, une bonne façon de les aider.

D-Boyz introduit d'autres éléments, essentiels selon lui, qui peuvent aider grandement les jeunes en centre de réadaptation. Paradoxalement, il estime que de se retrouver avec des membres de gangs adverses permet d'aller au-delà de leur rivalité. Il avance que le fait de côtoyer des rivaux chaque jour et de partager différents moments de vie avec eux permet de mettre de côté leurs conflits et de voir que finalement ils ne sont pas différents :

*En centre de réadaptation, moi je sais que pour tout le monde, les affaires de gangs de rue on essaie d'éloigner ça le plus possible pour pas qu'on ait des problèmes. C'est comme ça qu'on crée des liens avec les autres personnes. On éloigne ses couleurs là, on se parle pis tout... On se parle de pourquoi t'as attaqué lui pis tout. Quand tu vas sortir pis tu vas le voir, ça va être quelque chose de différent entre toi et lui. Les éduc nous aident, mais c'est plus en étant avec les gangs adverses. Au début, tu vas te dire pourquoi je suis avec lui, je l'aime pas. Mais à force de vivre avec lui, tu manges avec lui, tu te lèves avec lui, tu prends ta douche à côté de lui, tu brosses tes dents... Toutes ces affaires-là vont te faire penser que t'as rien contre lui.*

Les jeunes de l'ensemble des groupes sont d'accord pour dire que le fait de côtoyer des membres des gangs adverses leur permet de passer par-dessus leurs conflits. Le vécu partagé par ceux qui se retrouvent en centre de réadaptation les amène à lever les barrières érigées par leurs rivaux dans l'univers des gangs. Le fait de côtoyer des membres de gangs adverses les amène à réfléchir et à voir qu'ils ne sont pas si différents les uns des autres. Et les relations, créées pendant leur hébergement perdureraient au-delà des murs des centres. D-Boyz le souligne et le nuance lorsqu'il dit que :

*Les centres pour les jeunes, c'est pas pareil (tu mets ça de côté) ouais c'est ça. Tu crées des liens avec des gangs adverses. Les liens se gardent à l'extérieur, mais ça dépend c'est qui la personne.*

Lorsque nous avons demandé aux jeunes des unités A et B, ce qui leur était offert comme outil en lien avec les gangs de rue, spontanément ils ont nommé l'activité clinique sur les gangs de rue, précisant que celle-ci leur permettait de partager leur expérience, d'avoir un lieu où en parler:

*DBoyz : L'activité de gang c'est bien. Justement, les gars ils disent leurs opinions, ils se parlent entre eux, tu peux en parler avec les gars. À l'extérieur, tu vas pas perdre ton temps à t'asseoir et à parler avec les gars. Ici, t'as plus le temps de comprendre pourquoi tu fais ça pis tout.*

Cette activité n'est pas offerte dans les unités de garde fermée comme l'unité C. Or, c'est un besoin que les jeunes nomment que d'avoir un endroit pour échanger sur leur expérience des gangs. C.C. apporte son point de vue sur le sujet :

*Il y a rien qui est mis en place pour les gangs, ça l'existe pas la réhabilitation. À la place qui me donne des bons moyens. Tu lui apprends des trucs pour sa*

*vie future quand il va sortir d'ici, tu lui donnes des outils, la documentation sur les anciennes personnes qui ont foiré leur vie ou qui ont changé leur vie. Je sais pas, peut-être juste sentir vraiment qu'on veut nous aider. Si tu vois que t'es entouré de monde qui veut vraiment t'aider, t'écouter.*

Hamel et coll. (2004) formulent des recommandations pour soutenir les interventions auprès des jeunes qui s'engagent dans un processus de désaffiliation qui rejoignent clairement le propos des jeunes.

Tout d'abord, les auteures signalent qu'il faudrait offrir un suivi individuel pour soutenir les démarches d'employabilité ou autres entreprises par les jeunes. Même après leur intégration sur le marché du travail, ils devraient se voir offrir un accompagnement pour éviter qu'ils abandonnent.

Aussi, les auteures soulèvent le besoin qu'ont les membres de gang de rue de parler de leur expérience et mentionnent qu'il ne faut pas brimer ce besoin de s'exprimer, car cela les aiderait à prendre une part active dans leur démarche et de procéder aux changements nécessaires à leur réintégration sociale. Hamel et coll. (2004 : 108) avancent que : « Ils y parviendront notamment en s'exprimant librement sur ce qu'ils ont vécu et en usant de leurs véritables forces, celles dont les gangs ont bénéficié, à d'autres fins ».

Au final, les jeunes ont tenu à signaler que, malgré les délits qui y sont commis, l'expérience dans les gangs de rue peut s'avérer positive. Ils ont souligné que, comme tout le monde, ils font des activités agréables et qu'ils ont beaucoup de plaisir entre eux.

Ceci montre bien l'importance de s'intéresser à leur vécu au sein des gangs pour accompagner les personnes qui y font un séjour plus ou moins prolongé et plus ou moins marquant dans leurs démarches pour s'en sortir. Même si, parfois, les jeunes membres de gang peuvent sembler réfractaires au changement, plusieurs, comme WSBG, reconnaissent l'importance de changer et la nécessité d'accomplir des efforts pour y arriver :

*Au début, ...des fois, tu vas être... des fois seul. Des fois, tu vas badtrip<sup>32</sup> parce que t'auras rien à faire. Mais des fois, il faut faire des choses pour avoir des résultats. Sacrifices...oui ça va être dur de pas voir tes amis que t'étais proche pis tout. Mais un moment donné, il faut que tu fasses des choses pour le changement.*

Rappelons que le changement peut se faire seulement si la personne concernée est prête pour cela. Les jeunes, tout comme Hamel et coll. (1999) sont catégoriques à cet égard. D'où l'importance du travail à faire auprès de ces jeunes pour les amener à être prêts à changer, et de les accompagner dans toutes les étapes qui vont permettre le changement.

---

<sup>32</sup> Badtrip : perdre la tête

## **CONCLUSION**

Cette recherche avait pour objectif général de préciser comment les jeunes contrevenants perçoivent l'univers des gangs et ses composantes. Pour y parvenir, nous avons interviewé treize jeunes hébergés en vertu de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA) au Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. Nous avons opté pour l'entretien de groupe pour les faire s'exprimer. Le contenu des entrevues devait nous permettre de dégager la communauté d'idées recherchée en confrontant les propos des participants entre eux et avec les écrits recensés. D'ailleurs, lors de la rédaction de ces lignes, nous avons pris connaissance du dernier recueil de travaux et de recherches *Le phénomène des gangs de rue* qui a été réalisé sous la direction de Jean-Pierre et Chantal Fredette (2014) pour bonifier la conclusion.

### **Gang de rue**

Concernant la composition des gangs de rue, l'avis qui ressort est globalement partagé par l'ensemble des jeunes participants aux groupes de discussions : un gang de rue peut être composé de connaissances, d'amis d'enfance, ou encore des membres d'une même famille. Le gang s'identifie à partir d'un élément quelconque : un nom, une couleur, un chiffre, un territoire ou même un quartier. Il peut faire preuve d'un niveau élevé de violence en cherchant à se faire respecter. Peu importe ce à quoi le gang s'identifie, les actes de violence sont présents pour le faire respecter.

Lors des discussions de groupe, les participants ont mentionné une distinction importante, à leurs yeux, opposant un gang de rue à des jeunes qui représentent (défendent) leur quartier. Toutefois, la ligne semble mince entre les deux situations. À la lumière des dires des participants, nous comprenons que dans certains quartiers, il n'y a pas nécessairement de gang de rue, mais que néanmoins les jeunes s'identifient au nom du quartier. Dans ce cas, les jeunes peuvent avoir des activités criminelles en groupe, mais leur but n'est pas d'enrichir le groupe avec lequel ils commettent des délits. Leur but est de faire de l'argent pour eux, de s'enrichir individuellement, et non pour le groupe réuni dans leur quartier.

À l'opposé, dans d'autres quartiers, les jeunes qui disent représenter le quartier peuvent être considérés comme un gang de rue ou appartenir à des gangs de rue. Ils s'adonnent aux mêmes

activités criminelles qu'un gang de rue, ils usent de violence lorsque nécessaire pour représenter et protéger leur quartier. Il est difficile de bien faire ressortir la distinction, malgré l'effort de précision fourni par les jeunes interviewés. Il reste que, pour eux, la différence existe et qu'elle paraît même importante pour certains d'entre eux.

Les participants à notre étude ont souligné également des distinctions semblables à celles trouvées dans la littérature concernant un gang de rue et un groupe de pairs délinquants. Essentiellement, estiment les jeunes interviewés, les membres de gangs de rue commettent principalement leurs délits pour leur gang, pour lui permettre de survivre, pour sa réputation. Un groupe de pairs délinquants commet des délits moins graves, à une fréquence moindre, essentiellement pour se *payer du bon temps*.

Pour définir un gang de rue, les jeunes n'ont pas trouvé nécessaire d'inclure la notion de structure organisationnelle, car, selon eux, la structure est changeante d'un groupe à un autre. D'ailleurs sur ce point, dans leurs travaux, Guay, Fredette et Dubois (2014) soulignent que les gangs de rue seraient des groupes peu cohérents qui n'ont pas de réel leadership avec une infrastructure changeante et flexible. Donc, les derniers travaux sur le sujet semblent aller dans le même sens que les dires des jeunes. La même chose pour l'âge qui ne serait pas un aspect important, car, selon la perception des participants, l'étalement peut varier énormément d'un gang à l'autre. À l'ensemble des jeunes participant aux groupes de discussion, il semblait néanmoins qu'une majorité des membres de gangs de rue sont des adolescents et des jeunes adultes.

### **Un membre de gang de rue**

L'entrée dans un gang se ferait de façon graduelle, que ce soit par l'entremise de la famille, des amis, des connaissances, par une initiative personnelle ou en réponse à l'invitation du gang lui-même. Une fois l'entrée dans le gang franchie, le nouveau membre doit être actif et présent dans et pour le gang, être là quand les autres membres ont besoin de lui. Les activités criminelles auxquelles il s'adonnera dès lors auront pour but d'enrichir le gang. Le membre doit aussi contribuer à la survie du gang en recrutant de nouveaux membres potentiels. Il devra également s'affirmer comme membre de gang, c'est-à-dire que lorsque la question lui sera

posée à savoir si c'est un membre de gang de rue, il répondra par l'affirmative. Pour s'assurer qu'il dit vrai, les membres du gang vérifient entre eux si un tel ou un tel fait vraiment partie du gang.

Concernant l'habillement, il semblerait que ce n'est pas ou plus un critère important que de s'afficher avec des couleurs ou encore des numéros pour représenter son gang de rue. De même, les auteurs (Hamel et coll., 1997 ; Curry et Decker, 2003) s'entendent pour dire que le style des gangs de rue s'apparente à la mode actuelle et donc il devient difficile de les différencier seulement par leurs vêtements. Toutefois, un participant introduit une notion vue nulle part ailleurs. Celui-ci explique que non seulement l'adoption d'une couleur, par exemple, indiquerait l'adhésion à un gang de rue en particulier, mais que la gradation de cette couleur indiquerait la position occupée par le membre au sein du groupe, ce que nul n'a nié.

Dans les travaux de Guay, Fredette et Dubois (2014), ceux-ci proposent un modèle multidimensionnelle afin de mesurer l'adhésion d'un individu à un gang de rue plutôt que des critères pour savoir si un individu est membre ou non d'un gang. Ce modèle est composé de quatre dimensions : 1) la participation aux activités criminelles, 2) la présence de traits psychopathique et d'impulsivité, 3) l'adhésion à la culture de gang, 4) la place occupée dans le réseau et la structure du gang. La participation aux activités criminelles fait référence à la nature de celles-ci, la précocité, la variété, la spécialisation, le nombre de crimes commis... Ensuite, des caractéristiques plus personnelles telles que le fait d'être menteur, manipulateur, manquer d'empathie, manque de jugement, incapable d'entretenir des relations significatives sont des éléments qui font référence à la dimension des traits psychopathiques (Guay, Fredette et Dubois, 2014). Ce qui se rattache à la troisième dimension, soit l'adhésion à la culture de gang, ce sont des indicateurs tels que l'attribution d'un surnom, l'existence d'un nom de gang, le port de couleurs distinctives, les tatouages, les graffitis, les règles, les normes et les valeurs... Finalement, la place occupée dans le réseau s'explique par le fait de donner des ordres ou d'en recevoir, le fait d'avoir des contacts fréquents, non redondants ou stratégiques avec le gang (Guay, Fredette et Dubois, 2014). Alors que la structure du gang se rapporte à l'organisation même du gang.

Selon Guay, Fredette et Dubois (2014), il n'est pas question de déterminer si un individu est membre ou non d'un gang mais de définir la place qu'il occupe dans cet espace multidimensionnel. Ce modèle a comme préoccupation de connaître les particularités de chaque délinquant afin d'adapter les méthodes d'évaluation et d'intervention pour diminuer les risques de récidive (Guay, Fredette et Dubois, 2014). Donc, tout cela remet en question la pertinence des efforts mis pour définir un gang de rue et un membre de gang puisque le modèle multidimensionnel ne s'y attarde pas (Guay, Fredette et Dubois, 2014). Le modèle qui est proposé ici n'est pas de savoir qui est membre et qui ne l'est pas mais de déterminer son niveau d'implication dans un gang de rue. Cette approche multidimensionnelle pourrait être fort utile et intéressante à utiliser auprès de la clientèle hébergée en centre de réadaptation et même dans les organismes œuvrant en prévention.

Dans une autre recherche menée par Guay, Hamel et Fredette (2014), ceux-ci se sont attardés au processus d'identification, plus particulièrement sur les critères d'identification. En résumé, ils ont fait un sondage auprès des policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), d'intervenants du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire (CJM-IU) ainsi que des étudiants en première année au baccalauréat en criminologie et en sécurité et études policières de l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Leur sondage avait pour but de connaître ce qui fait qu'un délinquant sera identifié comme membre par les autorités officielles (Guay, Hamel et Fredette, 2014). L'étude semble corroborer l'idée avancée par Spergel (1995) comme de quoi la nature de la profession a un impact sur la façon de définir les gangs de rue et leurs membres. Les policiers vont davantage se fier aux caractéristiques de l'adolescent ainsi que les critères utilisées par les corps policiers du Québec. Alors que les cliniciens ont recours aux caractéristiques de l'incident. Les étudiants quant à eux se fondent également davantage sur les caractéristiques de la personne tout comme les policiers. Guay, Hamel et Fredette (2014) s'entendent pour dire que l'étiquette de membre de gang est lourde de conséquence, que ce soit judiciaire, pénale mais également sociale. D'ailleurs les auteurs l'expriment bien dans l'extrait suivant : « L'approche répressive et de réadaptation échoue lorsque les recrues font l'objet du même genre d'intervention que les chefs et les membres réguliers. De la même manière, la menace réelle ou imaginaire que pose le phénomène s'exprime par des sanctions plus importantes et isole les contrevenants qui y sont associés des

institutions sociales essentielles à leur intégration sociale.»<sup>33</sup> Il semblerait que peu importe la décennie, l'étiquette de membre de gang de rue apporte son lot de conséquences et de répercussions. D'où l'importance de poursuivre les études sur le phénomène afin de s'assurer que les informations sont à jour.

### **Activités des gangs de rue**

Les gangs de rue s'adonnent à une panoplie d'activités criminelles, allant du taxage au trafic de stupéfiants et d'armes (Bertot et coll., 1998; Grégoire, 1998; Rapport annuel du Service canadien de renseignements criminels, 2006). Les jeunes interviewés confirment la polyvalence des gangs dans ce domaine.

Les jeunes s'entendent pour dire que certaines activités de gangs de rue, comme le trafic d'armes et le proxénétisme, demandent une bonne organisation et préparation, alors que d'autres activités, en particulier les batailles, peuvent être décidées à la dernière minute. Au fil de la discussion, les jeunes paraissent s'entendre sur le fait que les gangs de rue sont des groupes ordinairement peu voire non organisés, mais que certaines de leurs activités peuvent l'être.

Il ressort des groupes de discussion dans l'ensemble que la distinction quant au niveau d'organisation s'appliquerait davantage vis-à-vis du crime organisé. Selon leur perception, les activités du crime organisé sont toujours préparées, planifiées, sont de plus grande envergure, plus nombreuses et réalisées avec plus de discrétion. D'après leur vision, le milieu du crime organisé posséderait davantage de contacts pour accomplir ses activités, et ce, tant dans le milieu criminel que dans la société en général, que les gangs de rue.

En dépit de l'aspect criminel qui qualifie les gangs de rue, les jeunes insistent pour dire que les membres de gangs sont avant tout des personnes « normales », qu'elles ont des activités en tous points semblables aux gens qui ne font pas partie de l'univers des gangs de rue, c'est-à-

---

<sup>33</sup> Guay J-P., Hamel C. et Fredette C. (2014). «Pour mieux comprendre le processus d'identification : une application du sondage factoriel» dans Guay J-P. et Fredette C. *Le phénomène des gangs de rue*, Les presses de l'Université de Montréal, p. 52.

dire des activités prosociales comme faire du sport, participer à des fêtes pour les jeunes, organiser des événements sociaux, etc. Ce qui les différencie du reste de la société, ce sont les activités criminelles réalisées au profit du gang (Fagan, 1996 ; Klein, 2007 ; Pigeon 2010).

Dans la foulée, les jeunes estiment qu'il est difficile de relier sans contredit une activité criminelle aux gangs de rue. Malgré ce qu'en dit Klein (2007), qu'en invoquant le mobile du geste criminel – par exemple faire un profit - ou le fait que l'agresseur ou la victime serait lié à un gang on peut conclure à une activité de gang, ils sont en accord pour discréditer cette affirmation. Pour eux, même si l'agresseur ou la victime est un membre de gang, cela ne veut pas dire que l'événement est un délit de gang de rue. Les participants n'ont toutefois pas été en mesure de proposer d'autres avenues, indices ou élément qui permettraient à l'évidence d'identifier un délit comme étant lié aux gangs de rue.

### **Ancien membre de gang**

Par définition, un ancien membre n'est plus actif au sein de son gang. Il ne commet plus de délits, ses activités criminelles cessent, mais il peut toujours rester amis et en contact sans commettre de délits avec le gang. La signification de « autrement » reste encore à être précisée. À Montréal, il semblerait qu'il soit possible de quitter son gang sans commettre un dernier délit, se faire battre, ou se faire tuer. Il s'agirait simplement de remettre au gang ce qui lui appartient pour ensuite fermer la porte sur cet univers.

Pour les jeunes interviewés, quitter son gang est une décision et une démarche personnelle, chaque individu le vit différemment, il n'y a pas de processus précis et défini. Souvent la désaffiliation survient simplement lorsque le membre de gang de rue réalise que ce n'est pas un mode de vie qui lui convient. Certains facteurs peuvent toutefois précipiter ou faciliter la sortie d'un membre, indiquent toutefois les participants à l'étude, comme le fait d'avoir une relation amoureuse stable, devenir parent, renouer avec sa famille, déménager, se faire des nouveaux amis, avoir un travail ou retourner aux études, le désir de se conformer aux règles de la société, la religion ou même, dans certains cas, le gang lui-même. La transition vers la société plus conventionnelle serait plus facile lorsque certains de ces facteurs sont présents dans la vie de la personne.

Par ailleurs, soulignent encore les participants, malgré toute la volonté qu'ils peuvent avoir, les anciens membres de gangs de rue peuvent se buter à des obstacles difficiles à surmonter. Fréquemment, lorsqu'un jeune quitte son gang, il continue d'être identifié comme un membre de gang dans les données policières et par les gangs rivaux également, ce qui risque de le mettre en danger. De plus, il traîne souvent un passé peu reluisant qui l'empêche de se trouver un travail ou de retourner à l'école pour repartir à neuf.

Comme nous l'avions mentionnée précédemment dans la section des résultats, l'étiquette de membre de gang de rue semble leur coller à la peau. D'ailleurs Klein (2007) a mentionné l'importance de vérifier et de s'assurer de la validité de ses bases de données car les tribunaux américains sont plus sévères avec des membres de gangs de rue. En sol Québécois, Me Antoine Piché souligne que la poursuite des affaires liées aux gangs de rue est complexe (Piché, 2014). Toutefois, pour en faire la preuve, les procureurs de la Couronne n'ont pas besoin qu'une définition des gangs de rue ou de membre de gang soit adoptée puisque le Code criminel prévoit une définition d'une organisation criminelle (Piché, 2014). Me Piché (2014) nous informe que : «...la définition d'un gang de rue n'est que de peu d'utilité dans un tel cas, puisque la poursuite est tenue de démontrer l'existence d'une organisation criminelle, telle que définie au Code criminel.»<sup>34</sup> Donc, au Québec, les instances judiciaires se rapportent au Code criminel pour déterminer si un individu appartient à une organisation criminelle. Lorsque la preuve est faite qu'un individu est affilié à un gang de rue, les peines sont également plus sévères au Québec (Piché, 2014). Une fois de plus, cela démontre l'importance de s'assurer que les instances policières et juridiques restent à jour dans leurs informations et leurs bases de données afin d'éviter des erreurs judiciaires ou des préjudices à des individus qui ne sont pas liés aux gangs de rue.

De leur côté Barrows et Huff (2014) se sont penchés sur la législation fédérale américaine qui régit les définitions de gang et de membre de gang et sur les directives quant à la saisie de ces

---

<sup>34</sup> Piché A. (2014). « La preuve de gang » dans Guay J-P. et Fredette C. *Le phénomène des gangs de rue*, Les presses de l'Université de Montréal, p. 304.

informations. Ce qui en ressort c'est qu'il n'y a pas de cohérence à l'intérieur des États et même entre elles en ce qui a trait aux bases de données utilisées pour identifier les gangs et les membres de gangs (Barrows et Huff, 2014). Il semblerait que plusieurs bases de données sont utilisées et quelles ne se réfèrent pas tous aux mêmes critères donc les efforts mis pour les créer risquent d'être davantage répétitifs et peu efficaces (Barrows et Huff, 2014). Néanmoins, Barrows et Huff (2014) maintiennent que les définitions liées au concept de gang et les bases de données restent des outils utiles même s'ils ne sont pas parfaits.

Les travaux de Barrows et Huff (2014) soulignent l'importance de partager les informations recueillis par les différents corps policiers afin d'avoir une vision commune et pour éviter de surévaluer ou de sous-évaluer le phénomène des gangs de rue ainsi que ces membres.

### **En centre de réadaptation, des interventions à poursuivre**

Le vécu que partagent les jeunes contrevenants hébergés en centre de réadaptation les amène à lever les barrières érigées envers leurs rivaux dans l'univers des gangs. Cela leur permettrait de se positionner au-delà de leurs conflits et de leurs rivalités extérieures. Le fait de côtoyer des membres de gangs adverses les amène à réfléchir et à constater qu'ils ne sont pas si différents les uns des autres. Et les relations, créées pendant leur hébergement en centre, perdureraient au-delà des murs de l'institution.

Identifiant une activité clinique portant sur les gangs de rue animée par les éducateurs dans leur unité, les jeunes qui y participaient ont indiqué que celle-ci leur permettait de partager leur expérience, d'avoir un lieu où en parler, de s'exprimer sur le sujet et d'entendre ce que les autres ont à en dire. Le partage de ces expériences leur permet de voir, selon leurs dires, que d'autres personnes peuvent vivre les mêmes choses les amenant à réaliser que leurs rivaux ne sont pas si différents d'eux.

Cette activité n'est pas offerte dans les unités de garde fermée. Il serait intéressant de la proposer aux jeunes hébergés ces unités pour leur permettre d'avoir un espace où ils peuvent discuter des gangs de rue et de leur expérience dans cet univers. Il s'agit là d'un besoin

clairement nommé, lors des groupes de discussion, que de pouvoir en parler et s'exprimer sur le sujet.

C'est donc un besoin que les jeunes nomment que d'avoir un endroit pour échanger sur leur expérience des gangs. D'ailleurs, lorsque nous avons analysé le matériel recueilli dans les trois groupes de discussion, nous avons réalisé que les jeunes hébergés dans les unités de garde ouverte avaient beaucoup plus de facilité et d'aisance à parler de leurs perceptions des gangs de rue et même de parler de leurs propres expériences sans que cela ne leur soit demandé. Les participants qui provenaient de l'unité de garde fermée étaient davantage réticents à parler, il fallait que la chercheuse fasse plus de relances pour qu'ils expriment et expliquent leurs points de vue.

Nous pensons que l'activité clinique sensibilise les jeunes sur le sujet des gangs de rue, et les rend plus ouverts et disponibles à partager leurs opinions. A contrario, comme l'activité n'est pas offerte dans l'unité de garde fermée, cela pourrait expliquer pourquoi les participants n'abordent pas d'eux-mêmes certains sujets comme dans les deux autres unités.

Les résultats de notre étude laissent entendre que l'activité clinique portant sur les gangs de rue devrait être généralisée à l'ensemble des unités pour les jeunes contrevenants. Bien entendu, il faut s'assurer que cette activité convienne aux besoins du jeune et soit en lien avec les raisons de sa détention en LSJPA. Pour faire un parallèle avec les travaux de Guay, Fredette et Dubois (2014), cette activité pourrait permettre aux intervenants de situer chaque participant selon le modèle multidimensionnel afin d'identifier adéquatement les stratégies de prévention, d'évaluation et d'interventions. La combinaison de l'activité clinique et du modèle multidimensionnel pourrait être utilisé comme outil et mis à contribution pour les intervenants œuvrant auprès de cette clientèle.

Reste que, quitter un gang demande beaucoup de volonté et seule la personne elle-même peut prendre cette décision. Les jeunes interviewés ont en effet exprimé que le changement part de la personne : si elle ne veut pas changer, elle ne changera pas et le contraire est vrai aussi, soutiennent les jeunes participants à l'étude. D'où l'importance de l'accompagnement

individuel qui peut être possible lorsque les jeunes sont hébergés en centre de réadaptation. En utilisant également le modèle multidimensionnel présenté par Guay, Fredette et Dubois (2014), les intervenants seraient plus en mesure de savoir à quel niveau d'adhésion se trouve le jeune par rapport à son gang. Il faut voir où la personne en est rendue par rapport au gang, est-ce qu'elle veut y rester, est-ce qu'elle hésite d'y rester, est-ce qu'elle désire le quitter. Les intervenants travaillant avec cette clientèle peuvent tenter d'inciter le jeune au changement. Pour ce faire, il pourrait s'avérer intéressant d'utiliser le processus du changement par étape développé par Prochaska, Norcross et Di Clemente (1994). Ce modèle permet de déterminer où en est rendu le jeune dans le cycle du changement et d'adapter les interventions en conséquence, de manière à rendre la démarche individuelle mieux adaptée. Ces auteurs proposent un processus de changement en six étapes que nous adaptons ici au phénomène de gang :

	Quelques caractéristiques	Pistes d'intervention
1. Précontemplation	La personne voit les avantages à rester dans le gang, elle a peu de considération pour le changement, et considère que c'est trop dur de changer.	Faire ressortir les forces et capacités de la personne, amener la personne à nommer un inconvénient de son affiliation au gang de rue, l'amener à proposer ses propres choix (empowerment).
2. Contemplation	La motivation vers le changement varie au jour le jour, la personne reconnaît certains inconvénients à son affiliation au gang, présence d'ambivalence «oui, mais».	Regarder les avantages et les inconvénients de son affiliation, discuter des motifs de son affiliation, supporter le jeune à faire son deuil de son style de vie et lui confirmer que ça va être difficile.
3. Préparation	La personne se prépare au changement, elle semble prendre une décision pour modifier son comportement, elle planifie de prendre des mesures, elle semble motivée et demande de l'aide.	Mettre l'emphase sur les avantages et les solutions, planifier les alternatives, identifier les obstacles possibles, mettre à profit le réseau social de la personne, respecter le rythme de celle-ci.
4. Action	La personne modifie son comportement pour surmonter ses difficultés. Elle s'engage activement dans un plan de changement.	Encourager les efforts de changement, renforcer la personne dans ses réussites, suggérer des alternatives à des stratégies infructueuses, inclure l'entourage, proposer des stratégies adaptées

		aux capacités et aux besoins de la personne
5. Maintien	La personne apprécie les avantages résultant de son changement de style de vie, elle est capable de voir les situations à risque et de faire des choix éclairés, la personne vit des succès et cela augmente sa confiance en elle, les tentations sont toujours présentes.	Identifier les situations à risque, utiliser les réussites pour consolider la démarche de changement, si la rechute survient, l'utiliser pour l'apprentissage de nouvelles stratégies d'adaptation
6. Intégration	La personne est fière des changements apportés à son style de vie, elle se concentre sur le développement d'attitudes, de valeurs et d'habitudes de vie qui renforcent son image et sa confiance personnelle.	Reconnaître et valider auprès de la personne les changements importants qu'elle a fait, renforcer la personne dans sa démarche d'autonomie, encourager l'entourage à renforcer la personne dans son processus de croissance.

Prochaska, Norcross, et Di Clemente (1994) soulignent que la rechute fait partie du processus de changement. Il faut la voir comme constructive et non pas comme un échec et mettre l'emphase sur les gains. Donc, peu importe où se trouve le jeune par rapport au processus du changement, des pistes d'intervention sont proposées pour l'accompagner et le soutenir à travers cette démarche.

Outre les interventions faites en centre de réadaptation, les jeunes qui ont participé à l'étude ont signalé qu'il est important que même dans la société, des services soient accessibles pour les jeunes qui désirent quitter les gangs ou qu'ils l'ont fait. Il s'agirait d'avoir des ressources où ils seront écoutés, supportés pour trouver un travail ou retourner à l'école. Bref, ils devraient être accompagnés dans les différentes démarches qu'ils doivent faire. Il reste toutefois vrai que la volonté est la clé du changement.

Le phénomène des gangs de rue évolue et change à travers le temps. Il sera toujours pertinent et intéressant de faire le point sur cette évolution : le phénomène est-il toujours aussi présent ? Est-ce que les jeunes s'affilient et forment des gangs en fonction d'un nom, une couleur, un chiffre ou plutôt en fonction des opportunités criminelles ayant pour but de faire de l'argent ?

Si leur fondement n'est plus le même, leur repérage pourrait s'avérer plus difficile pour les corps policiers. Est-ce que les interventions doivent être ajustées ou modifiées ? Est-ce pertinent de différencier des membres de gangs de rue des autres délinquants ? Est-ce si important cette distinction ?

En regard des références bibliographiques de ce mémoire, qui s'étalent de 1986 à 2014 (à l'exception des travaux de Trasher qui remontent à 1927), il semblerait que l'expérience que les jeunes en font reste sensiblement pareille. Certes, elle évolue avec la société mais ce qu'ils y vivent c'est-à-dire la violence, l'argent facile, le pouvoir sont des éléments qui perdurent dans le temps. Les notions d'appartenance, de protection, de sentiment de famille sont également des besoins qui semblent être restés importants aux yeux des membres de gang à travers les années.

Il reste que le phénomène des gangs de rue est en constante évolution et mérite que nous soyons à jour dans nos connaissances afin de prévenir et d'intervenir adéquatement auprès de ces personnes. Notre étude y aura contribué à un moment donné. Elle devrait être reprise de temps en temps pour que les connaissances sur l'univers des gangs continuent elles aussi d'évoluer et les interventions de s'adapter.

## RÉFÉRENCES

- Angers, M. (1992). « Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines », Montréal : Éditions de la Chenelière inc.
- Barrows J. et Huff C.R. (2014). « Les bases de données et les politiques publiques » dans Guay J-P. et Fredette C. *Le phénomène des gangs de rue*, Les presses de l'Université de Montréal, p.281-298.
- Bertot, J., Blais, M-F., Hamel, S., Hébert, J. Fredette, C., J. Savoie, G. (1999). « Jeunesse et gangs de rue : principaux constats de la recension des écrits et de la recherche-terrain », *Défi Jeunesse*, vol. V, no 2 , p.3-12.
- Boutin, G. (2007). « L'entretien de groupe en recherche et formation », Montréal, Éditions nouvelles.
- Cousineau, M.-M., Hamel, S., Fournier M. (2005). « Les gangs du point de vue des jeunes: Leur signification dans une trajectoire de vie » dans N. Brunelle et M.-M. Cousineau (Ed.) *Trajectoires de déviance juvénile : Les éclairages de la recherche qualitative*, Québec : Les Presses de l'Université du Québec, chapitre 4, p.97-120.
- Curry, G.D et Decker, S.H. (2003). « Confronting gangs : Crime and community » 2<sup>nd</sup> ed. Los Angeles, Roxbury.
- Decker S.H. et B. Van Winkle (1996). « Life in the gang: Family, friends and violence », Cambridge, Cambridge University Press.
- Decker, S.H. et Lauritsen, (2002). « Leaving the gang », dans C. Ronald HUFF., *Gangs in America III*, Thousand Oaks, CA, Sage Publications Inc, p.51-67.
- Descormiers, K. (2008). «Le réseau social des gangs montréalais: accès aux dynamiques relationnelles par l'entrevue de groupe». Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Esbensen, F., Winfree, T., He, N., et Taylor T. (2001). « Youth gangs and definitional issues: When is a gang a gang, and why does it matter? » *Crime and delinquency*, no 47, vol. 1, p.105-130.
- Fagan, J. (1996). *Gangs, drugs, and neighborhood change*. In C.R. Huff (ed.), *Gangs in America (39-74)*. Thousand Oaks : Sage Publications, 2e édition.
- Fournier, M., Cousineau, M.-M., Hamel, S. (2004). « La victimisation : un aspect marquant de l'expérience des jeunes filles dans les gangs », *Criminologie*, no1, vol. 37, p.149-166.

Fredette, C. (1998). « L'impact de l'appartenance au gang chez les adolescents suivis en réadaptation et les interventions à privilégier », *Défi jeunesse*, vol.5, no 1, p. 8-17

Fredette, C., Proulx, J. en collaboration avec Sylvie Hamel (2000). « Le défi de la réadaptation des garçons membres de gangs : une enquête-terrain menée auprès des garçons hébergés en centre de réadaptation et auprès des intervenantes et intervenants des centres jeunesse », Université de Montréal, Centre international de criminologie comparée, Montréal.

Grégoire, C. (1998). « Les gangs de rue : mythe ou réalité? », *Défi Jeunesse*, vol. 5, no 1, p. 18-22.

Guay J-P., Fredette, C., Dubois S. (2014). « Définir, classifier et mesurer » dans Guay J-P. et Fredette C. *Le phénomène des gangs de rue*, Les presses de l'Université de Montréal, p.17-25.

Guay J-P., Hamel C. et Fredette C. (2014). « Pour mieux comprendre le processus d'identification : une application du sondage factoriel » dans Guay J-P. et Fredette C. *Le phénomène des gangs de rue*, Les presses de l'Université de Montréal, p. 37-55.

Hamel, S. et Brisebois, R-A. (2005). « Ma gang c'est ma famille...une expression à ne pas prendre à la légère », *Défi Jeunesse*, vol. XI, no 2, p.12-21.

Hamel, S., Fredette, C., Blais, M-F., Bertot, J. en collaboration avec M.-M. Cousineau (1998). « Jeunesse et gangs de rue » Phase 2 : Résultats de la recherche-terrain et proposition d'un plan quinquennal », Montréal.

Hamel, S., Cousineau, M.-M., Fournier, M. (2004). « Intégration sociale des jeunes après un passage dans les gangs de rue : Quelques pistes de réflexion », dans J. Poupart (Ed.). *Au-delà du système pénal*, Québec : Les Presses de l'Université du Québec, chapitre 8, p.142-165.

Hébert, J., Hamel, S., et J. Savoie, G. (1997). « Plan stratégique «Jeunesse et gangs de rue » : Phase 1 Revue de littérature », Montréal.

Howell, J.-C., Decker S.-H. (1999). « The youth gangs, drugs, and violence connection », Washington, Office of juvenile justice and delinquency Prevention (OJJDP).

Jackson, R.K., McBride, W.D. (1986). « Understanding street gang », Californie, Custom Publishing Company.

Jankowski, M.S. (1991). « Islands in the street: Gangs and American urban society », Los Angeles, University of California Press.

Klein, M.W. (1995). « The American street gang: Its nature, prevalence, and control », New York, Oxford University Press.

Klein, M.W. (2007). « Chasing after street gangs: A forty-year journey », New Jersey, Pearson

Prentice Hall.

Knox, G.W. (1994). « An introduction to gang », Berrien Springs, MI, Vandevre publishing.

Le Blanc, M. (1994). « La conduite délinquante des adolescents et ses facteurs explicatifs », dans D. Szabo et M. Le Blanc (dir.), *Traité de criminologie empirique*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal, p.44-89.

Miller, W.R. et Rollnick, S. (2002). « Motivational interviewing : preparing people to change », New York, Guilford Press.

Morgan, D.L. et Krueger, R.A., King, J.A, Scannell A. (1998). « Focus group kit », Thousand Oaks, Californie, Sage Publications.

Morgan, D.L. et Fruegger, R.A. (1993). « When to use focus group and why » Voir Morgan, D.L. (1993a) *Successful Focus Groups: Advancing the State of the Art*. Thousand Oaks, Californie, Sage Publications.

Perreault, M. et Bibeau, G. (2003). « La Gang : une chimère à apprivoiser, Marginalité et transnationalité chez les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise. Montréal: les éditions du Boréal.

Piché A. (2014). « La preuve de gang » dans Guay J-P. et Fredette C. *Le phénomène des gangs de rue*, Les presses de l'Université de Montréal, p. 299-315.

Pires, A.P. (1997). « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », dans J. Poupart, J-P. Deslauriers, L. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, A. Pires (Eds), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp.113-169). Boucherville : Gaétan Morin.

Poupart, J., Lalonde, M. (1998). « La méthodologie qualitative et la criminologie au Québec de 1960 à 1985 », dans J. Poupart, L. Groulx, R. Mayer, J-P. Deslauriers, A. Laperrière et A. Pires (Eds). *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec* (pp. 51-91). Montréal : Gaétan Morin.

Primeau, N. (1993). « Les facteurs psychologiques intervenant dans l'abandon des activités criminelles », Mémoire de maîtrise (criminologie), Université de Montréal.

Putch, C. et Potter, J. (2004). « Focus group practice », London, SAGE.

Prochaska, J.O, Norcross, J.R. et Di Clemente, J.C. (1994). « Changing for good ». New York, Morrow.

Service du renseignement criminel du Québec (2005). « L'évolution historique des gangs de rue; une comparaison entre le Québec et les États-Unis », *Bulletin de renseignement*

*stratégique.*

Service Canadien de Renseignements Criminels (2006). « Le crime organisé au Canada », *Rapport annuel*.

Service de Police de la Ville de Montréal (2010). [www.spvm.qc.ca](http://www.spvm.qc.ca)

Shelden, R.G., Tracy, S.K., Brown, W.B. (2001). «Youth Gangs in American Society» (2ème édition), Australie; Belmont, CA, Wadsworth Thomson Learning.

Spergel, Irving A. (1995). «The young gang problem: A community approach», New-York, Oxford University Press.

Tobin, K. (2008).«Gangs: an individual and group perspective», Upper Saddle River, NJ, Pearson/Prentice Hall.

Trasher, F. (1927). «The gang» Chicago, University of Chicago Press.

## **ANNEXE A :**

### **Outil de sollicitation destiné aux jeunes et aux parents**

Voici un bref résumé de la recherche que nous aimerions réaliser avec votre collaboration.

**Titre :** Perceptions et représentations de l'univers des gangs de rue et de ses composantes selon le point de vue des jeunes contrevenants.

**Chercheur:** Josée Nadeau, étudiante à la maîtrise en criminologie, École de Criminologie, Université de Montréal.

#### **L'objet d'étude**

Le but de cette recherche est de définir et de préciser comment les jeunes contrevenants perçoivent l'univers des gangs de rue c'est-à-dire la perception que vous avez d'un gang de rue, d'un membre de gang, des activités de gang (délinquantes ou autres), d'un ancien membre de gang et de la vie après le gang.

#### **L'objectif général**

Définir et préciser comment les jeunes contrevenants perçoivent l'univers des gangs et ses composantes.

#### **Les objectifs spécifiques**

- connaître votre représentation d'un gang de rue ;
- connaître votre représentation d'un membre de gang de rue ;
- connaître votre représentation des activités de gang (délinquantes ou autres) ;
- connaître votre représentation d'un ancien membre de gang de rue ;
- dresser un portrait de la vie après le gang telle que vous l'envisagez.

Votre contribution à cette recherche consiste à participer à des entrevues de groupe. Chaque groupe sera composé de 5 à 6 jeunes. Vous allez être rencontré deux fois en groupe et chaque rencontre sera d'une durée d'une heure 30 minutes environ. La première rencontre explorera cinq thèmes inspirés des objectifs de l'étude, soit: 1) ce qu'est un gang de rue; 2) ce qu'est un membre de gang de rue; 3) ce que sont les activités des gangs de rue; 4) ce qu'est un ancien membre de gang; et 5) ce qu'est la vie après la gang. Chaque thème sera présenté à partir d'une consigne large prenant la forme suivante : « J'aimerais que vous me disiez ce qu'est pour vous un gang (un membre, une activité, un ancien membre de gang) et à quoi ressemble la vie après le gang ». Votre participation consistera à discuter sur chacun des thèmes pour une période variant entre 15 et 20 minutes ou jusqu'à ce qu'il ne semble plus rien ressortir de vraiment nouveau de la discussion, avant de passer au thème suivant.

Pour la deuxième rencontre, nous allons présenter à chaque groupe, l'ensemble des résultats obtenus de tous les groupes. La rencontre sera menée de la même façon que la première, c'est-à-dire que les mêmes cinq thèmes seront abordés pour une période entre 15 à 20 minutes. Nous allons vous demander de commenter les résultats, s'ils reflètent plus ou moins les perceptions que vous avez exprimé lors de la première rencontre, si d'autres éléments mériteraient d'y être ajoutés ou si certaines idées mériteraient d'être nuancées.

Vous êtes libre de ne pas participer à la recherche sans que vous ayez besoin de vous justifier et sans que cela nuise d'aucune façon aux relations que vous entretenez avec les intervenants et autres professionnels du CJM-IU. Votre refus ne sera d'ailleurs pas mentionné dans votre dossier au centre jeunesse. Donc, cette recherche se fait de façon volontaire, en aucun cas vous n'êtes obligé d'y participer.

Si, toutefois, vous aimeriez participer à cette recherche, veuillez en informer l'intervenant qui vous accompagne. De cette façon, celui-ci pourra aviser la chercheuse de votre intérêt à participer et la chercheuse pourra prendre contact avec vous. Si vous êtes mineurs, nous vous remettons un formulaire d'information et de consentement pour votre participation à l'étude que vos parents devront signer. Nous vous remettons aussi un formulaire de consentement pour votre participation à l'étude que vous pourrez signer avant la tenue du premier groupe de discussion. Si vous êtes majeurs, nous vous remettons un formulaire de consentement lors du premier groupe de discussion que vous pourrez signer vous-mêmes.

## **ANNEXE B :**

### **Formulaire d'information et d'assentiment des participants mineurs**

**Titre de la recherche : Perceptions et représentations de l'univers des gangs de rue et de ses composantes selon le point de vue des jeunes contrevenants.**

Chercheure: Josée Nadeau, étudiante à la maîtrise en criminologie, École de Criminologie, Université de Montréal.

#### **1) En quoi consiste cette recherche?**

Le but de cette recherche est de définir et de préciser comment les jeunes contrevenants perçoivent l'univers des gangs de rue c'est-à-dire la perception qu'ont les participants d'un gang de rue, d'un membre de gang, des activités de gang (délinquantes ou autres), d'un ancien membre de gang et de la vie après le gang.

#### **2) Si je m'implique dans cette recherche, que sera-t-il concrètement attendu de moi?**

Votre participation à ce projet consiste à collaborer à des entrevues de groupe. Chaque groupe comprend de 5 à 6 participants et chaque groupe sera rencontré deux fois. Il y aura un délai d'environ 3 à 4 semaines entre les deux rencontres. Chaque entrevue sera d'une durée variant de 1 heure à 1 h 30 minutes avec la chercheure et sera enregistrée sur bande audio pour que le chercheur reste le plus fidèle possible aux propos des participants au moment de l'analyse. Cette rencontre prendra la forme d'une entrevue où vous allez partager votre façon de voir et vous représenter l'univers des gangs et ses composantes. Cette rencontre a pour but de connaître vos perceptions et représentations du phénomène afin d'en dégager des définitions qui permettront de préciser notre connaissance de l'univers des gangs de rue.

#### **3) Y aura-t-il des avantages pour moi à participer à cette recherche?**

Vous ne retirerez aucun avantage direct à participer à ce projet de recherche. Cependant, votre participation vous donnera la chance de donner votre point de vue, de faire valoir vos opinions et de présenter vos perceptions sur les thèmes abordés. Ce sera l'occasion pour vous de démystifier certains éléments sur les sujets qui seront abordés.

#### **4) Ma participation à cette recherche entraînera-t-elle pour moi des risques ou des inconvénients?**

Il y a peu de risques à votre participation. Toutefois, il se peut que vous soyez mal à l'aise de parler devant un groupe de vos perceptions par crainte de la réaction des autres.

Il est aussi possible que certains sujets abordés vous fassent vivre un certain malaise en vous rappelant des événements que vous avez vécu ou que vous avez eu peur de vivre. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la chercheure qui dirigera la tenue des groupes de discussion. S'il y a lieu, celle-ci pourra vous référer à une personne-ressource désignée par le Centre jeunesse.

Finalement, vous devez savoir que si en cours d'entrevue, vous révéliez des situations qui mettent votre vie ou celle d'autrui en danger, ces situations devront être révélées aux autorités concernées. Ceci serait le seul cas où la chercheure ferait exception à la confidentialité des données personnelles.

#### **5) Est-ce que les renseignements que je donnerai seront confidentiels?**

Tous les renseignements recueillis seront traités de manière confidentielle et ne seront utilisés que pour ce projet de recherche. Les membres de l'équipe de recherche doivent signer un formulaire d'engagement à la confidentialité, c'est-à-dire qu'ils s'engagent à ne divulguer vos réponses à personne, même à votre intervenant. Les informations que vous donnerez ne seront pas mentionnées dans votre dossier au centre jeunesse.

Chaque participant à la recherche se verra attribuer un nom fictif et seules les chercheuses participant à cette étude auront accès à la liste des participants et aux noms fictifs qui leur auront été attribués. Aucune information permettant d'identifier les participants d'une façon ou d'une autre ne sera, d'aucune façon, révélée ou publiée. Les enregistrements sur bandes audios seront conservés dans un endroit sécuritaire, dans un classeur barré dans le bureau de la responsable du projet de recherche, Mme Marie-Marthe Cousineau.

Les transcriptions verbatim seront enregistrées sur un ordinateur muni d'un mot de passe, réservé à l'usage exclusif de l'étudiante réalisant son mémoire dans le cadre de la présente étude, dans des fichiers eux-mêmes munis de mot de passe. Aucune transmission de données ne se fera via Internet. Si des données doivent être partagées entre l'étudiante et la responsable du projet (Mme Cousineau), celle-ci seront transmises en utilisant une clé de mémoire ou un cd rom, desquels les données seront ensuite détruites. Vos renseignements personnels seront détruits 7 ans après la fin du projet de recherche selon les règles en vigueur du Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

Il est également possible que nous devions permettre l'accès aux dossiers de recherche au comité d'éthique de la recherche du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire à des fins de vérification ou de gestion de la recherche. Il adhère à une politique de stricte confidentialité.

**6) Est-ce que je pourrai connaître les résultats de la recherche?**

Une fiche synthèse des principaux résultats de la recherche sera produite à l'intention des participants. La chercheuse s'engage à remettre ces fiches synthèses aux intervenants pour que vous puissiez prendre connaissance des résultats de la recherche.

**7) Est-ce que je recevrai une compensation pour ma participation à la recherche?**

Non, aucune compensation ne sera remise aux participants.

**8) Est-ce que je suis obligé de participer à la recherche ou d'y participer jusqu'à la fin?**

Vous êtes libre de ne pas participer à la recherche sans que vous ayez besoin de vous justifier et sans que cela nuise aux relations avec les intervenants et autres professionnels du CJM-IU. Votre refus ne sera d'ailleurs pas mentionné dans votre dossier au centre jeunesse. Donc, cette recherche se fait de façon volontaire, en aucun cas vous n'êtes obligé d'y participer.

De plus, même si vous acceptez d'y participer, vous pourrez vous retirer de la recherche en tout temps, sans explication et sans que cela ne vous cause quelque tort que ce soit. Les renseignements que vous aurez déjà donnés seront alors détruits. Vous pouvez aussi refuser de répondre à une question ou quelques questions en particulier.

Le chercheur pourrait lui aussi décider d'interrompre votre participation ou d'arrêter la recherche s'il pense notamment que c'est dans votre intérêt ou celui de l'ensemble des participants.

**9) Si j'ai besoin de plus d'information avant de me décider ou tout au long de la recherche, qui pourrai-je contacter?**

Si vous avez des questions concernant cette recherche, vous pouvez contacter Marie-Marthe Cousineau, professeure à l'école de criminologie de l'Université de Montréal. Vous pouvez aussi contacter Josée Nadeau, étudiante à la maîtrise en criminologie, Université de Montréal. Si vous souhaitez vous renseigner sur vos droits ou formuler une plainte, vous pouvez contacter le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services du Centre jeunesse de Montréal-Institut Universitaire. Aussi, toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, à l'adresse courriel [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca). (L'ombudsman accepte les appels à frais virés).

**10) Assentiment à la recherche**

Je comprends le contenu de ce formulaire de consentement et je consens à participer à cette recherche sans contrainte ni pression. Je certifie qu'on me l'a expliqué verbalement. J'ai pu poser toutes mes questions et j'ai obtenu des réponses satisfaisantes. J'ai eu tout le temps nécessaire pour prendre ma décision.

Je comprends que je suis libre de participer ou non à la recherche sans que cela me nuise. Je sais que je peux me retirer en tout temps, sur simple avis verbal, sans explication et sans que cela ne me cause de tort.

Je comprends aussi qu'en signant ce formulaire, je ne renonce à aucun de mes droits légaux et ne libère ni les chercheurs ni le centre jeunesse ni le commanditaire de la recherche de leur responsabilité civile ou professionnelle.

Je recevrai une copie signée et datée de ce formulaire d'information et d'assentiment.

\_\_\_\_\_  
Nom du participant

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

**11) Déclaration du chercheur**

Je certifie avoir expliqué au participant la nature de la recherche ainsi que le contenu de ce formulaire et lui avoir clairement indiqué qu'il reste à tout moment libre de mettre un terme à sa participation au projet. Je lui remettrai une copie signée du présent formulaire.

\_\_\_\_\_  
Nom du chercheur et rôle  
dans la recherche

\_\_\_\_\_  
Signature du chercheur

\_\_\_\_\_  
Date

L'original du formulaire sera conservé dans un endroit sécuritaire, dans un classeur barré dans le bureau de la responsable du projet de recherche, Mme Marie-Marthe Cousineau, et une copie signée sera remise au participant

## ANNEXE C :

### **Formulaire d'information et de consentement des participants majeurs**

**Titre de la recherche : Perceptions et représentations de l'univers des gangs de rue et de ses composantes selon le point de vue des jeunes contrevenants.**

Chercheure: Josée Nadeau, étudiante à la maîtrise en criminologie, École de criminologie, Université de Montréal.

#### **1) En quoi consiste cette recherche?**

Le but de cette recherche est de définir et de préciser comment les jeunes contrevenants perçoivent l'univers des gangs de rue c'est-à-dire la perception qu'ont les participants d'un gang de rue, d'un membre de gang, des activités de gang (délinquantes ou autres), d'un ancien membre de gang et de la vie après le gang.

#### **2) Si je m'implique dans cette recherche, que sera-t-il concrètement attendu de moi?**

Votre participation à ce projet consiste à collaborer à des entrevues de groupe. Chaque groupe comprend de 5 à 6 participants et chaque groupe sera rencontré deux fois. Il y aura un délai d'environ 3 à 4 semaines entre les deux rencontres. Chaque entrevue sera d'une durée variant de 1 heure à 1 h 30 minutes avec la chercheure sera enregistrée sur bande audio pour que le chercheur reste le plus fidèle possible aux propos des participants au moment de l'analyse. Cette rencontre prendra la forme d'une entrevue où vous allez partager votre façon de voir et vous représenter l'univers des gangs et ses composantes. Cette rencontre a pour but de connaître vos perceptions et représentations du phénomène afin d'en dégager des définitions qui permettront de préciser notre connaissance de l'univers des gangs de rue.

#### **3) Y aura-t-il des avantages pour moi à participer à cette recherche?**

Vous ne retirerez aucun avantage direct à participer à ce projet de recherche. Cependant, votre participation vous donnera la chance de donner votre point de vue, de faire valoir vos opinions et de présenter vos perceptions sur les thèmes abordés. Ce sera l'occasion pour vous de démystifier certains éléments sur les sujets qui seront abordés.

#### **4) Ma participation à cette recherche entraînera-t-elle pour moi des risques ou des inconvénients?**

Il y a peu de risques à votre participation. Toutefois, il se peut que vous soyez mal à l'aise de parler devant un groupe de vos perceptions par crainte de la réaction des autres.

Il est aussi possible que certains sujets abordés vous fassent vivre un certain malaise en vous rappelant des événements que vous avez vécu ou que vous avez eu peur de vivre. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la chercheure qui dirigera la tenue des groupes de discussion. S'il y a lieu, celle-ci pourra vous référer à une personne-ressource désignée par le Centre jeunesse.

Finalement, vous devez savoir que si en cours d'entrevue, vous révéliez des situations qui mettent votre vie ou celle d'autrui en danger, ces situations devront être révélées aux autorités concernées. Ceci serait le seul cas où la chercheure ferait exception à la confidentialité des données personnelles.

**5) Est-ce que les renseignements que je donnerai seront confidentiels?**

Tous les renseignements recueillis seront traités de manière confidentielle et ne seront utilisés que pour ce projet de recherche. Les membres de l'équipe de recherche doivent signer un formulaire d'engagement à la confidentialité, c'est-à-dire qu'ils s'engagent à ne divulguer vos réponses à personne, même à votre intervenant. Les informations que vous donnerez ne seront pas mentionnées dans votre dossier au centre jeunesse.

Chaque participant à la recherche se verra attribuer un nom fictif et seules les chercheuses participant à cette étude auront accès à la liste des participants et aux noms fictifs qui leur auront été attribués. Aucune information permettant d'identifier les participants d'une façon ou d'une autre ne sera, d'aucune façon, révélée ou publiée. Les enregistrements sur bandes audios seront conservés dans un endroit sécuritaire, dans un classeur barré dans le bureau de la responsable du projet de recherche, Mme Marie-Marthe Cousineau.

Les transcriptions verbatim seront enregistrées sur un ordinateur muni d'un mot de passe, réservé à l'usage exclusif de l'étudiante réalisant son mémoire dans le cadre de la présente étude, dans des fichiers eux-mêmes munis de mot de passe. Aucune transmission de données ne se fera via Internet. Si des données doivent être partagées entre l'étudiante et la responsable du projet (Mme Cousineau), celle-ci seront transmises en utilisant une clé de mémoire ou un cd rom, desquels les données seront ensuite détruites. Vos renseignements personnels seront détruits 7 ans après la fin du projet de recherche selon les règles en vigueur du Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

Il est également possible que nous devions permettre l'accès aux dossiers de recherche au comité d'éthique de la recherche du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire à des fins de vérification ou de gestion de la recherche. Il adhère à une politique de stricte confidentialité.

**6) Est-ce que je pourrai connaître les résultats de la recherche?**

Une fiche synthèse des principaux résultats de la recherche sera produite à l'intention des participants. La chercheuse s'engage à remettre ces fiches synthèses aux intervenants pour que vous puissiez prendre connaissance des résultats de la recherche.

**7) Est-ce que je recevrai une compensation pour ma participation à la recherche?**

Non, aucune compensation ne sera remise aux participants.

**8) Est-ce que je suis obligé de participer à la recherche ou d'y participer jusqu'à la fin?**

Vous êtes libre de ne pas participer à la recherche sans que vous ayez besoin de vous justifier et sans que cela nuise aux relations avec les intervenants et autres professionnels du CJM-IU. Votre refus ne sera d'ailleurs pas mentionné dans votre dossier au centre jeunesse. Donc, cette recherche se fait de façon volontaire, en aucun cas vous n'êtes obligé d'y participer.

De plus, même si vous acceptez d'y participer, vous pourrez vous retirer de la recherche en tout temps, sans explication et sans que cela ne vous cause quelque tort que ce soit. Les renseignements que vous aurez déjà donnés seront alors détruits. Vous pouvez aussi refuser de répondre à une question ou quelques questions en particulier.

Le chercheur pourrait lui aussi décider d'interrompre votre participation ou d'arrêter la recherche s'il pense notamment que c'est dans votre intérêt ou celui de l'ensemble des participants.

**9) Si j'ai besoin de plus d'information avant de me décider ou tout au long de la recherche, qui pourrai-je contacter?**

Si vous avez des questions concernant cette recherche, vous pouvez contacter Marie-Marthe Cousineau, professeure à l'école de criminologie de l'Université de Montréal. Vous pouvez aussi contacter Josée Nadeau, étudiante à la maîtrise en criminologie, Université de Montréal. Si vous souhaitez vous renseigner sur vos droits ou formuler une plainte, vous pouvez contacter le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services du Centre jeunesse de Montréal-Institut Universitaire. Aussi, toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, à l'adresse courriel [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca). (L'ombudsman accepte les appels à frais virés).

**10) Consentement à la recherche**

Je comprends le contenu de ce formulaire de consentement et je consens à participer à cette recherche sans contrainte ni pression. Je certifie qu'on me l'a expliqué verbalement. J'ai pu poser toutes mes questions et j'ai obtenu des réponses satisfaisantes. J'ai eu tout le temps nécessaire pour prendre ma décision.

Je comprends que je suis libre de participer ou non à la recherche sans que cela me nuise. Je sais que je peux me retirer en tout temps, sur simple avis verbal, sans explication et sans que cela ne me cause de tort.

Je comprends aussi qu'en signant ce formulaire, je ne renonce à aucun de mes droits légaux et ne libère ni les chercheurs ni le centre jeunesse ni le commanditaire de la recherche de leur responsabilité civile ou professionnelle.

Je recevrai une copie signée et datée de ce formulaire d'information et d'assentiment.

\_\_\_\_\_  
Nom du participant

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

**11) Déclaration du chercheur**

Je certifie avoir expliqué au participant la nature de la recherche ainsi que le contenu de ce formulaire et lui avoir clairement indiqué qu'il reste à tout moment libre de mettre un terme à sa participation au projet. Je lui remettrai une copie signée du présent formulaire.

\_\_\_\_\_  
Nom du chercheur et rôle  
dans la recherche

\_\_\_\_\_  
Signature du chercheur

\_\_\_\_\_  
Date

L'original du formulaire sera conservé dans un endroit sécuritaire, dans un classeur barré dans le bureau de la responsable du projet de recherche, Mme Marie-Marthe Cousineau, et une copie signée sera remise au participant

## **ANNEXE D :**

### **Formulaire d'information et de consentement pour les parents**

#### **Titre de la recherche : Perceptions et représentations de l'univers des gangs de rue et de ses composantes selon le point de vue des jeunes contrevenants.**

Co-chercheure: Josée Nadeau, étudiante à la maîtrise en criminologie, École de Criminologie, Université de Montréal.

#### **1) Description du projet de recherche**

Le but de cette recherche est de définir et de préciser comment les jeunes contrevenants perçoivent l'univers des gangs de rue c'est-à-dire la perception qu'ont les participants d'un gang de rue, d'un membre de gang, des activités de gang (délinquantes ou autres), d'un ancien membre de gang et de la vie après le gang.

#### **2) Participation attendue au projet**

La participation de votre enfant à ce projet consiste à collaborer à des entrevues de groupe. Chaque groupe comprend de 5 à 6 participants et chaque groupe sera rencontré deux fois. Chacune des rencontres sera enregistrée sur bande audio pour que le chercheur reste le plus fidèle possible aux propos des participants au moment de l'analyse. Il y aura un délai d'environ 3 à 4 semaines entre les deux rencontres. Chaque entrevue sera d'une durée variant de 1 heure à 1 h 30 minutes avec la chercheure. Cette rencontre prendra la forme d'une entrevue où votre enfant pourra partager sa façon de voir et se représenter l'univers des gangs et ses composantes. Cette rencontre a pour but de connaître les perceptions et représentations de votre enfant sur le phénomène des gangs de rue afin d'en dégager des définitions qui permettront de préciser notre connaissance de l'univers des gangs de rue.

#### **3) Avantages de la participation au projet**

Votre enfant ne retirera aucun avantage direct à participer à ce projet de recherche. Cependant, sa participation lui donnera la chance de donner son point de vue, de faire valoir ses opinions et de présenter ses perceptions sur les thèmes abordés. Ce sera l'occasion pour lui de démystifier certains éléments sur les sujets qui seront abordés.

#### **4) Risques et inconvénients**

Il y a peu de risques à sa participation. Toutefois, il se peut que votre enfant soit mal à l'aise de parler devant un groupe de ses perceptions par crainte de la réaction des autres.

Il est aussi possible que certains sujets abordés lui fassent vivre un certain malaise en lui rappelant des événements qu'il a vécu ou qu'il a eu peur de vivre. Si cela se produit, votre enfant est invité à venir en parler avec la chercheure qui dirigera la tenue des groupes de discussion. S'il y a lieu, celle-ci pourra le référer à une personne-ressource désignée par le Centre jeunesse.

Finalement, vous devez savoir que si en cours d'entrevue, votre enfant devait révéler des situations qui mettent sa vie ou celle d'autrui en danger, ces situations devront être révélées aux autorités concernées. Ceci serait le seul cas où la chercheure ferait exception à la confidentialité des données fournies par les participants.

## **5) Confidentialité de vos renseignements personnels**

Tous les renseignements recueillis auprès de votre enfant seront traités de manière confidentielle et ne seront utilisés que pour ce projet de recherche. Les membres de l'équipe de recherche doivent signer un formulaire d'engagement à la confidentialité, c'est-à-dire qu'ils s'engagent à ne divulguer les réponses à personne, même aux intervenants. Les informations qui seront données ne seront pas mentionnées dans son dossier au centre jeunesse.

Chaque participant à la recherche se verra attribuer un nom fictif et seules les chercheuses impliquées dans cette recherche auront accès à la liste des participants et aux noms fictifs qui leur auront été attribués. Aucune information permettant d'identifier votre enfant d'une façon ou d'une autre ne sera, d'aucune façon, révélée ou publiée. Les enregistrements sur bandes audios seront conservés dans un endroit sécuritaire, dans un classeur barré dans le bureau de la responsable du projet de recherche, Mme Marie-Marthe Cousineau.

Les transcriptions verbatim seront enregistrées sur un ordinateur muni d'un mot de passe, réservé à l'usage exclusif de l'étudiante réalisant son mémoire dans le cadre de la présente étude, dans des fichiers eux-mêmes munis de mot de passe. Aucune transmission de données ne se fera via Internet. Si des données doivent être partagées entre l'étudiante et la responsable du projet (Mme Cousineau), celle-ci seront transmises en utilisant une clé de mémoire ou un cd rom, desquels les données seront ensuite détruites. Les renseignements personnels seront détruits 7 ans après la fin du projet de recherche selon les règles en vigueur du Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

Il est également possible que nous devions permettre l'accès aux dossiers de recherche au comité d'éthique de la recherche du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire à des fins de vérification ou de gestion de la recherche. Le comité d'éthique de la recherche du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire adhère à une politique de stricte confidentialité.

## **6) Diffusion des résultats de la recherche**

Une fiche synthèse des principaux résultats de la recherche sera produite à l'intention des participants. La chercheuse s'engage à remettre ces fiches synthèses aux intervenants pour que vous et votre enfant puissiez prendre connaissance des résultats de la recherche. Donc, votre enfant pourra vous en remettre une copie si vous le désirez.

## **7) Compensation financière pour la participation à la recherche**

Aucune compensation ne sera remise à votre enfant.

## **8) Liberté de participation à la recherche et retrait**

Vous, en tant que parents, ainsi que votre enfant êtes libres de ne pas participer à la recherche sans que vous ayez le besoin de vous justifier et sans que cela nuise aux relations avec les intervenants et autres professionnels du CJM-IU. Votre refus ou celui de votre enfant ne sera d'ailleurs pas mentionné dans son dossier du centre jeunesse.

De plus, même si vous et votre enfant acceptez d'y participer, vous pouvez vous retirer de la recherche en tout temps sur simple avis verbal, sans explication et sans que cela ne cause quelque tort que ce soit à vous-mêmes ou à votre enfant. Les renseignements qu'il aura donnés ne seront pas utilisés et seront détruits à la fin de la recherche. Il peut aussi refuser de répondre à une question ou quelques questions en particulier avec les mêmes garanties.

Le chercheur pourrait lui aussi décider d'interrompre sa participation ou d'arrêter la recherche s'il pense notamment que c'est dans son intérêt ou celui de l'ensemble des participants.

#### 9) Personnes- ressources

Si vous avez des questions concernant cette recherche, vous pouvez contacter avec Marie-Marthe Cousineau, professeure à l'école de criminologie de l'Université de Montréal. Vous pouvez aussi contacter Josée Nadeau, étudiante à la maîtrise en criminologie, Université de Montréal.

Si vous souhaitez vous renseigner sur vos droits ou formuler une plainte, vous pouvez contacter le commissaire local aux plaintes et à la qualité des services du Centre jeunesse de Montréal-Institut Universitaire. Aussi, toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, à l'adresse courriel [ombudsman@umontreal.ca](mailto:ombudsman@umontreal.ca). (L'ombudsman accepte les appels à frais virés).

#### 10) Consentement à la recherche

Je comprends le contenu de ce formulaire et je consens à ce que mon enfant participe à cette recherche sans contrainte ni pression. J'ai pu poser toutes mes questions et j'ai obtenu des réponses satisfaisantes. J'ai eu tout le temps nécessaire pour prendre ma décision.

Je comprends aussi qu'en signant ce formulaire, je ne renonce à aucun de mes droits et ne libère ni les chercheurs ni le Centre jeunesse de leur responsabilité civile ou professionnelle.

Je recevrai une copie signée et datée de ce formulaire de consentement.

\_\_\_\_\_  
Nom du ou des parents

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Nom du jeune

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

#### 11) Déclaration du chercheur

Je certifie avoir expliqué aux parents la nature de la recherche ainsi que le contenu de ce formulaire et lui avoir indiqué qu'il reste à tout moment libre de mettre un terme à sa participation au projet. Je lui remettrai une copie signée du présent formulaire.

\_\_\_\_\_  
Nom du chercheur et rôle  
dans la recherche

\_\_\_\_\_  
Signature du chercheur

\_\_\_\_\_  
Date

## **ANNEXE E :**

### **Guide d'entrevue**

**Titre de la recherche : Perceptions et représentations de l'univers des gangs de rue et de ses composantes selon le point de vue des jeunes contrevenants.**

Chercheure principale : Marie-Marthe Cousineau Ph.D sociologie, Professeure titulaire, École de criminologie, Université de Montréal.

Assistante de recherche : Josée Nadeau, étudiante à la maîtrise en criminologie, École de Criminologie, Université de Montréal.

Nous comptons réaliser de trois à quatre groupes de discussion comprenant chacun de cinq à six jeunes contrevenants. Chaque groupe sera rencontré deux fois et chaque rencontre sera d'une durée d'une heure 30 minutes environ. Chaque rencontre sera enregistrée sur bande audio.

La première rencontre explorera cinq thèmes inspirés des objectifs de l'étude, soit:

- 1) ce qu'est un gang de rue;
- 2) ce qu'est un membre de gang de rue; ce que sont les activités des gangs de rue;
- 3) ce que sont les activités des gangs de rue;
- 4) qu'est un ancien membre de gang; et
- 5) ce qu'est la vie après la gang.

Chaque thème sera présenté à partir d'une consigne large prenant la forme suivante : J'aimerais que vous me disiez ce qu'est pour vous un gang (un membre, une activité, un ancien membre de gang) et à quoi ressemble la vie après le gang, en rapportant toujours, à partir des relances, la discussion autour de la perception qu'en ont les jeunes participants au groupe de discussion. Les participants seront appelés à discuter sur chacun des thèmes pour une période variant entre 15 et 20 minutes ou jusqu'à ce qu'il ne semble plus rien ressortir de vraiment nouveau de la discussion, avant de passer au thème suivant.

Dans un intervalle d'un mois, chaque groupe de discussion sera rencontré une deuxième fois. La chercheure présentera alors la synthèse des résultats obtenus de tous les groupes rencontrés à chacun des groupes, donc les résultats des groupe A+B+C+D seront présentés au groupe A, ensuite au groupe B et aux groupes C et D. La rencontre sera menée de la même façon que la première, c'est-à-dire que les mêmes cinq thèmes seront abordés pour une période entre 15 à 20 minutes. La discussion sera toutefois menée autour de la synthèse réalisée sur les cinq thèmes à la suite des premières rencontres avec les jeunes.

Ceux-ci seront ainsi appelés à commenter la synthèse, à indiquer si, à leur avis, elle reflète plus ou moins bien les perceptions exprimées lors de la première rencontre, si d'autres éléments mériteraient d'y être ajoutés ou si certaines idées mériteraient d'être nuancées. La deuxième rencontre permettra de confronter les perceptions des jeunes avec les résultats obtenus, de vérifier si les écrits produits sur cette question décrivent bien leur façon de voir l'univers des gangs et ses composantes et ainsi, les amener à dégager une communauté d'idées qui permettent de mieux cerner les différentes dimensions à l'étude, de leur point de vue.

**ANNEXE F :**  
**Fiche signalétique**

**Données sur l'entrevue**

Date:

Endroit:

Durée de l'entrevue de groupe:

**Données concernant le participant**

Date de naissance:

Âge:

Origine ethnique:

Citoyenneté:

Quartier d'origine :

Nombre de séjour :

Délit :